



HAL
open science

Lecteurs, livres et lecture en France : étude sur l'évolution des pratiques, de l'offre et de leurs implications au niveau sociétal

Pauline Tarpin

► To cite this version:

Pauline Tarpin. Lecteurs, livres et lecture en France : étude sur l'évolution des pratiques, de l'offre et de leurs implications au niveau sociétal. Sciences de l'Homme et Société. 2010. dumas-00494984

HAL Id: dumas-00494984

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00494984v1>

Submitted on 24 Jun 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lecteurs, livres et lecture en France : étude sur l'évolution des pratiques, de l'offre et de leurs implications au niveau sociétal

Mémoire de recherche pour le Master 2 de Lettres modernes, spécialité « Métiers des bibliothèques et culture du livre ».



Léger, Fernand, *La Lecture*, 1924.

Présenté par :

Pauline TARPIN

Directeur de recherches :

M. Martial POIRSON
Maître de conférence en
Littérature française
(XVIIIème siècle) histoire et
esthétique théâtrale à
l'Université Stendhal –
Grenoble 3.

2009-2010

Lecteurs, livres et lecture en France : étude sur l'évolution des pratiques, de l'offre et de leurs implications au niveau sociétal

Mémoire de recherche pour le Master 2 de Lettres modernes, spécialité « Métiers des bibliothèques et culture du livre ».

Présenté par :
Pauline TARPIN

Directeur de recherches :
M. Martial POIRSON
Maître de conférence en
Littérature française (XVIIIème
siècle) histoire et esthétique
théâtrale à l'Université
Stendhal – Grenoble 3.

2009-2010

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE I. HISTOIRE DE LA LECTURE ET DU LIVRE EN FRANCE.....	7
I. LES GRANDES EVOLUTIONS DU LIVRE ET DE LA LECTURE:	7
I. 1). De l'apparition de la lecture au codex	7
Les débuts de notre écriture, l'écrit comme support de l'oral, de la mémoire	7
Naissance d'une littérature et diversité des pratiques de lecture.....	8
Progrès de l'alphabétisation, le peuple accède à la lecture.....	8
I. 2). Le <i>codex</i>	9
Evolution technique mais lecture restreinte	9
Améliorations techniques : nouvelles pratiques, lectures plus critiques	10
Nouvelles pratiques de lecture : la lecture silencieuse et la lecture utilitaire.....	11
Lecture silencieuse et individuelle, l'essor de la pensée critique.....	12
Le retour au texte, dans son contexte.....	12
I. 3). L'imprimerie : une révolution dans le monde du livre et des idées.....	13
Une transformation dans le domaine de la pensée qui pose question.....	14
Diffusion du livre et peur des autorités.....	15
Censure et propagande royales sous l'absolutisme, essor de la presse.....	16
Le siècle des Lumières et les grandes transformations dans le domaine intellectuel	17
La Révolution et les changements qu'elle entraîne, la continuité du XIXème siècle.....	18
Le XIXème siècle, siècle de l'industrie et de la diffusion de masse.....	19
Du XXème siècle à nos jours : le livre concurrencé par d'autres médias. Vers la fin du livre ?	21
II. LA DIFFUSION DE L'IMPRIME A GRANDE ECHELLE, LA LECTURE COMME FACTEUR DE SOCIABILITE	22
II. 1). De la notion de lecteur à la notion de public, le livre, un média de masse ?... 22	22
Les conséquences de l'imprimerie.....	22
Nouveaux sujets, nouvelles pratiques, nouveaux lecteurs au XVIème siècle	23
La « révolution de la lecture » et la naissance du public moderne au XVIIIème siècle	24
La naissance de la sphère publique et de l'opinion publique	25
II. 2). Le développement des politiques culturelles et de l'offre de lecture..... 27	27
Brève définition de la notion de politique culturelle	27
Les communautés de lecteurs et l'essor des bibliothèques	27
La Révolution et le début du développement des politiques scolaires	29
Le développement d'une véritable politique de la lecture au XXème siècle	30
La banalisation du livre, un objet désacralisé, le problème de la baisse de la lecture.....	31
CONCLUSION DU CHAPITRE I	33
CHAPITRE II : PRATIQUES, OFFRES ET DEMANDES DE LECTURE.....	35

I. QUELQUES THEORIES SUR LES PRATIQUES ET USAGES DE LECTURE	35
I. 1). La naissance des études sur la lecture	35
Les premières étapes	35
Les études et enquêtes en France.....	37
I. 2). Etudes sur les pratiques de lecture	39
Hans Robert Jauss et l' « horizon d'attente »	39
Stanley Fish et les « communautés interprétatives »	41
Sociologie, ethnologie, les différents usages et pratiques de lecture	42
II. LA LECTURE OBLIGATOIRE : L'ECOLE, APPRENTISSAGE ET PRESCRIPTION	44
II. 1). Savoir lire, une nécessité	44
II. 2). De l'apprentissage de la lecture à celui de la littérature	45
III. L'OFFRE DE LECTURE EN FRANCE.....	47
III. 1). Le secteur de l'édition	48
III. 2). Du côté de la vente.....	49
Les lieux de vente du livre.....	49
De nouveaux enjeux.....	51
III. 3). La lecture publique, les bibliothèques de prêt.....	51
Buts, enjeux.....	51
Une volonté d'attractivité et d'adéquation aux nouveaux besoins	53
III. 4). L'Etat et l'offre de lecture	53
CONCLUSION DU CHAPITRE II.....	55
CHAPITRE III : LECTEURS, LECTURE ET NOUVEAUX MEDIAS.....	57
I. NOUVEAUX MEDIAS, NOUVEAUX LECTEURS	57
I. 1). Nouvelles technologies et nouvelles pratiques.....	57
Une société où le livre n'est plus nécessaire pour lire	57
I. 2). Brève histoire des outils de lecture électronique	58
I. 3). De nouvelles pratiques de lecture, le livre numérique, une révolution ?	60
II. A L'AUBE DU REVE DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ?.....	63
II. 1). La numérisation, une véritable démocratisation de l'accès au savoir ?	63
Les prémices, le <i>Projet Gutenberg</i>	63
L'essor des bibliothèques numériques	64
<i>Google Books</i> , entre admiration et méfiance	66
II. 2). Ou créatrice de nouvelles inégalités ?	68
III. NOUVELLES TECHNOLOGIES, ELARGISSEMENT DES POSSIBILITES ET NECESSITE D'UNE REFLEXION.....	71
III. 1). Les nouvelles pratiques et nouveaux usages	71
Vers de nouvelles formes de sociabilité littéraire.....	71
Du côté des auteurs, les nouvelles pratiques d'écriture.....	74

III. 2). De la nécessité de nouvelles méthodes d'apprentissage ?	76
III. 3). Un monde peu connu et peu légiféré.....	78
CONCLUSION DU CHAPITRE III	81
CONCLUSION.....	83
ANNEXE 1.....	85
ANNEXE 2.....	90
ANNEXE 3.....	95
BIBLIOGRAPHIE.....	99
SITOGRAFIE	102

Introduction

Nous proposons ici une étude sur l'évolution du livre et de la lecture en France, ainsi qu'un aperçu des différentes offres, afin de voir le lien entre les pratiques de la lecture et les transformations de la société. Nous partons donc du principe que le livre, en tant que vecteur de l'information et moyen d'émancipation personnelle, a exercé une grande influence sur les individus au fil des siècles et modifié les comportements et les mentalités, ce qui a influé et conditionné les évolutions de la société elle-même.

Pour cela, nous expliquerons tout d'abord les grandes évolutions du livre en tant qu'objet, de son apparition à aujourd'hui, et les conséquences de ses différentes mutations, que ce soit le passage du *volumen* au *codex*, du *codex* à l'imprimé, et enfin de l'imprimé au numérique. Cette première partie sera avant tout historique et constituera une forme de synthèse des nombreuses recherches déjà effectuées sur ce sujet, elle servira de base à notre réflexion en la mettant en contexte. Nous y étudierons également les évolutions de l'offre et des politiques de la lecture, en envisageant cette dernière comme facteur de sociabilité et de démocratisation culturelle. Ainsi, de l'apparition du livre à sa banalisation, nous verrons le rôle qu'il a joué dans la société et au niveau politique et tenterons de comprendre les liens qui unissent évolutions du livre et de la pensée, innovations techniques et transformations de la société.

Nous étudierons ensuite les grands courants de la sociologie de la lecture afin d'appréhender la diversité des pratiques et des lecteurs, ainsi que l'offre de lecture actuelle en France, qu'elle soit institutionnelle (avec l'école), privée (avec le commerce du livre) ou publique (avec les bibliothèques et le rôle de l'Etat). Grâce à ces éléments, nous pourrons effectuer un état des lieux de la lecture, de la manière dont elle est considérée et défendue, dans une société où elle représente une nécessité, et nous interroger sur l'avenir du livre, désormais concurrencé, tant dans le domaine de l'information que des loisirs.

Pour finir, nous nous interrogerons sur les nouveaux médias liés aux nouvelles technologies dans une société en pleine mutation car, si la lecture reste toujours nécessaire, le livre quant à lui n'en est désormais plus le seul support. Cette partie sera donc plus prospective et nous nous intéresserons au développement d'internet, à ses nouvelles implications et aux nouvelles pratiques de lecture qu'il

engendre, ainsi qu'au livre numérique qui, certes rare en France, connaît un grand développement. Nous nous demanderons également si la création de bibliothèques numériques et l'apparition de nouvelles formes de sociabilité autour du livre participent à une plus grande démocratisation de la lecture. Cela nous permettra d'émettre des hypothèses sur le futur de la lecture avec les nouveaux médias et moyens de communication, et de nous interroger sur la possibilité d'une troisième révolution de la lecture en cours, sur ses implications et les nouvelles interrogations que cela soulève.

CHAPITRE I. HISTOIRE DE LA LECTURE ET DU LIVRE EN FRANCE

I. LES GRANDES EVOLUTIONS DU LIVRE ET DE LA LECTURE:

I. 1). De l'apparition de la lecture au codex

Les débuts de notre écriture, l'écrit comme support de l'oral, de la mémoire

L'écriture alphabétique, qui se distingue des écritures utilisées auparavant du fait que ses signes ne représentent plus des concepts, des images, mais des signes phonétiques, qui ne sont par conséquent pas immédiatement intelligibles pour qui n'en n'a pas été instruit auparavant, est à la base de notre alphabet actuel. Elle est apparue dans la culture grecque aux alentours du VIII^{ème} siècle avant notre ère. Cette culture, qui possédait jusqu'à lors une grande tradition de l'oralité, a modifié l'alphabet consonantique des sémites pour y ajouter des voyelles. Il n'y avait, par ailleurs, pas d'intervalles entre les mots, ce qui augmentait considérablement la difficulté d'une lecture silencieuse. Nous pouvons donc supposer, avec Guglielmo Cavallo et Roger Chartier¹, que le mode principal de lecture chez les Grecs était une lecture à voix haute. Le livre est donc dans ce cas un moyen pour le lecteur, qui devient alors orateur, de lire un texte pour des auditeurs, une sorte d'aide-mémoire. Le support principal de l'écriture est à cette époque le *volumen*, rouleau de papyrus écrit par un scribe qui se fait dicter son texte. Mais plusieurs supports naturels peuvent être utilisés, tels que la pierre, le bronze, la poterie, etc. Cela témoigne d'une volonté de conservation des textes. Il est intéressant de voir que les premières pratiques de lecture étaient source de rassemblement, de socialisation entre les membres de la population. C'est au IV^{ème} siècle qu'apparaissent les premières bibliothèques, elles sont liées aux écoles philosophiques comme celle du Lycée d'Aristote. Puis, vers 295 avant J-C, Ptolémée Ier, roi d'Egypte, fait construire la bibliothèque d'Alexandrie au sein de laquelle se retrouvent de nombreux

¹ Cavallo, Guglielmo, Chartier, Roger, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, éditions du Seuil, 2001, p.52.

érudits. On peut alors s'interroger sur le lien entre l'apparition de la lecture et la naissance du concept de politique, datant tous deux du VIII^{ème} siècle avant notre ère...

Naissance d'une littérature et diversité des pratiques de lecture

Dans la Rome antique les principaux lecteurs faisaient partie des classes dirigeantes et leurs lectures étaient plutôt avant tout pratiques, c'est-à-dire qu'elles entraient dans l'exercice de leurs fonctions. C'est entre le III^{ème} et le I^{er} siècle avant notre ère que naît la littérature latine, influencée par la littérature grecque, la lecture devient alors un divertissement. Elle devient par là-même une pratique individuelle. Mais les pratiques de lectures sont tout de même très diversifiées. En effet, dans les classes cultivées, la lecture doit être avant tout utilitaire alors qu'au sein du peuple elle est effectuée pour le plaisir. Le parchemin apparaît dès le III^{ème} siècle avant J-C mais reste encore peu utilisé car il est très rare et très cher et demande un long temps de préparation. Il est fabriqué à partir de peaux d'animaux, permet une meilleure conservation des textes et peut également être réécrit². Les romains utilisaient aussi des tablettes de bois enduites de cire où l'on pouvait écrire avec un stylet, cela permettait aux gens d'apprendre à écrire. Il faut noter que le *volumen*, du fait de sa forme, ne permet pas au lecteur d'avoir les mains libres (il doit tenir les deux extrémités du rouleau) et rend donc difficile la prise de note simultanément à la lecture, ni de lire dans l'ordre qu'il veut rapidement. En 39 avant notre ère naît la première bibliothèque publique à Rome. La lecture, devenant plus personnelle et plus diversifiée, se rapproche des pratiques que nous en faisons aujourd'hui.

Progrès de l'alphabétisation, le peuple accède à la lecture

A l'époque impériale, le public lecteur s'élargit considérablement, ayant pour pratique de lecture principale celle du plaisir de lire. Cela est dû aux progrès de l'alphabétisation dans l'empire romain. Il est intéressant de noter que l'apprentissage de l'écriture se faisait avant celui de la lecture, alors qu'aujourd'hui les deux apprentissages se font simultanément. Ainsi, beaucoup plus de gens savent écrire que lire. Le livre et la lecture deviennent des moyens de distinction sociale. L'apprentissage de la lecture, en particulier dans les classes aisées de la société, se fait en vue d'une déclamation à haute voix. Puis, petit à petit une ponctuation se met en place. La lecture publique, c'est-à-dire à voix haute en public, tient une place importante au sein des classes aisées, ce qui crée une grande sociabilité. Contrairement à aujourd'hui, la lecture silencieuse n'était pas un signe de capacité supérieure. La lecture n'est plus seulement effectuée par ceux qui y sont obligés (pour leur travail, leurs fonctions). Certaines femmes accèdent également à l'écrit. Cependant, ceux qui lisent sans être assez instruits mais juste par plaisir sont dévalorisés par les autres, on retrouve déjà ici la marque d'une élite

² Un parchemin réécrit se nomme palimpseste.

culturelle face à une forme de ce que l'on pourrait nommer culture de masse, tout comme aujourd'hui. On assiste à une croissance importante de la demande de lecture. Apparaît alors une nouvelle littérature, visant à toucher un large public : poésie, abrégés d'histoire, livres de cuisine, jeux, ouvrages de fiction, etc. Il existait également une littérature clandestine. Ce n'était alors pas le livre en lui-même qui distinguait les différents lecteurs, un lecteur d'une classe supérieure pouvait tout à fait lire la même chose qu'un lecteur de classe moyenne, mais la manière de lire. Guglielmo Cavallo et Roger Chartier parlent d'ailleurs de « circulation transversale » du livre³. Le nombre des bibliothèques publiques augmente grâce aux donateurs, il en existe vingt-huit à Rome au IV^{ème} siècle, ainsi que les bibliothèques privées et les librairies, ce qui permet un plus grand accès à la lecture. Il existe donc déjà un véritable marché du livre à cette époque.

Dans cette période qui va de la Grèce antique à la Rome impériale, la lecture, ses contenus et ses lecteurs ont énormément varié. On passe en effet d'une lecture à voix haute, où le support texte vient appuyer la mémoire de l'orateur, à une lecture plus intériorisée, avec avant tout un côté pratique ou professionnel. Petit à petit le nombre des lecteurs croît, ainsi que leurs pratiques de lecture : lectures utilitaires, mais aussi lectures de divertissement, que les lecteurs font non plus parce qu'ils sont obligés, mais bien pour le plaisir. De support pour une mémoire collective, le livre devient un objet de réflexion, tant au niveau professionnel que personnel, entérinant ainsi l'interaction entre l'écrit de l'auteur et la pensée du lecteur. Les principaux témoignages sur les pratiques de lecture nous viennent du contenu des œuvres littéraires elles-mêmes ou bien des représentations de lecteurs en peinture, sur des poteries, etc. Il est à noter que la censure et la propagande sévissaient déjà à ces époques car les autorités avaient déjà conscience des dangers que peut représenter la diffusion des idées au sein du peuple pour la stabilité du pouvoir établi.

I. 2). Le *codex*

Evolution technique mais lecture restreinte

La première grande évolution technique du livre est celle du passage du *volumen* au *codex*. Celle-ci s'effectue à partir du IV^{ème} siècle de notre ère. Le *codex* est un rouleau de feuillets relié au dos, le lecteur peut ainsi poser le livre et avoir les mains libres, mais aussi accéder directement à un endroit précis du texte. L'organisation en pages, qui peuvent être écrites des deux côtés, lui permet de contenir plus de texte que le *volumen*. La forme en elle-même n'est en revanche pas totalement nouvelle puisque les tablettes de cires pouvaient être reliées en cahiers. A cette époque, de nombreux textes

³ Cavallo, Guglielmo, Chartier, Roger, *op. cit.*, p. 102.

chrétiens sont diffusés, qui sont parfois lus comme des romans avant de devenir des écrits canoniques. On constate cependant, entre le III^{ème} et le V^{ème} siècle, une baisse de l'alphabétisation au sein du peuple. A partir du V^{ème} siècle et jusqu'au VI^{ème} siècle, la lecture ne se pratique quasiment plus qu'au sein de l'Eglise. Le livre redevient donc un objet réservé à une sorte d'élite : ceux qui font partie du monde ecclésiastique ou d'une communauté religieuse réunie autour d'un maître, souvent évêque, qui possède une bibliothèque. Cela contraste très fortement avec l'accroissement de la demande en matière de lecture des siècles précédents. Le *codex* contenait, contrairement au *volumen*, parfois plusieurs œuvres, ce qui entraîne un changement considérable dans la manière de considérer le livre, qui n'est plus uniquement associé à une œuvre. C'est ainsi que se développe progressivement l'ornementation des livres, procédé qui n'est pas seulement esthétique, mais qui à un côté pratique puisqu'il sert à délimiter les différentes œuvres au sein d'un même livre ainsi que les différents chapitres au sein d'une même œuvre.

Améliorations techniques : nouvelles pratiques, lectures plus critiques

Apparaît également une ponctuation plus normalisée qui facilite énormément la lecture silencieuse. Grâce à cette organisation au sein du *codex* ainsi qu'à la foliotation, c'est-à-dire la numérotation des feuillets, la lecture peut devenir sélective et plus rapide. Elle devient aussi plus critique, les lecteurs, ayant les mains libres, pouvant annoter leurs idées au sein même du livre. Cette lecture critique, réservée aux élites les plus cultivées, est fortement basée sur l'interprétation et l'intertextualité (les lecteurs consultaient parfois plusieurs textes en même temps pour pouvoir les commenter), cela marque une nouvelle évolution au sein des pratiques. Ces commentaires, qui faisaient alors partie intégrante du *codex*, permettaient une meilleure compréhension pour les lecteurs suivants, mais ils pouvaient également orienter l'interprétation de l'œuvre. On passe donc ici à une nouvelle forme d'interaction entre l'objet-livre, fruit de la pensée d'un auteur, le lecteur, qui devient lui-même auteur en notant ses commentaires et les autres lecteurs, qui ont ainsi accès à une vision plurielle du texte. La lecture de loisir, qui avait auparavant connu une grande extension, baisse en faveur d'une lecture concentrée, visant à comprendre le texte. Cette pratique de lecture a été appliquée durant le Moyen-âge. En effet, selon Malcom Parkes⁴, la pratique de la lecture s'exerçait selon les quatre fonctions des études grammaticales : la *lectio*, qui consistait tout d'abord à déchiffrer le texte, l'*emendatio*, consistant à corriger le texte, l'*enaratio*, interprétation du texte, et le *judicium*, jugement sur les qualités du texte ainsi que sur sa valeur. Cependant la lecture était principalement consacrée aux textes religieux et avait pour but d'être utile dans la vie en se rapprochant de Dieu. Les écoles du Moyen-âge sont essentiellement religieuses, situées dans des monastères et vouées à l'éducation des

⁴ Cavallo, Guglielmo, Chartier, Roger *Op. cit.*, p. 115.

clercs, et possèdent leurs propres bibliothèques. De plus, les textes étant écrits en latin, les gens du peuple ne pouvaient donc y avoir accès que par l'intermédiaire des ecclésiastiques.

Nouvelles pratiques de lecture : la lecture silencieuse et la lecture utilitaire

La lecture silencieuse est désormais privilégiée par rapport à la lecture à voix haute, et devient une pratique plus personnelle, ce qui crée une nouvelle différence entre l'élite et le peuple, la pratique de la lecture silencieuse devenant alors un signe de distinction sociale. L'écriture se normalise de plus en plus afin que la lecture soit facilitée. Ce n'est qu'à partir du IX^{ème} siècle que se développe véritablement l'écriture en langue vernaculaire et la lecture n'est donc plus par là même réservée à ceux qui connaissent le latin. A partir du XII^{ème} siècle, l'augmentation des productions littéraires crée de nouvelles méthodes de lecture, qui doit être plus rapide, plus fragmentaire, et donc individuelle et silencieuse. En effet, contrairement au cas des écritures sacrées, où il fallait réellement analyser l'ensemble du texte pour le comprendre en profondeur, la lecture devient plus utilitaire et vise à comprendre l'essentiel du texte. Ce n'est alors plus le livre en lui-même qui importe réellement, mais bien son contenu, la pensée qu'il diffuse. Les intellectuels développent alors nouvelles techniques permettant de comprendre l'intertextualité au sein des œuvres. C'est ainsi que se développent les florilèges et autres recueils de textes, destinés à être appris par cœur, pour avoir des références sur les arguments d'autorités mis en avant par les auteurs. Le lien auteur/lecteur se modifie, en ce sens que le premier suppose une connaissance des œuvres antérieures chez le second. Il sait par conséquent s'adresser à une élite intellectuelle, ayant de nombreuses références. Toutefois, ces références, bien que connues, ne sont pas toujours comprises. Le lien entre le lecteur et l'ouvrage même est modifié, ce dernier n'étant plus le reflet d'une parole faisant autorité, mais un moyen utile pour prendre connaissance de certaines idées. Néanmoins, l'Eglise, principal intermédiaire entre les œuvres et les lecteurs, censure les textes qu'elle juge hérétiques. Ainsi, de nombreux textes sont abrégés et ne reflètent plus exactement les pensées de leurs auteurs. C'est au XIII^{ème} siècle que naissent les premières universités, celles-ci dépendent du pape et sont composées de quatre facultés : celle des arts, généraliste, et celles de droit, médecine et théologie, spécialisées. Les lecteurs, notamment universitaires ne prennent plus directement connaissance des textes mais se servent des abrégés, ce qui leur permet de connaître plus de références. De cette pratique utilitaire de la lecture vont naître les outils que nous connaissons encore aujourd'hui, tels que les tables des matières, index et autres sommaires.

Lecture silencieuse et individuelle, l'essor de la pensée critique

Petit à petit, l'écriture évolue et tend avant tout à être plus lisible. Les mots sont mieux séparés, de nouveaux signes de ponctuations et de nombreux codes apparaissent visant à la simplification de la lecture silencieuse, mais également à la simplification de l'écriture. Ainsi, de plus en plus d'auteurs écrivent leurs textes eux-mêmes, sans se servir de copistes. Cette pratique désormais majoritaire de la lecture silencieuse modifie notamment l'organisation des bibliothèques qui faisaient auparavant cohabiter cette dernière avec la lecture à voix haute. C'est à partir de cette époque qu'elles deviennent des lieux de silence et d'étude. La lecture individuelle influe aussi sur le comportement des lecteurs qui, n'étant plus soumis à une autorité prescrivant ce qui était juste ou non, peuvent ainsi penser par eux-mêmes. On accède par conséquent de plus en plus aux textes hérétiques et la pensée critique se développe. C'est le début de la lecture moderne, c'est-à-dire que le texte n'a plus pour vocation principale de conserver le savoir, mais bien d'être lu, ce qui constitue une véritable révolution de la lecture. L'Etat, la noblesse et la bourgeoisie, pour leurs besoins administratifs et juridiques, doivent se former et être alphabétisés, c'est ainsi que naît une véritable culture laïque, enlevant à l'Eglise le monopole sur la lecture et l'écriture. Toujours dans le même objectif de facilitation de la lecture silencieuse, la littérature en langue vernaculaire se développe, permettant par là même un accès plus étendu aux œuvres. L'orthographe du français, d'abord confus, se standardise peu à peu. Vue par le pouvoir, cette nouvelle pratique de lecture commence à paraître dangereuse car les lecteurs pensent de plus en plus par eux-mêmes et sont de plus en plus critiques, notamment dans le domaine de la politique et il devient difficile d'exercer un contrôle sur la diffusion des idées. Il est toutefois important de constater qu'il existe de nombreux lecteurs non-alphabétisés et n'appartenant pas aux élites. Il s'agit de ceux qui écoutent les histoires de chevalerie lors des veillées, du peuple qui entend la Bible lue à l'Eglise. Ce sont ce que l'on peut nommer des lecteurs passifs. Il y a également ceux qui lisent les images, c'est pourquoi certains ouvrages comportent de nombreuses illustrations.

Le retour au texte, dans son contexte

L'humanisme instaure de nouvelles pratiques de lecture, en contradiction avec les précédentes effectuées au Moyen-âge. Les lecteurs humanistes préconisent en effet un retour au texte original, et non plus le recours aux abrégés et autres recueils de textes, afin d'avoir directement accès au contenu entier des œuvres et d'être libérés de tout les systèmes de gloses, effectués principalement par les ecclésiastiques dans le but de christianiser les textes. Ils tentent également de remettre les œuvres dans leur contexte (lieu, temps, état de la société) au lieu de les considérer comme des vérités intemporelles. L'auteur de l'œuvre revêt alors toute son importance car il transparaît à travers cette dernière et ne

peut pas en être exclu. L'œuvre, alors lue dans son ensemble et remise dans son contexte, devient source de réflexions et de débats entre les intellectuels.

Cette première grande révolution du livre que constitue le passage du *volumen* au *codex* marque un grand changement dans les pratiques de lecture, bien que la lecture reste en priorité accessible aux élites ecclésiastiques et intellectuelles. La forme même modifie les comportements du fait de sa facilité d'utilisation. Le *codex* permet au lecteur d'avoir les mains libres et ainsi de prendre des notes et de faire des commentaires. Il peut contenir plusieurs œuvres, ce qui implique de devoir faire des démarcations plus nettes, entérinant par conséquent une pratique plus personnelle et silencieuse. Cette pratique, en permettant plus de concentration, favorise le développement des idées et une meilleure compréhension des œuvres. Cependant, le livre reste sous le contrôle de l'Eglise qui abrège les textes et les christianise pour éviter le développement des idées hérétiques. Mais, avec l'évolution de l'écriture et des signes de ponctuation, ainsi que des nombreux autres outils visant à favoriser la lecture personnelle, l'Eglise perd peu à peu le contrôle des œuvres et les lecteurs peuvent ainsi réellement penser par eux-mêmes et développer leur pensée critique. Suite à cela, le revirement humaniste, qui délégitime tous les anciens systèmes de gloses et de commentaires sur les textes, revient aux textes originaux, ayant pour but principal de comprendre la pensée des auteurs. Si la pratique de la lecture orale prédomine en ce qui concerne la lecture de divertissement, la lecture silencieuse devient la méthode par excellence en ce qui concerne l'appropriation d'un texte et sa compréhension.

I. 3). L'imprimerie : une révolution dans le monde du livre et des idées

C'est au cours du XV^{ème} siècle que s'effectue la véritable révolution technologique du livre avec l'invention de l'imprimerie par Gutenberg vers 1440⁵. Cette invention marque un grand changement dans l'histoire du livre, qui pourra désormais être publié en plus grand nombre d'exemplaires et à moindres frais. Elizabeth L. Eisenstein évoque bien une « révolution de l'imprimé », en ce sens que : « ce fut une transformation fondamentale dans un mode de production du livre, ou encore une révolution dans les moyens de communication »⁶. En effet, auparavant, les copistes devaient effectuer un travail long et fastidieux afin que les livres puissent être diffusés, les ouvrages étaient par conséquent relativement peu nombreux, plus rares et donc plus chers, et réservés à une élite. Grâce au papier, qui remplace le parchemin, et qui est beaucoup moins cher, l'imprimerie se développe considérablement dès la fin du XV^{ème} siècle, permettant l'augmentation de la production de textes et

⁵ Il apparaît que cette thèse soit controversée et que les chinois soient à l'origine de l'invention de l'imprimerie. Cependant, la plupart des historiens attribuent bel et bien l'invention de l'imprimerie moderne à Gutenberg.

⁶ Eisenstein, Elizabeth L., *La révolution de l'imprimé, A l'aube de l'Europe moderne*, Paris, La Découverte, 1991, p.31.

de leur diffusion. Il convient de noter ici que les premiers ouvrages imprimés, nommés incunables⁷, imitaient le style des manuscrits, tant dans la mise en forme que dans l'insertion de lettrines ouvragées, peintes après impression. Petit à petit, l'aspect de la page se transforme afin de donner une meilleure visibilité pour faciliter la lecture. L'invention de l'imprimerie répond à une suite d'innovations technologiques, notamment dans le domaine de la métallurgie, mais aussi à un contexte social favorable de forte demande en livres. De nombreux historiens, dont Henri-Jean Martin, s'accordent sur le fait que l'imprimerie est née d'un besoin, d'un contexte favorable. Ce dernier parle d'ailleurs de l'« étroite liaison existant entre la structure de la pensée d'une époque, l'organisation de ses messages et les formes de son art »⁸. Par ailleurs, Henri-Jean Martin affirme que l'invention de l'imprimerie répond au :

besoin de diffusion de la culture écrite, donc d'instruction en même temps que d'accélération des échanges intellectuels, de décloisonnement, donc d'uniformisation et aussi de propagande⁹.

L'un des premiers textes imprimés est une Bible, en 1455, ce qui nous montre bien la prédominance de la religion en matière de lecture. Les imprimeries se répandent ensuite assez vite de l'Allemagne aux autres pays d'Europe occidentale, si bien qu'en 1500 deux-cent cinquante villes européennes en sont dotées. Les principales demandes de livres restent au début le fruit du même public d'élite, les ecclésiastiques et les universitaires. C'est enfin en 1476 qu'est imprimé le premier livre en français, une traduction de la *Légende Dorée* de Jacques de Voragine. L'imprimerie crée de nouveaux métiers tels que les typographes ou les éditeurs, mais les éditeurs sont le plus souvent libraires ou imprimeurs en même temps. Toutefois, la véritable révolution de l'imprimé voit le jour lorsque les textes imprimés cessent d'imiter les manuscrits et ont leur forme propre.

Une transformation dans le domaine de la pensée qui pose question

Cependant, si l'imprimerie permet un essor de la diffusion de textes, ce qui nous intéresse ici est la conséquence qu'a cette invention dans le domaine de la pensée, des idées et des pratiques de lecture. En effet, nous pouvons dire que de l'imprimerie naît un renouveau de la pensée par rapport aux époques précédentes. La multiplication des productions, qui n'a rien à voir avec celles connues auparavant, oblige à classer les informations de manière plus précise, à créer des bibliographies et des catalogues. Mais elle permet également l'essor de la pensée critique et rationnelle grâce à la possibilité de confronter plus facilement les œuvres entre elles et au fait que les auteurs et savants peuvent ainsi communiquer entre eux à distance. Le livre, alors fabriqué en série, ne connaît plus de

⁷ Les incunables sont les textes imprimés avant 1500, on estime leur nombre à 40 000. Vernus, Michel, *Histoire du livre et de la lecture de l'invention de l'imprimé à nos jours*, Bibliest (Université de Bourgogne), 1995, p.18.

⁸ Martin, Henri-Jean, *Le Livre français sous l'Ancien Régime*, Promodis Editions du Cercle de la Librairie, 1987, p.19.

⁹ Martin, Henri-Jean *op. cit.*, p.152.

variantes selon les copistes. Les imprimeurs deviennent de véritables médiateurs entre le texte et les lecteurs et cherchent à connaître les goûts du public afin d'être sûrs d'écouler leurs stocks. La présentation des livres et leur beauté sont généralement des conditions d'achat, il devient donc important d'y insérer des illustrations, cartes, etc. On peut dire que l'imprimeur, à travers ses choix d'illustrations, insère ainsi son point de vue au sein du texte et conditionne, en quelque sorte, l'orientation des lectures. Il existe dorénavant une différence entre les livres ouvragés, imprimés sur parchemin, et destinés aux élites et aux grands seigneurs, et ceux, plus modestes et imprimés sur papier, destinés au grand public. Ainsi l'apparence physique de l'ouvrage devient, tout comme aujourd'hui, une indication sur son contenu et sur le public auquel il est destiné. Mais le livre pouvait devenir un reflet du prestige et les riches lecteurs de l'époque, contrairement aux contemporains, accordaient une importance particulière à la personnalisation et l'ornementation de leurs ouvrages (ce qui peut évoquer une réticence face à la production en série des textes, qui les rendait tous identiques). Peu à peu les formats diminuent, rendant ainsi le livre facile à transporter, on peut donc désormais lire aisément en voyage par exemple. Il faut toutefois noter que le livre et l'écrit en général ne sont pratiquement présents qu'au sein des villes, mais beaucoup plus abondamment qu'avant. Le livre fait figure d'autorité et d'authenticité, mais peut également être dangereux, notamment pour ceux qui n'ont pas l'esprit critique. L'essor de l'imprimerie devient alors le centre d'un débat, certains, comme Victor Hugo, pensant qu'elle est « le plus grand évènement de l'histoire »¹⁰ qui va totalement changer la pensée humaine, et d'autres, qui voient en elle un danger dû à la prolifération des ouvrages, moyen non pas d'émanciper le peuple mais de le rendre idiot en lisant des absurdités. Elle a été par la suite largement célébrée comme étant un bienfait pour l'homme, un moteur de progrès.

Diffusion du livre et peur des autorités

Ainsi, le commerce du livre se développe considérablement, tant au niveau national qu'international. Par conséquent, la diffusion des idées est moins bloquée par les frontières et, dès 1480, est organisée la foire annuelle de Francfort où se rencontrent les grands libraires européens. Ils publient en 1564 le premier véritable catalogue de nouveautés. Vers 1525-1530, naît le colportage de livre, nouveau pas important en matière de diffusion des idées, car auparavant seules les grandes villes et celles possédant des universités étaient desservies par les libraires. Apparaissent alors des livres moins chers et de moins bonne qualité, destinés aux plus modestes, aux lecteurs populaires, tels ceux de la collection « Bibliothèque bleue » créée par Nicolas Oudot à Troyes (surtout composée d'ouvrages pieux et d'édification religieuse, d'ouvrages didactiques et moralisants, mais aussi de littérature d'imagination et d'évasion, elle remporte un grand succès car on constate de nombreuses réimpressions au fil des siècles). Ainsi, le livre circule, mais il est éminemment surveillé. Des lois sont

¹⁰ Hugo, Victor, *Notre-Dame de Paris*, L. Hachette, [Paris], 1861, Volume 1, p. 216.

donc créés pour réglementer le commerce et la production d'ouvrages, suite à la peur des autorités ecclésiastiques et royales face au danger que peut représenter la diffusion des idées. En effet, en 1521, le Parlement de Paris interdit l'impression, sans autorisation de la faculté de théologie de Paris, des livres religieux. Cela marque le début de l'organisation d'une véritable censure, à l'échelle nationale. Puis, en 1537, François Ier crée le dépôt légal, selon lequel un exemplaire de chaque livre imprimé doit être remis à la librairie royale « pour sçavoir s'il sera tolérable d'estre vu »¹¹, sinon l'imprimeur encourt une amende. Cela permet à la fois une conservation du patrimoine et un contrôle sur la diffusion des idées. En parallèle, l'édit de Villers-Cotterêts de 1539 proclame le français comme langue exclusive des actes publics et l'on assiste à une véritable volonté d'instaurer une langue et une culture écrite commune au sein du territoire français. En 1540, est publié le premier catalogue des livres interdits. De nombreuses lois allant dans le même sens seront instaurées par la suite. La censure se renforce considérablement à partir de 1566, lors de l'édit de Moulins, où se met en place un système de privilèges, c'est-à-dire d'autorisation d'impression pour un ouvrage. Ce système permet de contrôler les parutions mais également aux imprimeurs d'avoir le monopole sur un ouvrage. Cependant de nombreux livres interdits, notamment venus de l'étranger, circulent tout de même, tant il est difficile d'effectuer une surveillance complète. Ces livres interdits, du fait de leur statut, sont d'ailleurs très prisés.

Censure et propagande royales sous l'absolutisme, essor de la presse

Au XVII^{ème} siècle, le pouvoir royal se renforce, c'est le siècle de l'absolutisme. Cela se traduit par une grande sévérité et un contrôle accru sur la production et la diffusion du livre. Mais de nombreux changements s'opèrent, ainsi, l'Académie française sera créée en 1635, avec pour but de contrôler la langue, et une littérature officielle sera instaurée. Il sera également créé une Imprimerie royale ayant pour but de publier des ouvrages somptueux qui montrent le prestige de la France. Cette littérature, que l'on peut qualifier de propagandiste, sera fortement concurrencée par une littérature non officielle, le plus souvent imprimée à l'étranger, qui fera figure d'opposition. Ainsi le livre et la lecture deviennent de véritables enjeux pour la liberté de pensée et d'expression. L'Eglise perd peu à peu son contrôle sur le livre, qui est entièrement tenu par les autorités royales. Le nombre de censeurs royaux augmente considérablement et les éditeurs sont pour la plupart regroupés à Paris, ce qui permet au roi de mieux les surveiller.

Le XVII^{ème} siècle est également celui de la naissance de la presse en France avec la création de la *Gazette* de Théophraste Renaudot en 1631, hebdomadaire de quatre pages traitant d'information générales. Cependant ce journal est étroitement surveillé par les autorités de la Cour. Les journalistes

¹¹ Extrait de l'Ordonnance de Montpellier du 28 septembre 1537.

de l'époque, chargés de recueillir les faits divers, se nomment nouvellistes¹². La presse va jouer un rôle très important dans la diffusion des idées et permettre d'avoir des informations sur ce qui se passe dans le pays, mais également dans les autres pays d'Europe. En 1637, Descartes publie le *Discours de la méthode*, œuvre qui va révolutionner les façons de penser. Dorénavant ce sera le règne de l'esprit scientifique, critique et rationnel, qui va perdurer jusqu'à aujourd'hui. La philosophie de Francis Bacon va dans le même sens, en se basant non plus sur la théorie, mais sur l'expérimentation et l'étude des faits¹³. Malgré tout, les livres religieux sont prédominants. De nouvelles pratiques de lecture voient le jour, bien que la majeure partie des français reste analphabète, et la forme même des livres change, puisque c'est au cours de ce siècle que les textes seront découpés en paragraphes afin de faciliter la lecture. Les gens de la Cour lisent pour la plupart dans le but de briller auprès des princes et des dames, alors que les élites de province lisent plutôt dans un but spirituel (livres de religion) ou pratique (ouvrages sur leurs métiers). Les bibliothèques grandissent et se diversifient. En 1672 paraît le premier magazine, *Le Mercure Galant*, fondé par Jean Donneau de Visé. Il traite de l'actualité mondaine, culturelle et littéraire et propose des divertissements, et est ainsi le premier véritable outil de critique littéraire même si les jugements portés sur les œuvres ne sont pas réellement objectifs. Il faut noter que la critique est souvent très virulente. On assiste là à une nouvelle pratique de prescription, sur ce qu'il faut lire ou ne pas lire, aller voir ou non, capable d'influencer les lecteurs et les publics. C'est au cours de l'Ancien Régime que la presse spécialisée prend son essor, l'écrit sait donc désormais s'adresser à un public ciblé. On recense d'ailleurs environ deux cents titres de périodiques¹⁴. Enfin, c'est à cette époque de monarchie absolue que l'Etat prend véritablement conscience du pouvoir de l'écrit sur l'opinion publique et de ses enjeux politiques et tente, avec difficulté, de le contrôler.

Le siècle des Lumières et les grandes transformations dans le domaine intellectuel

Le XVIIIème siècle se situe dans un contexte économique et démographique (augmentation globale de la population) favorable, suite à la récession du siècle précédent, qui aboutit à la montée de la bourgeoisie. Les voies et les structures de communications sont améliorées, ce qui permet une meilleure diffusion. La culture se laïcise de plus en plus et la pensée des Lumières naît en portant en triomphe la raison. La philosophie se développe considérablement et de nouvelles idées et de nouveaux concepts voient le jour. L'identité individuelle se développe, liée à la découverte de la subjectivité. La lecture devient un moyen de réflexion et d'émancipation pour les classes bourgeoises qui aspirent à l'autonomie. C'est à cette époque qu'est publiée l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert. La réflexion sur l'éducation devient importante, notamment grâce à l'*Emile* de Rousseau

¹² Lormier, Dominique, *Histoire de la presse en France*, Editions De Vecchi S.A, Paris, 2004, p.12.

¹³ Il expose sa théorie dans son ouvrage *Instauratio magna, paru en 1620 à Londres*.

¹⁴ Barbier, Frédéric, *Histoire du livre*, Armand Colin, 2006 (2^{ème} édition), p.188.

paru en 1762 puis à la parution de nombreux ouvrages pédagogiques, chers à la bourgeoisie qui y accorde une grande importance. De nombreuses académies sont créées, où se retrouvent les gens de lettres pour partager leur savoir. Les salons et sociétés littéraires se développent, favorisant ainsi les échanges et les discussions et la bibliothèque royale s'ouvre au public savant, suivie par celle de plusieurs princes ou collectionneurs. Il existait par ailleurs des bibliothèques commerciales de prêt et des sociétés de lecture, deux institutions qui ont favorisé la « révolution de la lecture » dont nous reparlerons plus tard. La production de textes imprimés augmente et le public s'élargit. Les imprimeries sont pour la plupart concentrées à Paris et une pénurie de papier se fait sentir, la contrefaçon augmente. Le colportage connaît un essor considérable, qui ne va pas sans inquiéter les libraires à cause de leur concurrence, ni les autorités car elles ne peuvent les réglementer que difficilement, malgré l'instauration en 1757 de la peine de mort pour la vente des livres clandestins. De plus, certaines petites boutiques et épiceries vendent des imprimés, notamment dans le monde rural. Les auteurs, dont Beaumarchais, le premier à lancer un véritable débat, souhaitent avoir des droits et être rémunérés, c'est ainsi que sera fondée en 1777 la Société des auteurs dramatiques. Les établissements scolaires se développent à travers la France, et les éditeurs commencent à publier des manuels scolaires. Les parutions de la presse périodique augmentent considérablement, et le premier journal spécialisé pour enfants, le *Magasin des enfants*, paraît en 1756. Il faut noter que l'impression des textes correspond plutôt à une logique de réponse à la demande du public, du fait que les éditeurs et les imprimeurs ne peuvent pas prendre de risques, financièrement parlant. Ce sont donc les ouvrages les plus certains d'être lus qui sont imprimés en plus grand nombre, comme les ouvrages de piété et d'enseignement¹⁵.

La Révolution et les changements qu'elle entraîne, la continuité du XIX^{ème} siècle

La diffusion des idées à travers la lecture a-t-elle été à l'origine de la Révolution ? Certains, comme Johann Georg Heinzmann, libraire suisse du XVIII^{ème} siècle, semblent penser ainsi¹⁶. Les révolutionnaires décident de détruire les institutions de l'Ancien Régime et tentent de refonder un nouveau système. La Déclaration des droits de l'homme est rédigée le 26 août 1789 et l'article 11 va permettre un renouveau de l'imprimé en proclamant que :

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme, tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

¹⁵ Barbier, Frédéric, *op. cit.*, p. 214.

¹⁶ Cavallo, Guglielmo, Chartier, Roger, *op. cit.*, p.355.

Le monde du livre n'est désormais plus soumis à une réglementation contraignante ni aux privilèges, et de nombreux imprimeurs-libraires, notamment parisiens, font faillite ou s'exilent suite à la baisse des prix (car le privilège conférait le monopole), ce qui permet à d'autres de prendre possession du marché. Le nombre d'ateliers de typographie augmente considérablement, mais les imprimeurs doivent très vite faire face à une pénurie de papier. Les révolutionnaires confisqueront les livres des aristocrates et des ecclésiastiques, avec pour but de créer un réseau de bibliothèques pour éduquer le peuple, mais cet objectif, trop lourd, ne sera pas atteint. De plus, de nombreuses bibliothèques seront pillées. Cependant, cette action témoigne de l'apparition de « l'idée de bien culturel commun »¹⁷. De nombreuses affiches à caractère politique sont imprimées et servent de propagande aussi bien pour les révolutionnaires que pour les contre-révolutionnaires, c'est ainsi que naît véritablement le militantisme politique. Les textes administratifs commencent à circuler hors des villes. A ce moment, on voit une nette progression de l'information et de la propagande dans le domaine de l'écrit, qui change alors de forme, préférant les petits ouvrages et les journaux. C'est donc bien autour de l'imprimé que se construit l'espace public. Les cafés et clubs s'abonnent à certains titres qu'ils privilégient, et des communautés de lecteurs se forment autour de certains périodiques reflétant leurs opinions. Les acteurs des métiers du livre entrent également dans la vie politique et l'écriture engagée connaît un véritable essor. Le chaos dans le domaine politique, caractéristique de la fin du XVIII^{ème} siècle et du XIX^{ème} siècle, engendrera de nombreux retours en arrière et avancées, notamment en ce qui concerne la censure et la liberté d'expression. C'est également à cette époque que seront instaurés les droits d'auteur, sous le nom de « droit du génie », le 21 juillet 1794.

Le XIX^{ème} siècle, siècle de l'industrie et de la diffusion de masse

Le XIX^{ème} siècle est celui des grandes mutations dans tous les domaines et, bien sûr, dans celui du livre et de la lecture. La censure est rétablie dès le début du siècle et les imprimeurs sont soumis à un nouveau système, celui du brevet, difficile à obtenir, qui leur donne le droit d'exercer. Tout au long du siècle, le monde du livre alternera entre censure très contraignante et périodes de liberté totale, selon les différents régimes politiques. C'est également le siècle de l'urbanisation et de l'exode rural. L'invention de la machine à vapeur en 1769 par James Watt joue un rôle considérable, tant dans la révolution industrielle et donc dans l'imprimerie en permettant d'imprimer en continu, que dans le domaine des transports, avec le chemin de fer, mis en place entre 1842 et 1880, qui va révolutionner le transport des livres. Par ailleurs, en 1853, les gares deviennent un point de vente de livres (d'où ensuite l'expression « roman de gare »), grâce à l'idée de Louis Hachette. L'industrie du papier connaît également une évolution, étant désormais fabriqué en continu à partir de cellulose, ce qui permet de surmonter la crise du papier face à l'augmentation des productions. Le livre connaît

¹⁷ Mouren, Raphaële, Peignet, Dominique (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, Editions du Cercle de la Librairie, 2007, p.26.

alors un essor considérable, même s'il est marqué, comme tous les autres secteurs, par la crise économique. Il devient un bien produit en masse et l'on parle alors de la « seconde révolution du livre », comme Frédéric Barbier, qui dit à ce sujet : « A l'apogée de la logique gutenbergiene, le XIX^{ème} siècle marque bien le moment où s'opère de manière décisive son dépassement »¹⁸. Le système économique devient de plus en plus libéral, même en ce qui concerne le marché du livre, alors soumis à la loi du profit. Le nombre d'écrivains augmente considérablement, il y a donc beaucoup de concurrence et le prix du livre baisse, jusqu'à devenir un produit bon marché. On assiste également à la véritable naissance de la figure de l'intellectuel. C'est enfin à cette époque que l'éditeur prend le rôle central dans le marché du livre et que naissent les grandes figures de l'édition que nous connaissons aujourd'hui, comme Hachette ou Flammarion. Le public est très diversifié et la réduction de la journée de travail lui laisse plus de temps pour lire. C'est donc bien, comme l'affirme Roger Chartier, « « l'âge d'or du livre » en occident »¹⁹ et le roman accède à ses lettres de noblesse, étant désormais l'un des genres les plus lus, notamment avec le succès des romans-feuilletons comme ceux de Dumas.

A la fin du XIX^{ème} siècle, la plupart des gens sont alphabétisés, toutes classes confondues, et les femmes constituent un public très important. Il existe alors des magazines qui leur sont destinés, et l'on commence à voir surgir la figure de la femme de lettres, signe du commencement d'une certaine émancipation. Il en va de même pour les enfants qui, avec l'alphabétisation de masse dont nous reparlerons plus tard, commencent véritablement à lire et pour apprendre, et pour le plaisir. Ainsi le marché du livre pour enfants se développe considérablement et c'est à cette époque que les contes de fées sont publiés en masse, adaptés pour les enfants, en enlevant la violence et en insérant des morales. La presse enfantine se développe. La presse connaît également un essor considérable grâce à l'industrialisation qui permet de très grands tirages, devenant ainsi un média de masse, mais la liberté de la presse ne sera proclamée qu'en 1881. Les librairies ont désormais un autre mode de fonctionnement, qui correspond plus à une logique d'offre que de réponse à la demande, en proposant des *best-sellers*, dont les ventes permettent de maintenir un fonds, cette logique est d'ailleurs celle qui domine largement aujourd'hui. Elles sont plus ouvertes sur la rue, avec de nombreuses vitrines, mettant en valeur des ouvrages susceptibles de toucher les lecteurs potentiels. La publicité autour du livre se développe considérablement. Le XIX^{ème} siècle est donc la période où tout le monde peut avoir accès au livre et à l'information, cependant, vers la fin du siècle, avec la naissance du cinéma et le développement de la presse, ce dernier est mis à mal, notamment par les détracteurs du roman, comme Jules Vallès²⁰.

¹⁸ Barbier, Frédéric, *op. cit.*, p.294.

¹⁹ Cavallo, Guglielmo, Chartier, Roger, *Op. cit.*, p.393.

²⁰ Vernus, Michel, *op. cit.*, p.91.

Du XXème siècle à nos jours : le livre concurrencé par d'autres médias. Vers la fin du livre ?

Le XXème siècle est avant tout connu pour être celui du chaos, de la remise en question, avec les deux guerres mondiales et la guerre froide. Mais il a également été le siècle de naissance de nombreux nouveaux médias, reléguant le livre à un simple support parmi d'autres. De plus, le paysage éditorial change avec l'apparition de groupes multinationaux dès 1960 et les phénomènes de concentration des maisons d'édition. La presse sera quelque peu disqualifiée lors de la première guerre mondiale, à cause de la censure et de la propagande, ce qui permettra le succès de la radio en matière de diffusion de l'information. La radio, utilisée tout d'abord à des fins militaires, devient un média dans les années 1920, puis un véritable média de masse dans les années 1930 et commence à concurrencer la presse, qui tente alors de s'en démarquer, notamment grâce à la photographie. La télévision est inventée en 1923 mais ne se développera qu'à partir des années 1950-1960 et deviendra le média dominant. Au lieu de concurrencer la radio, ces deux médias seront complémentaires. Internet, d'abord utilisé à des fins militaires tout comme la radio dès 1969 aux Etats-Unis, n'est destiné au public qu'à partir des années 1990 mais reste difficile d'accès jusqu'à la création des premiers moteurs de recherche en 1993. Ce sont les créations du web 2.0 et du haut débit qui feront d'internet un véritable média de masse et développent ainsi de nouveaux usages, avec le risque de concurrencer fortement les autres médias, mais nous reparlerons de tout cela plus tard. L'augmentation du temps de loisir des Français ainsi que les politiques culturelles et le développement des services et des divertissements vont porter un coup à la lecture, qui sera, dès lors, constamment en baisse. On assiste également à une période de démocratisation de la culture, qui doit être accessible au plus grand nombre. En matière de lecture, cela se traduit par la création en 1953, par Hachette, du livre de poche bon marché, pour permettre à tous d'accéder aux classiques de la littérature. Cette action sera ensuite suivie par d'autres éditeurs. Cependant, les librairies subiront par la suite une concurrence qui les mettra à mal, celle de la vente par correspondance, mais aussi des grandes chaînes de vente comme la Fnac, ou encore des hypermarchés. Pour pallier à cela, l'Etat mettra en place la loi Lang sur le prix unique du livre en 1981. Ce siècle marque également l'ouverture de l'information au monde. En effet, grâce aux réseaux satellites et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et notamment internet, n'importe qui peut accéder à l'information mondiale, de n'importe où. Aujourd'hui, avec l'essor du livre numérique, nous pouvons nous interroger sur l'avenir du livre sur support papier.

Nous avons donc vu que l'imprimerie a permis un essor considérable des productions et a fortement modifié les rapports entre les lecteurs et les livres. Face à cette diffusion à plus grande échelle, l'Eglise perd peu à peu le contrôle et la censure qu'elle exerçait sur la lecture et la production,

ce qui permet aux lecteurs d'avoir un accès plus direct au livre et favorise ainsi l'essor de la pensée critique. La naissance et le développement de la presse permettent un accès à l'information pour un plus grand nombre, qui sera à l'origine de nombreuses discussions et débats, et qui favorisera les volontés de changements politiques. Le courant des Lumières et l'essor de la classe bourgeoise, avec leurs volontés de rationalisation et d'éducation vont modifier le champ intellectuel et instaurer de nouvelles pratiques de lecture, et de nouveaux publics, les femmes et les enfants, accèdent au livre. La Révolution et l'alphabétisation de masse vont permettre un accès étendu à la lecture et l'accès aux informations dans les zones rurales se développe, et l'imprimé devient un véritable enjeu politique. La seconde « révolution de l'imprimé », due aux progrès de l'industrialisation, va totalement modifier les rapports entre libraires et lecteurs, mais aussi entre lecteurs et livres, désormais accessibles à tous. Cependant, l'essor des nouveaux médias et la baisse de la lecture posent la question de l'avenir du livre et de ses nouvelles fonctions dans la société, n'étant dorénavant plus le support principal d'accès à l'information.

II. LA DIFFUSION DE L'IMPRIME A GRANDE ECHELLE, LA LECTURE COMME FACTEUR DE SOCIABILITE

II. 1). De la notion de lecteur à la notion de public, le livre, un média de masse ?

Les conséquences de l'imprimerie

Au temps des incunables, et même encore lorsque les ouvrages destinés aux élites sont voués à être ornés de manière personnelle, il n'y a pas de grand changement, si ce n'est l'échelle de diffusion. Ce n'est véritablement qu'à partir du moment où le livre se standardise, devenant par là même un bien produit en série, qu'il entre dans la modernité. On remarque alors, avec les historiens du livre, que le support est intimement lié à la pratique. C'est en effet à ce moment que la lecture rapide prend son essor. Il semble donc que le livre, de ce fait moins considéré comme précieux et rare, par les élites qui y ont facilement accès, peu importe sa forme, sauf lorsqu'il s'agit de montrer son prestige, devient un moyen de diffuser des idées, de s'instruire, un outil de connaissance ou un moyen de se divertir. Avec l'essor de la presse et de la propagande, nous pouvons étendre cette remarque à toutes les formes de l'écrit. Ces publications et diffusions en série, grâce aux nombreux réseaux de diffusion dus à l'essor des librairies et du colportage, produisent également un autre phénomène d'importance : celui de l'uniformisation de la pensée qui tendra vers l'appropriation d'une culture et d'une langue, qui est standardisée, communes. Après la Révolution, le texte imprimé, et notamment le journal, deviendra

réellement un moyen de communication de masse, mais également un symbole, fonctionnant « comme manifestation et comme conservatoire de l'identité »²¹ au sein de la nation.

Nouveaux sujets, nouvelles pratiques, nouveaux lecteurs au XVIème siècle

Durant de longs siècles, la pratique de la lecture orale subsistera, notamment dans le domaine de l'apprentissage, en ce qui concerne surtout le latin classique. L'on continue également de pratiquer la prise de notes, en relevant les meilleurs passages des textes lus dans un carnet ainsi que l'insertion de commentaires au sein même du texte. Les ouvrages destinés aux étudiants comportaient donc de grands interlignes pour permettre cette pratique. Mais l'apprentissage se faisait non pas dans la solitude, mais avec un intermédiaire, un maître, qui fournissait les clés de l'interprétation du texte, d'études critiques, tout comme dans les cours de littérature actuels. On assiste, au cours du XVIème siècle, à une forte laïcisation des livres parus et les bibliothèques se multiplient. Les catalogues de notices bibliographiques et usuels se développent en parallèle, outils permettant aux lecteurs de se repérer dans le foisonnement des ouvrages. Grâce à la bourgeoisie et aux lettrés laïcs, en plus des religieux, les ateliers d'imprimerie se développent et se multiplient. Les éditions scientifiques, notamment dans le domaine des sciences naturelles prennent leur essor et les différentes catégories du savoir sont bouleversées grâce aux nouvelles découvertes en astronomie, en anatomie et en géographie (grâce aux cartes). Ainsi, les nouveaux lecteurs lisent dans le but de se cultiver, d'apprendre de nouvelles connaissances dans un monde qui s'est considérablement agrandi, notamment avec la révolution copernicienne²². Les ouvrages traitant de la vie en société, expliquant les bonnes manières de se comporter ont un très grand succès auprès des gens de la Cour, tels que *Le Courtisan* de Balthazar Castiglione, paru en France en 1538. Les affiches et les placards se multiplient dans les villes, diffusant des informations, notamment en matière de religion, dans un siècle qui sera traversé par les guerres de religion et la Réforme, dues en partie à la perte de contrôle de l'Eglise sur les parutions et à l'augmentation de l'hérésie. Ce sont les réformateurs qui, les premiers, ont véritablement usé du pouvoir de l'imprimerie en pratiquant une « médiatisation de masse »²³ pour défendre leur cause. Puis cela sera repris par les défenseurs de la Contre-réforme, le livre devient alors une arme de combat dans le domaine des idées. Cependant, il est important de remarquer qu'au XVIème siècle, la population française est majoritairement paysanne (90% de la population²⁴) et analphabète. Ces paysans n'ont donc accès au livre que grâce à un intermédiaire, capable de lire à voix haute, ce qui crée une véritable socialisation autour de la lecture, lors de séances ou de veillées. En revanche, au sein des villes, les écoles et les collèges se développent, généralement sous l'égide des

²¹ Barbier, Frédéric, *op. cit.*, p.247.

²² Copernic publie en 1543 son traité *Des Révolutions des cercles célestes*, où il remet en cause les fondements de la pensée qui mettaient l'homme au centre de l'univers en affirmant que la terre tourne autour du soleil et non l'inverse.

²³ Barbier, Frédéric, *op. cit.*, p.153

²⁴ Vernus, Michel, *op. cit.*, p.24.

religieux, le peuple commence à avoir véritablement accès au livre, et non plus les seules élites, un nouveau public apparaît donc. Les lectures de cette époque sont essentiellement religieuses, d'apprentissage, mais les romans de chevalerie (de divertissement) connaissent également un grand succès.

La « révolution de la lecture » et la naissance du public moderne au XVIIIème siècle

Au XVIIIème siècle, le nombre d'ouvrages parus ainsi que de lecteurs augmentent considérablement, et de nouvelles pratiques de lecture apparaissent. Les chercheurs et historiens du livre parlent à cette période de « révolution de la lecture », que marque le passage de la lecture « intensive » qui consiste à lire peu de textes de manière répétitive, à une lecture « extensive », c'est-à-dire lire de nombreux textes, nouveaux et abordant divers sujets. Frédéric Barbier en parle d'ailleurs en ces termes :

La « révolution de la lecture » combine ainsi l'élargissement massif du public des lecteurs et la mutation des pratiques, des objectifs et des assignations sociales de la lecture : des lectures constantes (la « folie de la lecture »), de type extensif, privilégiant le périodique et les contenus plus sécularisés²⁵.

On retrouve à cette époque deux marchés parallèles du livre : celui destiné à l'élite et celui destiné au public populaire, grâce aux progrès de l'alphabétisation. Il est important de noter que l'apprentissage de la lecture se fait désormais avant celui de l'écriture. Les ouvrages de la « Bibliothèque bleue » dont nous avons parlé précédemment connaissent un grand succès et la collection s'élargit considérablement, portant avant tout sur des sujets religieux, mais les romans sont également très demandés. Les éditeurs de ces ouvrages trouvent des procédés visant à faciliter la lecture, tels que la simplification des phrases ou les redites. Leur contenu est adapté, fruit d'une stratégie éditoriale des imprimeurs, qui croient connaître les goûts du public. Il est important de remarquer que ces ouvrages étaient auparavant lus par les élites, qui les ont désormais délaissés. On constate une fraction entre les élites, curieuses de sciences et de philosophie, et le peuple, intéressé par la religion et le besoin de s'évader. Les bibliothèques du clergé s'agrandissent considérablement, toujours avec une majorité d'ouvrages religieux, et certaines prêtaient des livres aux paysans. En ce qui concerne les classes populaires, leur possession de livres s'accroît, mais les livres religieux restent prédominants.

C'est véritablement dans la seconde moitié du XVIIIème siècle que les populations paysannes auront accès au livre, surtout aux ouvrages de piété recommandés par l'Eglise, et pratiqueront généralement la lecture collective, en famille. Cependant, Henri-Jean Martin évoque un « processus

²⁵ Barbier, Frédéric, *op. cit.*, p.222.

d'exclusion »²⁶ du livre, dû au fait que ce dernier était cher, et donc peu accessible au grand public, mais également car les librairies étaient concentrées dans le cœur des villes. Selon lui, la possession de livres est un signe de distinction sociale, qui caractérise la noblesse et la bourgeoisie. Les livres religieux perdent peu à peu leur prédominance face aux romans chez les élites et la littérature de divertissement devient commune à toutes les classes sociales, bien qu'elle soit condamnée par l'Eglise. La littérature moderne des Lumières connaît un succès dans les classes aisées. On constate néanmoins un clivage entre les élites urbaines, généralement plus ouvertes aux nouvelles idées, et rurales, plus traditionnelles. Ce sont donc les bourgeois qui lisent le plus, les nobles ne possédant généralement que peu d'ouvrages. La lecture est désormais très prisée et l'on parle même d'une « fureur de lire »²⁷ par rapport à la littérature de divertissement et au besoin d'évasion, pratique critiquée par les élites et les savants, pour qui la lecture devait avant tout être utile à la société et à soi-même. L'extrême fin du XVIIIème siècle est également le moment de la véritable naissance du « public moderne » qui ne se laisse plus dicter ce qu'il doit lire ou non, mais lit ce qu'il a envie, ce qui correspond à ses besoins. Reinhard Wittmann décrit d'ailleurs le public moderne comme « anonyme, hétérogène, morcelé »²⁸.

La naissance de la sphère publique et de l'opinion publique

La fin du XVIIIème siècle marque également une révolution dans le domaine des idées avec un phénomène remarqué par de nombreux chercheurs : la naissance de l'opinion publique. Cette dernière est liée à la parution en masse de plaquettes portant sur des questions d'actualité, à l'origine de nombreuses discussions et prises de position. Auparavant, la notion d'opinion est définie péjorativement, par opposition à la science. Ce n'est que lorsqu'elle entre véritablement dans le domaine politique et devient alors publique qu'elle devient positive, considérée comme une force plus puissante que celle des autorités en place, capable de les contester. C'est ainsi que Linguet tiendra ces propos : « ce Juge suprême auquel les Tribunaux les plus absolus sont subordonnés, *l'opinion publique* »²⁹. Les parlements proclament d'ailleurs la force de l'« opinion publique » en 1788, et Peuchet en parle comme d'un progrès social. La naissance de la sphère publique est liée à l'Etat et à l'économie modernes qui entraînent une montée de la bourgeoisie (commerçants, juristes, médecins, à la fois instruits et lecteurs), et à une diffusion accrue de l'information grâce à la presse apparue au XVIIème siècle. La bourgeoisie joue un rôle primordial dans la constitution de la sphère publique puisqu'elle prend en main ses propres intérêts d'ordre public alors qu'auparavant seul le pouvoir s'en chargeait. Dorénavant, la notion de « public » ne concerne plus seulement l'Etat, le pouvoir, mais bien

²⁶ Martin, Henri-Jean, *Le Livre français sous l'Ancien Régime*, Promodis Editions du Cercle de la Librairie, 1987, p.150.

²⁷ Cavallo, Guglielmo, Chartier, Roger, *op. cit.*, p.375.

²⁸ Cavallo, Guglielmo, Chartier, Roger, *op. cit.*, p.391.

²⁹ Baker, Keith Michael, *Au tribunal de l'opinion : Essais sur l'imaginaire politique au XVIIIème siècle*, Payot, Paris, 1993, p.251.

les sujets, le peuple. La société bourgeoise développe ses propres valeurs, liées aux concepts de subjectivité et de réalisation de soi, avec pour volonté de s'émanciper et de se former rationnellement. C'est ainsi qu'elle deviendra peu à peu le lieu où se forment les opinions critiques, en particulier contre la politique. Elle joue donc un grand rôle, notamment dans la diffusion de l'information et de la production de livres, mais également dans la création de structures associatives comme les bibliothèques de prêt ou les cabinets et sociétés de lecture, lieux de lecture mais aussi de discussions et de débats. Lors de la « révolution de la lecture » au XVIII^{ème} siècle, ce phénomène de constitution d'une sphère publique s'accroît avec l'augmentation du nombre des publications, des auteurs et des lecteurs. Puis, l'essor de la presse d'opinion et les échanges à plus grande échelle permettront la véritable formation d'un espace public, dans la société civile, fortement politisée, qui mènera à la Révolution. Après la Révolution, avec l'alphabétisation de masse et le développement de l'industrie et des services, il existera plusieurs sphères publiques : celle de l'élite bourgeoise, qui défendra la « haute culture » et celle du peuple qui pratique la culture populaire, la culture de masse, cependant leurs frontières restent perméables. Enfin, comme le dit Jürgen Habermas :

L'infrastructure de la sphère publique s'est transformée avec les formes d'organisation, de distribution et de consommation d'une production de livres qui s'est élargie, professionnalisée et adaptée à de nouvelles catégories de lecteurs et par la publication de journaux et de revues qui ont également changé dans leurs contenus. Elle s'est à nouveau transformée avec le développement des mass media électroniques, l'importance récente de la publicité, l'assimilation croissante de la distraction et de l'information, la centralisation renforcée dans tous les domaines, le déclin de la vie associative libérale, des espaces publics locaux, etc.³⁰ .

Nous voyons donc que, grâce à l'imprimerie et à la diffusion de plus en plus importante des œuvres, les pratiques de lecture évoluent et se diversifient. Cela entraîne de nombreux changements, notamment en ce qui concerne les fonctions de l'imprimé. En effet, ce dernier comporte de nombreux enjeux, tant dans le domaine intellectuel que politique. Il sera utilisé comme moyen de diffuser des informations, d'accéder au savoir, mais également comme arme de propagande et de diffusion des idées nouvelles. La « révolution de la lecture » et la naissance du public moderne sont à la base de nombreux changements et permettent de faire évoluer les mentalités. Des questions jusque-là secondaires, comme l'éducation ou le développement personnel voient le jour, et la bourgeoisie prend son essor et tend à s'émanciper. La présence d'un véritable espace public au sein de la société civile entraîne de grands changements et est liée à l'essor du courant révolutionnaire qui va modifier la structure étatique. L'imprimé a ainsi fortement participé à l'évolution de la société en changeant les mentalités et en permettant à un plus grand nombre d'avoir accès à l'information.

³⁰ Habermas, Jürgen, *L'espace public*, Payot, Paris, 1993, « Préface », p. XV.

II. 2). Le développement des politiques culturelles et de l'offre de lecture

Brève définition de la notion de politique culturelle

Nous utiliserons dans cette partie la définition que donne L'UNESCO de la notion de politique culturelle que voici, en y appliquant les mêmes réserves, c'est-à-dire que même lorsque le gouvernement n'intervient pas en la matière il exerce tout de même une forme de politique :

L'ensemble des usages et de l'action ou l'absence d'action pratiqués consciemment et délibérément, dans une société, destinés à satisfaire certains besoins culturels par l'utilisation optimale de toutes les ressources matérielles et humaines se trouvant à la disposition de cette société à un moment donné³¹ .

Il en va de même en ce qui concerne la politique de la lecture, qui fait partie intégrante des politiques culturelles.

Les communautés de lecteurs et l'essor des bibliothèques

C'est au XVII^{ème} siècle que se développent les salons chez les aristocrates et les courtisans puis, après l'échec de la Fronde, ils s'ouvrent aux écrivains bourgeois. En plus d'être des lieux de sociabilité, ces salons étaient organisés autour de la littérature et notamment de la préciosité. Les gens qui y participaient étaient cultivés et, bien souvent, écrivains. Apparaissent également les premières bibliothèques véritablement ouvertes au public, généralement dues à des dons d'ecclésiastiques qui lèguent leurs livres à condition que les gens puissent y avoir accès, mais ne touchent qu'un public restreint. Ce siècle marque aussi la naissance des cabinets de lecture, généralement installés par les libraires à côté de leurs librairies, où moyennant un abonnement, ils proposaient des ouvrages et des journaux à lire sur place ou à emporter. Ils s'adressent surtout aux classes moyennes et aisées, du fait du prix de l'abonnement. Si les bibliothèques, qu'elles soient privées ou ouvertes à une communauté restreinte d'érudits ou de clercs, existent, comme nous l'avons vu, depuis l'apparition du livre, elles n'ont joué qu'un petit rôle dans l'évolution de la lecture. En effet, les premières bibliothèques romaines n'étaient accessibles qu'à un petit groupe de privilégiés, les bibliothèques d'universités et d'abbaye n'étaient fréquentées que par leurs communautés et, de plus, les ouvrages qui y étaient entreposés étaient soigneusement choisis par les responsables et les étaient régles très restrictives.

³¹ Source : <http://www.gestiondesarts.com/index.php?id=437>

Ce n'est donc véritablement qu'à la fin du XVIIIème siècle que les bibliothèques publiques évoluent et permettent aux exclus des sociétés de lecture, assez élitistes, et des bibliothèques commerciales de prêt, de par leur faible pouvoir d'achat, d'accéder à un grand nombre d'ouvrages, leur permettant ainsi de pratiquer la lecture extensive. Ces bibliothèques ont d'ailleurs eu de nombreux détracteurs, les accusant d'entériner la « fureur de lire » et de proposer des lectures de divertissement au lieu d'ouvrages sérieux et d'actualité. Néanmoins, elles ont permis un accès à la lecture pour un plus grand nombre. En parallèle, les cabinets de lecture, apparus au XVIIème siècle, mais réservés aux classes les plus aisées, comme la bourgeoisie et l'aristocratie (on ne pouvait y accéder que si la majorité des membres l'acceptait), se développent avec une véritable volonté d'encyclopédisme, et l'on peut y trouver une grande part des nouveautés, des ouvrages scientifiques, ainsi que des périodiques. Ils étaient généralement composés d'une salle de lecture, mais également d'un salon, où les lecteurs pouvaient se retrouver et partager leurs opinions, ce qui crée une véritable sociabilité autour de l'imprimé. Il est important de remarquer que leur organisation, tant financière qu'intellectuelle (en ce qui concerne les acquisitions), se fait pour la première fois sous un mode associatif³². Peu à peu ils intègrent aussi de la littérature de divertissement, comme des romans ou des récits de voyages. Mais ces cabinets ou sociétés de lecture étaient également le lieu où l'on échangeait des opinions politiques, les autorités commencèrent par conséquent à devenir suspicieuses à leur égard. A la suite de la Révolution, la bibliothèque du roi devient la bibliothèque nationale, mais reste tout de même une sorte de musée.

Ce n'est qu'à partir du XIXème siècle qu'un réseau de bibliothèques est mis en place. Les ouvrages collectés lors de la Révolution y sont entreposés, cependant, comme le public est plus attiré par les nouveautés, les bibliothèques n'accueillent généralement que les savants, érudits et intellectuels. Parallèlement au véritable essor des lecteurs populaires, de nouvelles bibliothèques sont créées, comme les bibliothèques scolaires en 1862, les bibliothèques d'entreprises, ouvrières et paroissiales. Jean Macé fonde en 1867 la Ligue de l'enseignement, avec pour but d'aider à la création de bibliothèques. Cependant, les bibliothèques publiques dispensent surtout une politique d'offre, avec pour volonté d'édifier le peuple, ce qui ne convient pas au public, qui cherche plutôt l'évasion ou bien l'émancipation intellectuelle. C'est également à la fin du XIXème siècle qu'apparaissent les premières bibliothèques pour enfants, qui restent cependant très sommaires et souvent idéologiques.

Les bibliothèques pour enfants se développent tout au long du XXème siècle, et la première véritable bibliothèque jeunesse, *l'Heure Joyeuse*, est fondée à Clamart en 1924. Au XXème siècle, les bibliothèques changent de forme et suivent l'évolution d'une société multimédia en devenant des médiathèques, c'est-à-dire qu'elles proposent une offre en matière de culture et d'information quel que

³² Cavallo, Guglielmo, Chartier, Roger, *op. cit.*, p.387.

soit le support : livre, disque, cassette vidéo (puis C.D, DVD). Avec l'apparition et la banalisation d'internet, les postes informatiques font leur entrée dans les bibliothèques. Leur réseau s'informatise également et il est maintenant possible de consulter leurs catalogues en ligne, ce qui offre de nombreux avantages, tant pour les bibliothécaires que pour leurs usagers.

La Révolution et le début du développement des politiques scolaires

C'est avec la Révolution que commence une véritable politique scolaire sur l'ensemble du territoire. En effet, les Républicains comprennent très vite l'enjeu que représente l'acculturation des campagnes, dont les habitants sont nombreux et peuvent jouer un grand rôle dans le domaine politique. En 1792, l'abbé Grégoire publie un *Rapport sur la nécessité d'anéantir le patois et d'universaliser l'usage de la langue française*³³. Par conséquent, le français s'impose face aux langues régionales, permettant le début de l'harmonisation linguistique sur le territoire français. Selon Frédéric Barbier, cela « vise[nt] à construire un lien politique national et à favoriser la démocratie »³⁴. En effet, avec le droit de vote, les (futurs) électeurs doivent être instruits pour pouvoir voter. C'est ainsi que débute la scolarisation de masse, qui jouera un grand rôle dans le secteur de l'édition, devant par conséquent imprimer un grand nombre de manuels.

Les premiers lycées sont créés en 1802 et, en 1833, avec la loi Guizot, les communes de plus de cinq cents habitants doivent bénéficier d'une école. De plus, chaque département est tenu d'avoir une école normale de formation des maîtres. Cependant, le peu de moyens financiers freine quelque peu ces aspirations. Ce n'est qu'à la fin du XIX^{ème} siècle que l'école se développe véritablement avec les lois Ferry, mais il est considéré par les historiens comme le siècle de l'alphabétisation de masse³⁵. En effet, celle de 1881 instaure la gratuité de l'enseignement primaire, ce qui permet aux enfants des familles modestes d'accéder à l'éducation. Toutefois, les familles de paysans ou d'artisans, ayant besoin de main d'œuvre, réquisitionnaient souvent leurs enfants pour les aider, au détriment de l'école. Afin de pallier à cela, la loi de 1882 rend l'instruction obligatoire de six à treize ans, l'école devient également laïque. Les marchés du livre scolaire et de jeunesse connaissent alors une véritable expansion.

La scolarisation totale ne sera effectuée qu'à partir de 1930, apparaîtra alors un nouveau problème : celui de l'illettrisme. Selon Michel Vernus, il existe, avant 1940, trois niveaux de lecture qui correspondent aux trois niveaux de formation scolaire. En effet, encore à cette époque, les différentes classes ne bénéficient pas d'une égalité face à la scolarisation et les classes populaires

³³ Abbé H.-B. Grégoire, *Rapport sur la nécessité d'anéantir le patois et d'universaliser l'usage de la langue française. Séance du 15 prairial an II*. [Paris], Imprimerie nationale, [1794].

³⁴ Barbier, Frédéric, *op. cit. (Histoire du livre)*, p.242.

³⁵ Cavallo, Guglielmo, Chartier, Roger, *op. cit.*, p.393.

terminent généralement leurs études à la fin de l'école primaire, c'est-à-dire à l'âge de 14 ans (âge de la scolarisation obligatoire). Ainsi, il existe un niveau de lecture « populaire », où le lecteur prend toutes les informations qu'il lit pour vraies, un niveau de lecture « bourgeois », qui correspond au niveau d'études secondaires et où le lecteur exerce son esprit critique face aux informations, et un niveau de lecture « savant », où le lecteur s'interroge sur les textes et est capable de produire une thèse³⁶. Puis l'enseignement secondaire et supérieur devient accessible à tous en 1970, ce qui diminuera fortement les clivages.

Le développement d'une véritable politique de la lecture au XX^{ème} siècle

Selon Bernadette Seibel, c'est au début du XIX^{ème} siècle que se construit « l'autonomie de l'espace social consacré à la culture »³⁷, cependant, il se construit avant tout contre l'Etat et est le fruit de ses acteurs, les artistes et les intellectuels. Ce n'est qu'à partir de la création du ministère des Affaires culturelles, en 1959, qui sera dévolu à Malraux, que l'Etat prend en main le domaine de la culture, avec pour volonté de la démocratiser, de la rendre accessible à tous. Le champ artistique, auparavant financé par les mécènes et les intellectuels eux-mêmes, devient l'apanage de l'Etat qui intervient dans ce domaine pour en préserver l'autonomie. Les politiques de la lecture sont mises en place avec pour but principal le développement de la lecture, et notamment de la lecture publique, mais également pour aider à la création et à la diffusion du livre sur le territoire national. La mission de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique, chargée de mettre en place ces politiques est donc de :

donner à la masse des Français le goût du livre et de la lecture, de les aider à prendre conscience du besoin de lire, non seulement pour leur plaisir, mais aussi pour leur éducation, leur information, leur culture et leur promotion sociale, et de leur offrir gratuitement un ensemble de services publics organisés en réseaux, favorisant l'accès à tous les livres, par tout citoyen, sans aucune distinction et dans la liberté de choix³⁸.

Cependant, la politique de la lecture est d'abord centrée sur l'accès aux œuvres, comme en témoigne la création des maisons de la culture, et non sur l'acquisition de connaissances pour faciliter cet accès. C'est à partir des années 1950-1960 que l'Etat prend conscience du fort besoin d'éducation en matière de lecture et impose la création de CDI dans les collèges et les lycées et met en place, avec le ministère de l'Education nationale, de nouveaux enseignements de la lecture prenant en compte la diversité des pratiques. Mais ce n'est véritablement que dans les années 1990, avec les lois sur la décentralisation, que s'effectue un véritable maillage du territoire en matière de lecture publique, cette

³⁶ Vernus, Michel, *op. cit.*, p.100.

³⁷ Mollier, Jean-Yves, *Histoires de lecture XX^e-XX^e siècles*, Bernay Société d'histoire de la lecture, 2005, p.43.

³⁸ Mollier, Jean-Yves, *op. cit.*, p.45.

dernière étant désormais à la charge des municipalités. La lecture comporte dès lors un important enjeu social puisqu'il devient pratiquement nécessaire de savoir lire pour avoir accès à tous les services proposés.

La banalisation du livre, un objet désacralisé, le problème de la baisse de la lecture

C'est au carrefour du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle que le livre est véritablement devenu un objet banal, accessible à tous. Avec la presse et l'essor considérable de la production, ainsi que la pratique de la lecture extensive, le livre représente de moins en moins un support immuable, voué à être conservé. Au contraire, le livre, de même que les journaux et magazines, est un bien de consommation, lu une fois puis oublié, ce que reflète d'ailleurs la rotation extrêmement rapide des fonds en librairies (le nombre de livres augmente mais le nombre de tirages et leur temps de rotation est en constante baisse). Ce sont donc bien les pratiques de lecture qui différencient désormais les lecteurs. L'apparition des nouveaux médias et la multiplication des supports relèguent l'imprimé, selon Frédéric Barbier, à « une composante partielle du champ de l'information et de la communication »³⁹. Mais, comme nous l'avons vu avec l'apparition des nouveaux médias, aucun n'a encore disparu et tous deviennent complémentaires, car les médias précédents parviennent à trouver leur originalité par rapport aux nouveaux. Cependant, la question du livre numérique reste épineuse, même si ce dernier ne parvient pas encore à concurrencer véritablement le livre papier, car il propose de nombreuses fonctionnalités, dont nous reparlerons par la suite, qui sont impossibles à mettre en œuvre sur un support papier. On peut, dans ce cas-là, faire le rapprochement avec le CD, industrie fortement mise à mal par le téléchargement, plus simple, plus rapide et souvent moins cher. Mais il reste tout de même plus difficile de se concentrer pour lire sur un écran que sur un support imprimé, du moins jusqu'à ce que les techniques d'écrans et d'encres numériques se développent.

Au début des années 1970 apparaît un nouveau problème, révélé par les enquêtes du ministère de la Culture et de l'Insee, ainsi que par les professeurs de collèges, celui de l'illettrisme. Après une quinzaine d'années de nouvelles politiques de la lecture basées sur la coopération entre l'Education nationale et la culture qui n'aboutiront pas à des résultats conséquents, le Groupe de lutte contre l'illettrisme (GPLI) est créé en 1985. Cette lutte est principalement gérée par les bibliothèques publiques, qui mettent en œuvre des actions pour toucher les exclus de la lecture et les faibles lecteurs, et organisent des bibliothèques hors les murs. En 1990 le ministère de l'Education nationale met en place le plan Lecture Migeon avec pour but l'incitation au plaisir de lire. On constate également une augmentation du nombre des faibles lecteurs ainsi qu'une baisse de la lecture chez les forts lecteurs. Cette constatation provoque une grande inquiétude des pouvoirs publics car, en France, la lecture

³⁹ Barbier, Frédéric, *op. cit.*, p.298.

représente un enjeu social et politique d'importance. En effet, selon les auteurs de l'ouvrage *Et pourtant, ils lisent...*, « l'illettrisme est d'abord vécu comme échec de l'instruction publique et à travers elle de la société tout entière »⁴⁰ et « la « crise de la lecture » devient le symptôme inquiétant d'une dislocation du lien social et d'une perte de repères communs »⁴¹. Cela nous montre bien le changement de statut qu'a acquis la lecture au fil des siècles, auparavant ambiguë car considérée à la fois comme libératrice et aliénante, aujourd'hui comme facteur du lien social et à la base de notre société. Cependant, cette crise de la lecture reste tout de même à nuancer. En effet, la production de livres n'a jamais été aussi importante qu'aujourd'hui et, selon les sondages, la lecture représente la première dépense culturelle des Français. De plus, il faut constater qu'au lycée et dans l'enseignement supérieur, le scientifique est plus valorisé que le littéraire, et la forte pratique de lecture ainsi que la possession d'une bibliothèque n'est plus un facteur de distinction sociale, contrairement aux siècles précédents. On constate donc plusieurs ambiguïtés dans ce que l'on nomme « crise de la lecture ». Le fait que le livre ne soit plus le support principal d'information explique en partie la baisse de la lecture, l'augmentation des services dans le domaine des loisirs laisse moins de temps pour la pratique de la lecture, ce qui permet d'en comprendre la désaffection des jeunes. Cependant, la question de l'illettrisme reste grave dans une société très administrative, où la majorité des formalités se font par écrit.

Ainsi, en parallèle aux évolutions techniques et à l'apparition de nouvelles pratiques de lecture et de nouveaux espaces sociaux, le pouvoir prend de nombreuses mesures en faveur de la lecture. Cependant, c'est souvent grâce à l'impulsion du peuple et des professionnels que celles-ci sont enclenchées. Grâce à l'essor des bibliothèques et des écoles, ainsi qu'aux politiques culturelles et scolaires, tout le monde peut avoir accès au livre et y est même fortement incité, c'est la démocratisation culturelle. Toutefois, cette dernière revêt plusieurs aspects : son aspect positif tend bien en faveur de la démocratie et de l'égalité des chances, mais, dans les faits, et en lien avec l'apparition des nouvelles technologies et des nouveaux médias, il reste toujours des cultures parallèles, celle plutôt élitaire, qui valorise les classiques et qui bénéficie d'une véritable incitation à la culture, et celle plutôt populaire ou communautaire, peu légitimée, qui tendent quelques fois à se rejoindre. Le constat de l'illettrisme et d'une « crise de la lecture » à la fin du XX^{ème} siècle inquiète fortement les politiques. En effet, au fil des siècles, la lecture a changé de statut, jusqu'à devenir un des fondements des sociétés occidentales, et la banalisation du livre, voire son rejet, sont les causes de mutations sociétales et industrielles, et l'on peut se demander si cela n'est pas le signe d'une profonde évolution des mentalités. Le livre, consacré comme symbole de l'émancipation et de la pensée critique, est désormais rejeté au 7^{ème} rang des loisirs des Français, en particulier au profit de la

⁴⁰ Baudelot, Christian, Cartier, Marie, Detrez, Christine, *Et pourtant, ils lisent...*, Editions du Seuil, Paris, 1999, p.13.

⁴¹ *Ibidem*.

télévision et de l'ordinateur (tant pour internet que pour les jeux vidéo), et le risque principal est le fait de prendre tout ce qui est dit (ou écrit, avec internet) pour vrai, sans prendre le temps de vérifier. Cependant, il convient de remarquer que les pratiques de la lecture se sont considérablement diversifiées et que la notion de « crise de la lecture » est à nuancer, mais nous reparlerons de tout cela par la suite.

Conclusion du chapitre I

Après ce bref aperçu des différentes évolutions liées à la lecture, celles de l'objet livre, tant dans sa production, dans sa forme que dans sa diffusion, celles de la lecture, que se soit au niveau des pratiques, des politiques ou des institutions qui en ont la charge, mais également celles de la société, nous avons vu que la culture française, et plus généralement celle de l'occident, est en étroite corrélation avec ces dernières. En effet, le livre est un moyen de communication qui, contrairement à la parole impliquant une relation directe entre ses acteurs, permet la réflexion personnelle, la méditation, et donc la formation des idées, mais également leur diffusion à grande échelle. Au départ utilisé comme support de conservation d'une mémoire collective, d'un patrimoine, permettant à l'orateur de pallier à ses oublis ou à l'administration de conserver des données, ayant donc une fonction avant tout utilitaire, il est ensuite devenu un moyen de se construire personnellement. Le livre a donc rapidement possédé deux dimensions fondamentales : celle du collectif, de l'échange, que se soit au niveau de la diffusion des idées à travers la relation auteurs/lecteurs, ou au niveau social, en tant que support d'un patrimoine commun, mais également de socialisation autour de son contenu, et celle de l'individuel, à travers les lectures personnelles, permettant au lecteur d'acquérir une culture par lui-même, et de se construire intellectuellement. Les différentes évolutions technologiques dont il a fait l'objet ont modifié ses implications, ses utilisations et ses buts, ce qui a joué un grand rôle dans l'évolution des idées et des mentalités. De l'objet réservé à une élite, le livre a tendu, malgré quelques périodes de retour en arrière, à être accessible au plus grand nombre et a été un enjeu fondamental pour l'évolution de la société, étant à la fois le principal support d'information pendant de nombreux siècles, mais également arme de combat et de propagande au service d'idéologies ou de la liberté. Les autorités, gouvernementales et cléricales, ont très tôt compris le pouvoir du livre et de la lecture, qui pouvait mettre en danger leur suprématie et ont tenté, au fil des siècles, de le contrôler, jusqu'à la prise de conscience, née de la bourgeoisie et de la formation d'un espace public, de son utilité pour le peuple et son émancipation (ou parfois son contrôle). Depuis le XIX^{ème} siècle, le livre, la lecture, et tout ce qu'ils impliquent, ont été au cœur des préoccupations politiques et culturelles, jusqu'à la véritable démocratisation de l'instruction, qui permet désormais à tous d'y avoir accès. Cependant, l'apparition de nouveaux médias a bouleversé et remis en question la suprématie du livre, tant en matière d'accès à l'information et à la culture qu'en matière de loisir. Nous avons vu que ces bouleversements inquiètent les politiques et les acteurs de la chaîne du livre et allons donc maintenant

nous intéresser aux études et aux enquêtes faites sur la lecture et les lecteurs, ainsi qu'aux institutions de l'offre de lecture, afin de tenter de mieux comprendre les véritables implications de la lecture et son impact, au niveau sociétal et individuel.

CHAPITRE II : PRATIQUES, OFFRES ET DEMANDES DE LECTURE

I. QUELQUES THEORIES SUR LES PRATIQUES ET USAGES DE LECTURE

I. 1). La naissance des études sur la lecture

Les premières étapes

L'un des innovateurs en matière de sociologie de la lecture est le russe Nicolas Roubakine, intéressé dès le début de ses études aux problèmes d'analphabétisme chez les masses populaires, phénomène contre lequel il tentera de lutter. Devenant ensuite bibliothécaire, il s'intéresse véritablement aux lecteurs et à leurs goûts en les interrogeant et devient alors chercheur dans ce domaine et tente de fonder des cercles d'autodidaxie. Il publie, en 1895, son premier ouvrage, intitulé *Etudes pour le public russe de lecteurs*, qui sera suivi de nombreux textes, toujours en rapport avec le livre ou les lecteurs. L'un des concepts clé de sa théorie est la « Bibliopsychologie », qui consiste à connaître les lecteurs pour comprendre ce qu'ils attendent et pouvoir ainsi les satisfaire, en partant du principe que le livre exerce une action, non seulement sur le lecteur, mais également sur la société et la culture. Il s'intéresse aussi à la figure de l'auteur en tant que celui-ci sait s'adresser à des lecteurs par le biais de l'objet-livre, ainsi, la majeure partie de son œuvre se fonde sur le lien livre/auteur/lecteur. Il publie en 1922 son ouvrage de référence : *Introduction à la psychologie bibliologique : théorie et pratique*, dans lequel il expose ses idées et ses concepts fondamentaux. La « psychologie bibliologique » est alors une véritable science, basée sur l'expérimentation et les statistiques. Roubakine est l'un des premiers à développer ce qui plus tard sera pris en compte par de nombreux sociologues de la lecture : le fait que les conditions de lecture (âge, lieu, état d'esprit, ...) changent la manière de voir le contenu même du livre, ainsi, le livre touchera différemment tel ou tel lecteur, mais aussi un même lecteur à différentes périodes de sa vie. Il propose alors une typologie des situations de lecture : le feuilletage, consistant à se faire une idée du livre, la lecture d'apprentissage, la lecture simultanée de plusieurs œuvres et la lecture de méditation. Ces catégories seront reprises et affinées par de nombreux sociologues. Il s'intéresse également aux formes du livre et à leur influence sur les lecteurs, et propose ainsi une typologie des maisons d'édition selon leurs publications et donc le public

qu'elles touchent. Bien que le livre soit l'un des objets principaux de ses recherches (il est selon lui « l'instrument le plus puissant dans la lutte pour la vérité et la justice »), c'est véritablement le lecteur qui en est au cœur. En effet, l'originalité de Roubakine à cette époque est de s'intéresser à toutes les formes, tous les supports permettant la lecture, c'est ainsi qu'il parle de « discours cristallisé », évoquant une parole, une pensée qui se communique au moyen d'un média, d'un support quel qu'il soit, et permettant à un destinataire d'y avoir accès et donc de connaître de nouvelles choses. Refusant la hiérarchie des œuvres, il considère que tout ce qui permet l'accès à la lecture est bon, en ce sens que cela permet à l'individu de se construire et de former sa personnalité, il lutte donc contre la lecture imposée à l'école et insiste pour que cette dernière soit plutôt vouée à donner des outils aux élèves pour qu'ils puissent choisir eux-mêmes leurs lectures. Il propose dans ce sens une classification des livres selon les actions qu'ils provoquent sur les lecteurs (émotion, imagination, attention, ...), afin que le lecteur, lorsqu'il sait ce qui lui convient, puisse facilement trouver un ouvrage selon ses goûts⁴².

Dès les années 1920, c'est au tour des Etats-Unis de s'intéresser à la question, notamment grâce à Douglas Waples, professeur de bibliothéconomie à l'université de Chicago. Il fait par ailleurs partie de l'« Ecole de Chicago », regroupant de nombreux sociologues autour de divers sujets. Selon Martine Poulain, ses ouvrages sont basés sur des « enquêtes cherch[ant] à déterminer qui lit quoi et pourquoi, mais tent[ant] aussi d'identifier les effets de la lecture sur les lecteurs »⁴³. Douglas Waples remarque le lien entre la crise économique qui sévit dans son pays et le besoin de lecture des gens, qui sont alors de plus en plus nombreux à fréquenter les bibliothèques, comme si la lecture, notamment celle de la presse, permettait au peuple de mieux affronter les effets de cette crise. Les membres de cette Ecole de Chicago sont ainsi les premiers à s'intéresser, en tant que sociologues, aux médias de masse et à leur influence sur le peuple. S'intéressant tout d'abord au lien entre lecture et politique, ils en viendront par la suite à la lecture littéraire. Ils prennent donc en compte, dans leurs enquêtes, à la fois le lecteur, comme l'avait fait Roubakine, en portant leur attention sur ses conditions de lecture et sa place dans la société, mais aussi le texte, en se demandant pourquoi et comment il est diffusé. Ils distinguent également différentes pratiques de lecture, selon les effets qu'elle provoque sur le lecteur. On trouve ainsi la lecture « instrumentale », lorsque son but est pratique, celle de « prestige », visant à se conforter soi-même et à conforter ses opinions, la lecture de « renforcement », lorsque le lecteur change d'opinion, la lecture « esthétique », pour le plaisir, et enfin la lecture de « délassement », pour s'évader. Nous verrons par la suite que de nombreux travaux de sociologie des pratiques de lecture ont effectué des classifications plus ou moins similaires.

⁴² La plupart de ces éléments sont tirés de l'article présent à cette adresse : <http://www.savoirscdi.cndp.fr/index.php?id=527>

⁴³ Poulain, Martine (dir), *Histoire des bibliothèques françaises, Les Bibliothèques au XXème siècle, 1914-1990*, Promodis-Editions du Cercle de la Librairie, 1992, p.196.

Les études et enquêtes en France

En France, les premières études et enquêtes sur la lecture, dans les années 1950, sont marquées par une approche avant tout quantitative. Selon Jean-François Hersent, elles ont été dominées par les approches sociologiques consistant à « souligner l'influence des caractéristiques socio-culturelles des populations sur leur rapport au livre »⁴⁴ et envisagent les lecteurs à partir de leur âge, sexe, niveau de diplôme et catégories socioprofessionnelles. Ces enquêtes sont effectuées dans le cadre des réflexions sur la sociologie des loisirs, dans une société française alors en pleine transformation, due en grande partie au contexte des « trente glorieuses » qui a permis aux Français d'avoir plus de temps pour eux, et donc pour leurs loisirs. Ce sont d'abord des militants pour l'Education Populaire qui s'y intéressent, notamment en la personne de Joffre Dumazedier qui, en 1953, crée le groupe de sociologie du Loisir au CNRS. Dans les années 1960, une grande étude, pionnière en la matière, est effectuée par Escarpit, Robine et Guillemot, sur les habitudes de lecture de jeunes recrues du centre de sélection militaire de Limoges⁴⁵. Cette étude révèle que :

la pratique de la lecture est plus intense chez les jeunes originaires du monde citadin que pour ceux du monde rural et agricole, qu'elle est liée à leur niveau d'instruction et à la position du père dans la hiérarchie socio-professionnelle⁴⁶.

Ces résultats seront d'ailleurs confirmés par les études suivantes. Cependant, les chercheurs, jusqu'aux années 1970, ne s'intéresseront exclusivement qu'à la lecture de livres, ne prenant pas en compte dans les pratiques de la lecture celles des magazines ou encore des bandes dessinées. Elles prennent donc en compte uniquement la lecture littéraire, ce qui ne reflète pas tout à fait la réalité de la lecture dans son ensemble au sein de la société. D'autres enquêtes ont également été effectuées dans ces années-là, principalement par les acteurs de la chaîne du livre ou des militants pour la lecture, tels que les bibliothécaires eux-mêmes, notamment pour connaître les impacts de la lecture publique sur la population. Cependant, à une époque où le livre ne s'est pas encore banalisé et où la pratique de la lecture littéraire reste un signe de distinction sociale, les résultats de ces enquêtes, bien que précis et essentiels pour les connaissances en matière de sociologie des pratiques culturelles, ont tendance à être légèrement surévalués par les interrogés. Ce n'est qu'à partir de 1967 que les enquêtes sur la lecture et les pratiques culturelles sont effectuées au niveau national, grâce à l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) qui étudie *Le comportement de loisir des Français*. A cette époque, la diffusion de livres et les pratiques de lecture sont assez restreintes et concernent avant tout

⁴⁴ Hersent, Jean-François, *Sociologie de la lecture en France : Etat des lieux (Essai de synthèse à partir des travaux de recherche menés en France)*, juin 2000. Article en annexe.

⁴⁵ Escarpit, R., Robine, N., Guillemot, A., *Le Livre et le conscrit*, Bordeaux, SOBODI, 1966.

⁴⁶ Horellou-Lafarge, Chantal, Segré, Monique, *Sociologie de la lecture*, La Découverte, 2003, p.64.

l'élite. Ce n'est véritablement qu'entre 1960 et 1990, grâce à l'essor de la production éditoriale et de la diffusion, ainsi qu'à la mise en place de politiques culturelles au niveau national et régional, que la lecture de livres augmentera considérablement. Mais ces enquêtes, pour être réellement significatives, doivent être effectuées dans la durée, afin de pouvoir être comparées et de remarquer des évolutions. C'est ainsi qu'à partir de 1973, le ministère de la Culture organise une grande enquête sur *Les Pratiques culturelles des Français*, dirigée par Olivier Donnat, qui sera renouvelée quatre fois (en 1973, 1981, 1989, 1997 et 2008). Ces enquêtes permettent de remarquer l'évolution que nous avons décrite précédemment, mais également le fait qu'après les années 1990, considérées comme l'apogée de la lecture en France, la pratique de la lecture de livres baisse, tant au niveau du nombre de lecteurs de livres que du nombre de livres lus par les lecteurs. Cela est dû en grande partie aux phénomènes que nous avons décrits dans le chapitre I, que constituent la banalisation du livre dans la société française et sa désacralisation, ainsi que le développement considérable des services et équipements de loisirs. On constate toutefois que si la lecture de livres, la lecture littéraire est en constante baisse, les autres supports de lecture, tels que les revues, les magazines, les périodiques, impliquent en réalité une diversification des pratiques. Cette diversification est aujourd'hui d'avantage prise en compte dans les enquêtes, ce qui permet de relativiser quelque peu les craintes concernant la « crise de la lecture », de plus, il convient également de porter attention aux nouveaux supports de la lecture, et notamment à internet. C'est le cas dans l'enquête de 2008 sur *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, qui révèle une certaine division de la société, cette fois non plus en termes de classes sociales ou de niveau d'instruction, selon les différentes générations en lien avec l'apparition des nouvelles technologies. C'est ainsi qu'Olivier Donnat affirme qu' :

Aussi est-il souvent utile, pour appréhender la diversité actuelle des modes d'articulation de l'internet avec les médias ou les formes d'accès à la culture qui lui préexistaient et évaluer à sa juste mesure l'impact de la révolution numérique, de regarder la société française comme l'addition de quatre générations « produites » dans des conditions très différentes et plus ou moins en phase avec les générations successives de technologies apparues ces trente dernières années, selon l'âge qu'elles avaient au moment de leur diffusion ⁴⁷ .

Il distingue ainsi quatre générations dont les pratiques culturelles sont différenciées : celle des gens nés avant la seconde guerre mondiale, élevés dans la « suprématie de l'imprimé », peu touchée par la révolution numérique, celle des « *baby-boomers* », première à avoir eu une « culture juvénile » propre (différente de celle de leurs parents), centrée autour de la musique, celle des personnes ayant entre trente et quarante ans, ayant vécu de nombreuses transformations (télévision avec programmes en continu, radios libres) mais surtout la « diversification de l'offre culturelle », qui s'est assez bien adaptée à la révolution numérique, et celle des moins de trente ans, qui connaît tout cela depuis son

⁴⁷ Donnat, Olivier, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, Eléments de synthèse 1997-2008*, p.11, disponible sur le site <http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/08synthese.pdf>.

enfance, considérée comme la « génération d'un troisième âge médiatique encore en devenir ». Cette étude nous révèle donc que les pratiques culturelles, et par conséquent les pratiques de lecture, sont intimement liées aux développements technologiques et aux évolutions de la société, et surtout, que chaque nouveau support induit de nouvelles pratiques. Il insiste toutefois sur le fait que la révolution numérique et internet, dans la plupart des cas, ne modifient pas totalement les pratiques culturelles mais les perpétuent, les approfondissent.

Ainsi, les différentes études et enquêtes sur la lecture et, plus généralement, sur les pratiques culturelles, qui débute dès la fin du XIX^{ème} siècle, nous permettent de mieux comprendre les mécanismes complexes des liens entre les lecteurs et les évolutions de la société. Effectuées par divers acteurs dans des buts différents, psychologiques, économiques, politiques ou culturels, elles nous montrent bien l'intérêt croissant qu'a porté la société à une pratique considérée comme essentielle dans la culture occidentale, étant présente à tous les niveaux de la vie quotidienne et, par conséquent, incontournable. Jean-Claude Passeron considère d'ailleurs la pratique de la lecture « par ses fonctions sociales, [comme] la plus diversifiée des pratiques culturelles »⁴⁸, imposée à tous, certes à différents niveaux, au sein de notre société. De la typologie des lecteurs aux typologies des pratiques, ces études sont désormais essentielles, tant pour les acteurs de la chaîne du livre car elles leur permettent ainsi de mieux conduire leurs politiques en direction des lecteurs, que pour les politiques car la lecture est à la base de l'éducation, fondamentale pour le peuple. Toutefois, comme le rappelle Gilles Pronovost, ces enquêtes ont tout de même des limites car « [leurs] résultats reflètent autant une « réalité culturelle » qu'une perspective d'observation teintée des préoccupations de l'instant »⁴⁹. Par conséquent :

L'étude des activités culturelles n'est donc qu'une facette des comportements quotidiens. Il s'agit d'un niveau relativement superficiel de la culture. Elles se révèlent néanmoins d'un grand intérêt, car elles mettent en lumière la structure des comportements, ainsi que des processus sociaux à l'œuvre dans toute société (stratification sociale, stéréotypes, subcultures, etc.)⁵⁰.

I. 2). Etudes sur les pratiques de lecture

Hans Robert Jauss et l' « horizon d'attente »

Dans la lignée des théories que nous avons passées en revue, Hans Robert Jauss, philosophe et théoricien de la littérature allemand du XX^{ème} siècle, place son attention non sur les œuvres elles-mêmes, mais bien sur la réception qui en est faite par les lecteurs. Il fait partie de l'Ecole de

⁴⁸ Passeron, Jean-Claude, *Le Raisonnement sociologique*, Nathan, « Essais et recherches », 1991.

⁴⁹ Pronovost, Gilles, *Médias et pratiques culturelles*, Presses universitaires de Grenoble, 1996, p.15.

⁵⁰ *Ibid.*, p.18.

Constance, dont il est d'ailleurs l'un des principaux représentants, qui a pour but d'actualiser l'histoire littéraire et de prendre en compte tous les éléments qui permettent de mieux la comprendre et ainsi de lui redonner son importance. Le lecteur est donc au centre de sa théorie, car c'est bien lui qui donne à la littérature sa fonction sociale, en l'actualisant. Selon lui, « La vie de l'œuvre littéraire dans l'histoire est inconcevable sans la participation active de ceux auxquels elle est destinée »⁵¹. Il s'intéresse aux lecteurs, aux publics, mais avant tout aux effets que la littérature produit sur ces derniers et prête une grande attention au lien entre les œuvres nouvelles et antérieures, car c'est bien selon ce que l'on connaît que l'on peut juger ce qui est nouveau. Il insiste également sur le fait qu'un texte n'existe véritablement qu'à partir du moment où il est lu, et qu'il produit des effets, des expériences différentes sur chaque lecteur, ainsi, selon lui, l'œuvre littéraire a une nature dialectique, c'est-à-dire qu'elle permet le dialogue entre le texte, écrit par l'auteur, et son (ou ses) destinataires. L'un des concepts clés de sa théorie est ce qu'il nomme l'« horizon d'attente » des lecteurs, qu'il définit lui-même ainsi :

le système de références objectivement formulable qui, pour chaque œuvre au moment de l'histoire où elle apparaît, résulte de trois facteurs principaux : l'expérience préalable que le public a du genre dont elle relève, la forme et la thématique d'œuvres antérieures dont elle présuppose la connaissance, et l'opposition entre langage poétique et langage pratique, monde imaginaire et réalité quotidienne⁵².

Selon lui, l'œuvre littéraire est donc en quelque sorte au centre d'un réseau de références : références à l'histoire littéraire, qui classe les œuvres en genres ayant des caractéristiques particulières et reconnaissables et qui distingue également les différents sujets auxquels elles font allusion, mais aussi référence au contexte de l'époque à laquelle les œuvres sont produites ou lues. Ce réseau de références se concrétise dans la figure du lecteur ou du critique et lui permet ainsi de juger, d'apprécier l'œuvre. Sans nier totalement la subjectivité des individus lecteurs, il la replace dans un ensemble de contextes, esthétiques et historiques, qui permet d'avoir une vue globale de leurs attentes. Au-delà du contexte dans lequel l'œuvre se situe, cette dernière crée elle-même son propre contexte, qui définira également l'horizon d'attente du lecteur. Si l'œuvre, par sa nouveauté et son originalité, modifie cet horizon d'attente, elle provoque un « écart esthétique » et cela permet également de la juger et notamment de démontrer son caractère véritablement artistique, par opposition aux œuvres qui répondent parfaitement à cet horizon d'attente, qui elles sont qualifiées par Jauss de « simple divertissement »⁵³. Il critique la sociologie de la littérature lorsqu'elle postule que l'œuvre, lorsqu'elle est produite, sait déjà s'adresser à un public spécifique et dit à ce sujet qu' :

⁵¹ Jauss, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Gallimard, Paris, 1978, p.49.

⁵² Jauss, Hans Robert *op. cit.*, p.54.

⁵³ Jauss, Hans Robert *op. cit.*, p.58.

il y a des œuvres qui n'ont encore de rapport avec aucun public défini lors de leur apparition, mais bouleversent si totalement l'horizon familier de l'attente que leur public ne peut se constituer que progressivement⁵⁴.

Il insiste par ailleurs sur la fonction sociale de la littérature, dans le sens où l'œuvre, lorsqu'elle est lue, provoque une réaction du lecteur par rapport à sa vie et modifie ainsi son comportement au sein de la société. Il postule donc que la littérature comme activité sociale, en modifiant les horizons d'attente et les mentalités des lecteurs, les fait agir sur la réalité de leur temps et provoque donc des changements au sein de la société, grâce aux nouveaux problèmes qu'elle soulève. Bien plus qu'une simple théorie ou histoire littéraire, son œuvre vise à montrer que la littérature permet à l'homme de s'émanciper.

Stanley Fish et les « communautés interprétatives »

Syanley Fish, professeur de littérature américain et théoricien de la littérature, ajoute quant à lui une nouvelle composante à la trilogie livre/auteur/lecteur déjà évoquée dans les théories précédentes : les « communautés interprétatives ». Dans sa théorie de l'interprétation, qu'il développe dans son ouvrage *Quand lire c'est faire, l'autorité des communautés interprétatives*, il défend sa thèse, souvent controversée, selon laquelle :

les significations ne sont la propriété ni de textes stables et fixes ni de lecteurs libres et indépendants, mais de communautés interprétatives qui sont responsables à la fois de la forme des activités d'un lecteur et des textes que cette activité produit⁵⁵.

Il affirme ici que les « communautés interprétatives », c'est-à-dire les cadres sociaux dans lesquels se situent les lecteurs et les œuvres, conditionnent les lectures et leur interprétation. Il minimise ainsi le rôle de l'auteur dans sa capacité à produire une œuvre avec un sens bien déterminé, accessible directement aux lecteurs, mais également l'indépendance du lecteur dans sa subjectivité, puisque cette dernière devient le fait de « communautés ». Yves Cítton, professeur à l'université et rédacteur de la préface de l'ouvrage précédemment cité, donne une portée politique à cette théorie en disant :

C'est une tâche politique immédiate de nous convaincre qu'*aucun* texte ne prescrit quoi que ce soit par lui-même, mais que ce sont toujours des interprètes qui font dire quelque chose qu'il leur est utile⁵⁶.

⁵⁴ Jauss, Hans Robert *op. cit.*, p.61.

⁵⁵ Fish, Stanley, *Quand lire c'est faire, l'autorité des communautés interprétatives*, Les Prairies Ordinaires, 2007, p.55.

⁵⁶ Fish, Stanley, *op. cit.*, Préface, p.25.

Ainsi, selon la « communauté interprétative » dont nous faisons partie, nous avons des présupposés, des attentes et des envies qui conditionnent ce que nous allons trouver dans les textes, ou plutôt ce que nous allons remarquer, et cela est différent d'une « communauté interprétative » à l'autre. De même, le but dans lequel nous lisons un texte conditionne d'une certaine manière la façon de le lire et, dans ce cas, c'est l'usage qui est fait du texte qui en donne la signification. C'est donc ici tout un réseau de circonstances autour du lecteur qui façonne les différentes interprétations d'un même texte. Nous trouvons ici un autre moyen d'expliquer le lien entre lecture et société, c'est-à-dire que, selon ce point de vue, les différents espaces sociaux qui composent la société engendrent des lectures particulières des textes qui viennent conforter les positions et les présupposés de ces mêmes espaces.

Sociologie, ethnologie, les différents usages et pratiques de lecture

Certains chercheurs et sociologues, dont Chantal Horellou-Lafarge et Monique Segré, ont tenté d'effectuer une classification des usages de lecture afin de comprendre dans quels buts lisent les lecteurs et quelles sont leurs motivations, leur degré d'investissement. Cela permet en outre d'avoir une vue d'ensemble sur la diversité des pratiques de la lecture. Il existerait donc des « lectures ordinaires », notion inventée par Robert Darnton, c'est-à-dire des lectures, notamment de romans, effectuées dans le but de mieux se comprendre soi-même, de trouver de l'aide pour améliorer sa vie personnelle, de trouver des solutions à ses propres problèmes. La deuxième catégorie est celle des « lectures pratiques », ayant pour but d'être utiles, d'obtenir des conseils pratiques, et sont généralement effectuées avec une volonté de résultat immédiat, elles concernent avant tout les encyclopédies et les revues (de jardinage ou de décoration par exemple). On trouve ensuite les « lectures professionnelles », dont le but est pour le lecteur d'actualiser ses savoirs dans son domaine de compétences professionnel, elles concernent les revues et les ouvrages spécialisés ou de vulgarisation. La dernière catégorie est celle des « lectures de divertissement », dont le but est de se distraire, de s'évader des contraintes quotidiennes, ce sont avant tout des lectures faciles, qui ne nécessitent pas un gros effort de réflexion, comme les revues et les magazines de loisirs, les romans sentimentaux ou policiers, les bandes dessinées⁵⁷. Grâce à cette classification, nous pouvons voir les différentes fonctions de la lecture qui peuvent être effectués par le même lecteur soit simultanément, soit à différents moments. En revanche, cela ne nous donne pas réellement d'informations sur les lecteurs eux-mêmes et leurs niveaux de lecture.

C'est ce qu'a tenté de faire Olivier Donnat, grâce à ses enquêtes et qu'il reprend dans son ouvrage *Les Français face à la culture, de l'exclusion à l'éclectisme*. Il répartit en effet les lecteurs français en six catégories, « six rapports à la lecture », qui nous montrent les comportements des Français face à la

⁵⁷ Cette typologie est tirée de l'ouvrage *Sociologie de la lecture* déjà évoqué.

lecture, en établissant une hiérarchie partant du plus faible niveau de lecture au plus fort. On trouve tout d'abord les « non-lecteurs de livres », c'est-à-dire ceux qui lisent très peu ou pas de livres, mais qui peuvent toutefois lire des magazines ou des quotidiens, puis ceux qui ont un « rapport distant au livre », qui lisent épisodiquement. Ces deux catégories représentent la moitié des Français, résultat qui est tout de même alarmant. On trouve ensuite ceux qui ont « le goût exclusif de la fiction », qui peuvent lire beaucoup ou moyennement. Ce groupe, minoritaire, se compose d'une majorité de femmes, et l'on peut le mettre en lien avec la catégorie des « lectures de divertissement » énoncée plus haut. Puis, ceux qui ont des « rapports ordinaires avec la lecture », qui se situent dans la moyenne, lisent des livres et de la presse, qui représentent environ un quart des Français. Le dernier quart regroupe ceux qui pratiquent une « lecture fréquente et utile », qui lisent tous les supports avant tout dans le but d'acquérir des connaissances, et enfin, ceux qui ont pour mot d'ordre « le livre roi », qui privilégient le livre, notamment les classiques et les éditions intellectuelles, aux autres supports⁵⁸. L'appartenance à ces différents groupes, souligne l'auteur, est intimement liée au niveau du diplôme (les plus forts lecteurs ont généralement un plus haut niveau d'études) et au sexe (les femmes lisent plus et plus souvent de la fiction que les hommes). Nous voyons donc, grâce à ces classifications, un panorama des usages de la lecture ainsi que des différents types de lecteurs au sein de la société française.

Nous remarquons ainsi que les différents chercheurs en la matière sont partis du point de vue que la lecture est un acte essentiel au sein de la société, qu'il convient de mieux le connaître pour en améliorer l'apprentissage, la diffusion et même pour le revaloriser. Convaincus, chacun à leur manière, que lecture et évolutions de la société sont intimement liées, ils mènent des enquêtes, effectuent des classifications et théorisent les effets de la lecture, les besoins qui poussent à lire ou encore les conditions qui font que les lecteurs interprètent différemment les mêmes textes. Ces recherches sont importantes dans la mesure où, comme nous l'avons vu auparavant, la lecture, quelle qu'elle soit, est un acte fondamental dans notre société. Cependant, les enquêteurs se sont avant tout intéressés à la lecture littéraire, alors qu'elle ne compose qu'une infime partie de ce qui est lu en réalité. Nous remarquons en effet au fil des enquêtes que la lecture sur les autres supports que le livre, notamment la presse et les magazines, est majoritaire chez les Français et que les comportements face à la lecture sont très diversifiés, que ce soit d'un lecteur à l'autre ou pour un même lecteur à des moments différents. Nous voyons également que selon les questions posées lors des enquêtes et selon les présupposés avec lesquels elles sont menées, des résultats parfois différents, voire opposés peuvent apparaître. Il convient donc de bien les replacer dans leurs contextes pour que les résultats soient véritablement significatifs. Les études sur la réception et l'interprétation des textes mettent en avant le

⁵⁸ Donnat, Olivier, *Les Français face à la culture, de l'exclusion à l'éclectisme*, La Découverte, Paris, 1994, p.285-286.

fait que nos lectures sont conditionnées par le contexte dans lequel nous nous trouvons, mais également que la lecture exerce une fonction sociale, en ce sens qu'elle permet à l'individu de connaître d'autres points de vue ou d'approfondir ses idées, d'acquérir de nouvelles connaissances et de réfléchir sur lui-même, ce qui peut accentuer ou modifier son comportement au sein de la société.

II. LA LECTURE OBLIGATOIRE : L'ECOLE, APPRENTISSAGE ET PRESCRIPTION

II. 1). Savoir lire, une nécessité

Comme nous l'avons déjà remarqué, l'écrit est omniprésent au sein de la société française, que ce soit dans la rue, des affiches publicitaires aux horaires du bus, ou au niveau administratif, où une majeure partie des tâches à effectuer nécessite l'acquisition des pratiques d'écriture et de lecture, et même sur internet. Philippe Coulangeon évoque à ce sujet une « massification » de la lecture » dans les sociétés occidentales contemporaines⁵⁹. Il affirme également que la lecture est la « matrice de tous les apprentissages intellectuels et [l'] instrument principal de la circulation des informations et des idées »⁶⁰, permettant le temps de la réflexion et la possibilité immédiate de revenir en arrière si l'on n'a pas compris les propos écrits, elle est en effet le moyen le plus favorable pour acquérir des connaissances. En effet, selon le ministère de l'Education nationale, « savoir lire, écrire, parler est la première priorité de l'école parce que ces compétences conditionnent l'accès à tous les domaines du savoir »⁶¹. La lecture est également un moyen d'émancipation pour l'homme, lui permettant d'avoir accès à d'autres points de vue, ainsi qu'un moyen de construire son identité propre. Nous avons vu précédemment que les enquêtes sur la lecture ont révélé un problème majeur, celui de l'illettrisme, qui inquiète tant au niveau social que politique. L'apprentissage de la lecture et d'écriture, désormais initié en maternelle et obligatoire dès le cours préparatoire, est l'une des bases de l'instruction. En effet, un élève doit normalement être capable de savoir lire, écrire et compter à sa sortie de l'école primaire. C'est pourtant souvent lors de l'entrée au collège que l'on s'aperçoit des déficiences dans ces domaines, malheureusement lorsqu'il devient plus difficile de faire bénéficier à l'élève d'un accompagnement individuel et spécifique. Il existe en France deux méthodes principales d'apprentissage de la lecture : la méthode globale et la méthode syllabique, cette dernière étant la plus utilisée. Cependant, savoir déchiffrer les mots ne suffit pas à devenir lecteur, il faut encore avoir le « goût de lire », les moyens et la curiosité d'aller de soi-même vers les œuvres. Cela pose le problème du milieu dans lequel se trouve l'enfant lors de son apprentissage de la lecture. Bourdieu a théorisé

⁵⁹ Coulangeon, Philippe, *Sociologie des pratiques culturelles*, La Découverte, Paris, 2005, p.35.

⁶⁰ Coulangeon, Philippe *Ibid.*, p.36.

⁶¹ <http://www.education.gouv.fr/cid200/la-maitrise-de-la-lecture-a-l-ecole.html>

cela et parle de « capital culturel », c'est-à-dire les ressources intellectuelles d'un individu, qu'il acquiert à l'école, mais également par son entourage, son environnement familial. En effet, nombreux sont les chercheurs qui ont insisté sur le fait que se trouver en présence de livres et de gens qui lisent depuis son enfance aide grandement à donner ce « goût de lire ». Cependant, ce goût de la lecture, par conséquent spontané et individuel, n'est-il pas parfois en contradiction avec l'obligation de lire de l'école ? Si les enfants n'ont pas déjà le goût des histoires et de la lecture, la lecture sous forme de contrainte telle qu'elle est ressentie à l'école ne joue-t-elle pas contre elle-même ? Il y a effectivement une grande différence entre savoir lire et aimer lire et l'école a déjà parfois du mal à atteindre le premier objectif. Certains vont même jusqu'à dire que :

l'école [...] à travers les valeurs, les représentations et les attentes des enseignants, favorise les enfants des classes moyennes, alors que les enfants des milieux populaires, écartelés entre les normes inculquées dans leur famille et celles que le système scolaire exige de partager, y vivent un véritable conflit culturel⁶².

Comme nous l'avons déjà évoqué, la lecture est le moyen principal d'apprentissage de tous les savoirs au sein de l'institution scolaire. De ce fait, les élèves se trouvant en situation d'échec par rapport à la lecture risquent fort de l'être également dans les autres matières.

II. 2). De l'apprentissage de la lecture à celui de la littérature

L'un des problèmes majeurs de l'école en matière de lecture est d'avoir une « conception élitaire de la lecture »⁶³, c'est-à-dire de s'intéresser avant tout aux classiques de la littérature, lectures qui peuvent parfois rebuter les élèves car elles ne correspondent pas forcément à leurs goûts ni à ce qu'ils attendent de la pratique de lecture. De plus, le fait que ces lectures soient le point de départ d'exercices fastidieux exclut en quelque sorte le plaisir de lire. Bien qu'au sein de l'école les enseignants tentent d'encourager les élèves à lire pour le plaisir, on trouve, aux antipodes, la lecture scolaire et la lecture pour le plaisir, ce qui réduit parfois certains élèves à ne pratiquer que la première et à arrêter toute lecture dès lors que cette activité n'est plus obligatoire. Il est vrai qu'avec le développement des loisirs, la pratique de la lecture pour le plaisir, qui prend tout de même beaucoup de temps et demande des conditions favorables, est souvent reléguée bien loin derrière les jeux vidéo ou la télévision. En outre, la lecture de classiques par les élèves est souvent le fruit d'une lecture imposée, alors que leurs goûts vont plutôt vers les romans contemporains ou étrangers selon les enquêtes de Dendani sur *Les pratiques de lecture du collège à la fac*⁶⁴. Nous voyons donc bien la différence entre l'univers de

⁶² Poulain, Martine (dir.), *Lire en France aujourd'hui*, Editions du Cercle de la Librairie, Paris, 1993, p.101-102.

⁶³ Poulain, Martine, *op. cit.*, p.106.

⁶⁴ Dendani, Mohamed, *Les pratiques de lecture du collège à la fac*, L'Harmattan, Paris, 1998. Cité dans Horellou-Lafarge, Chantal, Segré, Monique, *Sociologie de la lecture*, Paris, La Découverte, 2003, p.60.

l'école et l'univers personnel. L'école, et en particulier le lycée, forme les élèves à la « lecture littéraire », définie en ces termes par Christian Baudelot :

Le concept de « lecture littéraire » réunit de manière large toutes les manières de lire qui, de la contemplation esthétique à l'analyse structurale en passant par la simple lecture par références littéraires, font du texte (dans son sens, ses formes, son affiliation à un auteur ou tout simplement dans sa valeur spécifique) l'intérêt en soi et la fin de la lecture, celle-ci devenant du même coup une activité qui est à elle-même sa fin⁶⁵.

Cependant, cette manière de lire est souvent très distincte de la lecture-plaisir chez la plupart des jeunes, ce qui crée un fossé encore plus grand entre les pratiques scolaires et privées. Il existe à l'école deux modèles d'apprentissage et d'accès à la littérature, pratiqués tous deux lors de la scolarité, celui de l'accès par « morceaux choisis », c'est-à-dire des extraits d'œuvres, et celui par la lecture des œuvres intégrales. Les œuvres proposées au programme ont peu évolué depuis plus de quarante ans, ce sont pour la plupart celles des grands auteurs consacrés de la littérature française tels que Racine, Molière et Hugo. Nous constatons ainsi que si la société, et même l'instruction en elle-même avec la démocratisation, a beaucoup évolué, les programmes scolaires eux n'ont pas vraiment suivi cette évolution. Bien que le programme ne soit proposé qu'à titre indicatif aux enseignants, qui ne doivent choisir que quelques unes de ces œuvres et en proposer d'autres d'eux-mêmes, les classiques restent tout de même majoritairement étudiés. Cependant, un changement a eu lieu avec la loi du onze juillet 1975, relative à l'Education, stipulant que « l'appropriation d'une culture [a pour but d'être] accordée à la société de notre temps ». Ainsi les professeurs et enseignants ont pu faire entrer dans les classes de français d'autres textes, parfois autres que littéraires (comme des articles de journaux), plus proches des goûts des élèves et de la réalité sociale. Toutefois, ils doivent tenter d'enseigner aux élèves le goût de la littérature (consacrée). Philippe Coulangeon évoque ce risque que l'école, si elle porte trop aux nues la littérature classique, peut avoir pour effet de délégitimer les lectures ordinaires et ainsi décourager la lecture chez les jeunes. Il dit même que :

les pédagogies de la lecture les plus centrées sur les intérêts des élèves ont plus de chance d'encourager durablement la pratique de la lecture que les enseignements littéraires prioritairement déterminés par référence à la définition savante de la lecture et de la littérature⁶⁶.

Cependant, au lycée :

L'enseignement du français [...] porte avant tout sur les textes, essentiellement littéraires. [...] La lecture d'œuvres majeures du passé et d'œuvres contemporaines permet aux élèves de développer leur

⁶⁵ Baudelot, Christian, Cartier, Marie, Detrez, Christine, *Et pourtant, ils lisent...*, Editions du Seuil, Paris, 1999. (voir *Sociologie de la lecture* p.61)

⁶⁶ Coulangeon, Philippe, *Sociologie des pratiques culturelles*, La Découverte, Paris, 2005, p.44.

curiosité et de nourrir leur imagination, tout en leur faisant acquérir les éléments d'une culture commune. [...] On vise à développer [le goût des élèves] et leur capacité de lire, en les confrontant cependant à des œuvres plus éloignées de leur univers familier, dans un souci de formation d'une culture partagée⁶⁷.

Nous voyons donc qu'il existe un réel paradoxe entre l'institution scolaire, et la nécessité qu'elle a de faire acquérir une culture commune aux élèves, par le biais notamment des auteurs consacrés, et les moyens pour parvenir à donner aux élèves le goût de la lecture. Ainsi les enseignants de l'école primaire et du collège, avec plus de libertés dans leur choix de lectures à proposer aux élèves, sont les plus à même de parvenir à transmettre ce goût de la lecture, alors que les enseignants du secondaire, ayant des programmes plus restreints par rapport au baccalauréat, ont pour but de faire acquérir aux élèves, en plus des facultés d'analyse, une culture commune se traduisant par une connaissance du patrimoine littéraire français, c'est-à-dire des œuvres et auteurs consacrés. L'école a donc une grande responsabilité, conjointement à l'éducation parentale, dans la formation des élèves au goût, non seulement de la lecture, mais également de la littérature. Cependant, si l'institution scolaire a énormément évolué depuis l'instauration de l'école obligatoire pour tous, les enquêtes ont mis au jour de nouveaux problèmes qu'elle doit tenter de résoudre, étant à la base de la formation sociale et civique des individus. Ainsi, il est important qu'elle coopère avec d'autres acteurs de la culture, notamment les bibliothèques qui en libérant la pratique de la lecture de toute contrainte sont peut-être plus aptes à donner ce goût de la lecture aux élèves, comme l'ont souligné de nombreux rapports, dont le rapport Pingaud-Barreau⁶⁸, afin de parvenir à leur but.

III. L'OFFRE DE LECTURE EN FRANCE

Comme nous l'avons vu, l'édition, la librairie et les bibliothèques ont connu de nombreuses mutations au fil des siècles, elles se sont considérablement développées au XIX^{ème} siècle avec l'industrialisation de masse et les presses à grand tirages, ont connu quelques difficultés lors de l'apparition des nouveaux médias au XX^{ème} siècle, et sont aujourd'hui confrontées à de nouvelles réflexions face aux nouvelles technologies, ainsi qu'à l'augmentation considérable du nombre de titres publiés.

⁶⁷ <http://www.education.gouv.fr/botexte/bo021107/MENE0202333A.htm>

⁶⁸ On trouvera un article sur ce rapport à l'adresse suivante : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-03-0033-006>, Ermakoff, Thierry, « Le rapport Pingaud-Barreau », dossier « Les bibliothèques au rapport », *Bulletin des bibliothèques de France* 2009 – Paris, t.54, n°3.

III. 1). Le secteur de l'édition

Le secteur de l'édition a actuellement deux niveaux : les grands groupes, tels Hachette ou Flammarion, relativement peu nombreux et pourtant en situation de quasi-monopole, et les petits éditeurs indépendants, les plus nombreux, à l'existence souvent très brève. On parle d'ailleurs à ce sujet d'une « édition à deux vitesses ». Ce secteur, en France comme dans les autres pays, est très marqué par le phénomène de la concentration. En effet, les trente plus grosses maisons d'édition en France, qui représentent environ un pour cent du secteur détiennent plus de quatre-vingt dix pour cent du chiffre d'affaires⁶⁹. Ces maisons d'éditions font pour la plus grande majorité partie de grands groupes de communication qui proposent des produits très diversifiés n'ayant parfois rien à voir avec le domaine du livre, comme Hachette qui fait partie du groupe Lagardère-Matra, groupe qui propose également, entre autres, des produits dans le secteur aéronautique. Ces groupes sont dirigés, non pas par des éditeurs, mais par des financiers ou des commerciaux, ce qui a conduit André Schiffrin, lui-même éditeur, à parler de *L'Édition sans éditeurs*⁷⁰. Cela a conduit de nombreux éditeurs indépendants et autres acteurs de la chaîne du livre à critiquer, parfois de façon très virulente, cette situation, grâce au syndicat national des éditeurs (SNE) ou à l'Alliance internationale des éditeurs indépendants. La situation des petits éditeurs est en effet aujourd'hui souvent très critique du fait de leur difficulté à passer par des réseaux de diffusion et de distribution autres que ceux des grandes maisons d'édition. Ils sont d'ailleurs bien souvent rachetés par ces dernières ou en faillite. Ils sont cependant nécessaires à la production éditoriale car, contrairement à la plupart des grands groupes qui privilégient les livres à rotation rapide, tels les *best-sellers*, ou ceux qui ont un marché assuré (livres pratiques, manuels scolaires, etc.), ce sont souvent eux qui dénichent les nouveaux talents, qui sont généralement dirigés par des éditeurs d'expérience, et qui offrent une véritable diversité à la production éditoriale, notamment en matière de poésie et d'essais ou dans le domaine des sciences humaines. Il ne faut cependant pas trop généraliser, il existe de grands groupes proposant des ouvrages de qualité, toutefois, la croissance incessante du nombre d'ouvrages parus n'en laisse souvent voir que la médiocre majorité et il devient difficile pour le lecteur seul, sans quelqu'un pour le conseiller, de choisir parmi ce foisonnement. De même, l'appellation éditeur indépendant ne garantit pas forcément la qualité de la production. Nous nous sommes bornés ici à évoquer un paysage général, dans lequel le monde de l'édition suit, pour la plupart de ses acteurs, le marché général, c'est-à-dire une tendance assez nette vers la concentration, ce qui, dans le domaine du livre, qui ne peut pas être considéré uniquement comme un produit, étant donné qu'il contient un discours, une pensée, nous paraît quelque peu risqué. Cependant, la présence de nombreux éditeurs indépendants, moins soumis aux lois du profit, et l'attention de l'Etat envers la littérature, nous montre que cela est à relativiser.

⁶⁹ Source : <http://www.lekti-ecriture.com/contrefeux/Groupes-financiers-marques.html>

⁷⁰ André Schiffrin a publié son ouvrage *L'Édition sans éditeurs* en 1999 aux éditions La Fabrique.

III. 2). Du côté de la vente

Les lieux de vente du livre

Il existe aujourd'hui une diversification des points de vente de livres. En effet, en plus de la librairie, magasin uniquement spécialisé dans la vente de livres, il s'est développé, au cours du siècle dernier (en plus des ventes de livres effectuées dans les espaces ruraux dès le XVII^{ème} siècle par des petites structures de proximité comme les épiceries), de nombreux espaces qui lui font désormais concurrence. Il existe donc des grandes surfaces spécialisées, telles que la Fnac ou Virgin, accordant une place importante au livre et proposant en même temps d'autres objets multimédias, mais également des espaces librairie au sein des super (ou hyper) marchés, eux non spécialisés dans la vente de livre (même s'il existe des « espaces culturels » au sein de ces derniers comme chez les magasins Leclerc). De plus, on trouve désormais, grâce à internet, des sites spécialisés dans la vente par correspondance (comme Amazon). En ce qui concerne les librairies au sens propre du terme, il en existe des généralistes et des spécialisées (par exemple les librairies ésotériques). Le libraire qui y travaille est généralement un amateur de livres et un bon connaisseur, apte à conseiller ses acheteurs potentiels. François Rouet définit ainsi la nature du service rendu par le libraire :

Mettre à la disposition de la clientèle un assortiment diversifié accompagné d'une capacité de renseignement et de conseil, l'assortiment faisant l'objet d'un travail d'animation qui, à la fois, rend plus lisible et attrayante l'offre de livres et met en valeur la production éditoriale dans ses lignes de force comme dans sa diversité⁷¹.

Ainsi le libraire un rôle assez polyvalent, il est à la fois gestionnaire, animateur et conseiller, c'est ce qui fait de lui et des librairies une référence encore reconnue dans le monde du commerce du livre. Cependant, l'univers de ces librairies est très divers selon leurs situations. En effet, les grandes librairies situées dans les villes conséquentes sont assez bien placées, alors que les librairies plus petites, situées dans les zones rurales où dans de petites villes sont fragiles, sujettes à la concurrence et naissent et meurent le plus souvent assez rapidement. Le métier de libraire est un métier difficile car il doit connaître toute la production éditoriale et effectuer des sélections alors que le comportement des lecteurs reste très aléatoire. A côté de ces librairies que l'on peut qualifier d'indépendantes, il existe les chaînes de librairies, comme Joseph Gibert à l'échelle nationale ou Decitre à l'échelle régionale (Rhône-Alpes), ou encore la Fnac (bien que cette dernière ne s'occupe pas uniquement du commerce de livres), où le libraire, souvent plus vendeur que libraire, se fait moins présent, laissant plus de marge au lecteur (consommateur) dans ses choix. Ces chaînes de librairies, en particulier les plus

⁷¹ Rouet, François, *Le livre, Mutations d'une industrie culturelle*, Paris, La documentation Française, 2000, p.163.

grandes, sont une concurrence dangereuse pour les librairies indépendantes, notamment les plus petites et les plus fragiles qui, du fait de leur moindre stock, ne peuvent bien souvent pas les suivre. On retrouve donc également un certain phénomène de concentration au niveau des librairies, les grandes chaînes, moins nombreuses que les librairies indépendantes, s'assurant la plus grande part du chiffre d'affaires. A la fin des années 1970 apparaît une nouvelle concurrence pour les libraires, celle de la grande distribution qui propose des livres au sein de ses rayons livres-papeterie-presses⁷². Ces grandes surfaces, de même que les grandes surfaces spécialisées comme la Fnac, pratiquent une politique de rabais qui met en danger la librairie indépendante, ce qui amènera Jack Lang, ministre de la Culture, à promulguer en 1981 la loi sur le prix unique du livre. Ce dernier définira ainsi les objectifs de cette loi :

Ce régime dérogatoire est fondé sur le refus de considérer le livre comme un produit marchand banalisé et sur la volonté d'infléchir les mécanismes du marché pour assurer la prise en compte de sa nature de bien culturel qui ne saurait être soumis aux seules exigences de rentabilité immédiate. Le prix unique du livre doit permettre :

- l'égalité des citoyens devant le livre, qui sera vendu au même prix sur tout le territoire national ;
- le maintien d'un réseau décentralisé très dense de distribution, notamment dans les zones défavorisées ;
- le soutien au pluralisme dans la création et l'édition en particulier pour les ouvrages difficiles⁷³.

Car le livre, en apparaissant dans les rayons des hypermarchés, tend à devenir, comme tous les autres produits qui y sont vendus, un simple bien de consommation, bien qu'il soit considéré par ces derniers comme un moyen d'améliorer leur image. Leur offre est surtout composée d'ouvrages dont la vente est assurée (comme les poches ou les livres jeunesse) ou qui bénéficient d'une forte publicité (comme les *best-sellers*). Si la part du livre dans leur chiffre d'affaires reste assez faible, les hypermarchés représentent tout de même un danger pour les librairies implantées dans les zones rurales, où les lecteurs préfèrent parfois tout acheter en même temps plutôt que de se déplacer. Une autre concurrence, qui tend à inquiéter de plus en plus les libraires est celle de la vente par correspondance. Restée assez marginale, elle se développe considérablement grâce à internet, notamment avec les librairies en ligne comme Amazon, qui ne possède aucun magasin physique. Cependant il existe très peu de sites de librairie en ligne français par rapport aux autres pays développés⁷⁴. De plus, cela pose le problème du prix unique du livre, lorsque l'entreprise de vente en ligne se situe dans un autre pays, et nécessitera une nouvelle législation, certainement au niveau européen. Pour parvenir à lutter contre ces librairies virtuelles de nombreuses librairies ont conçu un site internet de vente en ligne en complément de leur magasin, comme Decitre par exemple.

⁷² Source : Rouet, François, *op. cit.*, p.207.

⁷³ Source : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/prix-livre/prix-1.htm>

⁷⁴ Source, Mollier, Jean-Yves et collectif, *Où va le livre ?*, Paris, La Dispute (Etat des lieux), 2007, p.98.

De nouveaux enjeux

Les secteurs de l'édition et de la vente de livres sont désormais confrontés à de nouveaux enjeux, dont un de taille, qui risque de modifier considérablement toute l'industrie du livre : l'apparition sur le marché du livre électronique. Encore marginal en France, ce nouveau marché est tout de même en expansion et les éditeurs ont déjà commencé à réfléchir sur les politiques à mettre en œuvre face à cela. La numérisation à la demande paraît une des solutions les plus avantageuses pour l'instant. Cependant, ce marché connaît une grande expansion, notamment aux Etats-Unis et au Japon, et certaines entreprises sont déjà bien implantées sur le marché, comme Amazon par exemple, qui propose des lecteurs d'e-books et des contenus numérisés, à un prix souvent moindre que le livre physique. Mais cela tend de plus en plus à être régulé. En est-on pour autant à une mort de l'objet-livre, tout comme ce qui s'est passé pour le CD ? Et, par voie de fait à une mort des librairies ? Pour l'instant rien n'est moins sûr, la lecture sur e-books restant assez marginale, mais cela inquiète tout de même fortement le milieu. Face à l'expansion du livre numérique, les librairies devront alors trouver ce qui fait leur spécificité par rapport aux sites de vente en ligne qui proposent déjà des livres en téléchargement, notamment dans le domaine du conseil et de la proximité avec les lecteurs, ou alors dans l'expansion de leurs services, comme le font les grandes surfaces spécialisées. Cependant, Pascal Fouché semble assez pessimiste à ce niveau-là lorsqu'il dit : « l'avenir de la librairie est probablement en grande partie en dehors du livre, même si les autres produits ne sont conçus que comme complémentaires »⁷⁵. Ces changements dans le paysage du livre nécessitent avant tout une réflexion de tous les acteurs de la chaîne du livre en collaboration avec le ministère de la Culture, ce qui a d'ailleurs été amorcé grâce au rapport *Livre 2010*⁷⁶.

III. 3). La lecture publique, les bibliothèques de prêt

Buts, enjeux

Depuis le dernier tiers du XXème siècle, la France est dotée d'un réseau de bibliothèques recouvrant tout le territoire. Des bibliothèques publiques aux bibliothèques universitaires en passant par les BCD (Bibliothèques centres documentaires, dans les écoles primaires) et les CDI (Centres de documentation et d'information, dans les collèges et lycées), tout un chacun peut avoir accès au livre gratuitement, ou moyennant une inscription relativement peu chère. Service public, la bibliothèque permet de rendre son statut d'importance au livre en tant qu'objet culturel, support d'une pensée,

⁷⁵ Fouché, Pascal, « La révolution du papier électronique » in *Livres Hebdo* n°629, 20 janvier 2006, cité dans *Où va le livre ?*, p.103 (note 20).

⁷⁶ Voir rapport *Livre 2010*, disponible à l'adresse suivante : http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/barluet/livre_2010.pdf.

contrairement au circuit de vente qui en fait un produit. François de Singly la décrit d'ailleurs en ces termes : « la bibliothèque est un espace public qui lutte, à sa manière, contre la domination du marché »⁷⁷ . Les missions de la bibliothèque publique sont ainsi définies dans le *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique* :

Les missions fondamentales à l'accomplissement desquelles doit tendre la bibliothèque publique ressortissent à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, et consistent à :

1. créer et renforcer l'habitude de lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge ;
2. faciliter l'étude individuelle ainsi que l'enseignement formel à tous les niveaux ;
3. favoriser l'épanouissement créatif de la personnalité ;
4. stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ;
5. contribuer à faire connaître le patrimoine culturel et apprécier les arts, le progrès scientifique et l'innovation ;
6. donner accès aux expressions culturelles de tous les arts du spectacle ;
7. encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle ;
8. soutenir la tradition orale ;
9. assurer l'accès à la population à toutes sortes d'informations communautaires ;
10. fournir des services d'information appropriés aux entreprises, associations et groupes d'intérêts locaux ;
11. faciliter l'acquisition de compétences dans le domaine de l'information et de l'informatique ;
12. soutenir les activités et programmes d'alphabétisation destinés à tous les groupes d'âge, y participer et, au besoin, prendre des initiatives dans ce domaine⁷⁸.

Nous voyons donc que la bibliothèque publique est tout d'abord considérée en tant que complément de l'école, que ce soit au niveau des enfants ou des adultes. Elle a ensuite un but culturel, au sens de la création comme de la connaissance du patrimoine, et enfin un rôle social. La *Charte des bibliothèques*, dans son article trois, définit ainsi les missions des bibliothèques publiques :

La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société⁷⁹ .

Ici, la bibliothèque joue avant tout un rôle politique et social. Il est important de remarquer qu'il n'existe aucune loi concernant les missions des bibliothèques, seulement ce manifeste et cette charte. Il est par conséquent de la responsabilité des personnels des bibliothèques de remplir ces conditions au

⁷⁷ Singly, François de, *Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?*, Paris, Editions de la Bpi, 1996, p.115, cité dans *Le Métier de bibliothécaire*, p.40.

⁷⁸ *Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la bibliothèque publique*, 1994, accessible sur le site <http://archive.ifla.org/VII/s8/unesco/fren.htm>

⁷⁹ *Charte des bibliothèques* adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991.

maximum. La bibliothèque, par opposition à l'école, est le lieu de la lecture libre, le lecteur doit donc pouvoir y trouver à la fois une offre qui correspond à ses attentes, mais qui lui permet également de découvrir de nouvelles choses. Il est alors nécessaire que les employés des bibliothèques connaissent leur environnement sociodémographique ainsi que leurs usagers.

Une volonté d'attractivité et d'adéquation aux nouveaux besoins

Il existe deux catégories de public des bibliothèques : le public effectif, celui qui vient de lui-même à la bibliothèque, et le public potentiel, c'est-à-dire tous les gens susceptibles d'y aller, car se situant dans leur zone d'influence. Un des enjeux des bibliothécaires est de parvenir à séduire ce public parfois réticent, ils doivent par conséquent parvenir à s'adapter aux évolutions de la société afin de proposer une offre capable de toucher le maximum de la population. C'est ainsi que les bibliothèques sont peu à peu devenues des médiathèques, proposant de nouveaux supports tels que des vidéos, et ensuite des DVD, des CD (dans les discothèques), des œuvres d'arts (dans les artothèques), mais également un environnement technologique avec les ordinateurs, et parfois même des jeux vidéo. Les bibliothécaires doivent également jouer le rôle de promoteurs de la culture en offrant aux usagers des animations nombreuses et variées, tant pour créer du lien social que pour faire connaître des œuvres ou des auteurs. C'est ainsi que de nombreuses bibliothèques proposent des rencontres avec des auteurs, au cours desquelles les usagers peuvent discuter avec ces derniers, et ainsi aller vers des œuvres différentes de celles auxquelles ils ont l'habitude. Elles sont également des lieux d'exposition, et peuvent pour cela collaborer avec des associations, des écoles ou encore d'autres lieux culturels. Les bibliothèques, en tant que service public, doivent sans cesse être en adéquation avec la société, tout en ayant assez de recul pour juger de ce qui sera éphémère (effets de mode) ou durable et nécessaire. Malgré des politiques variant d'une bibliothèque à l'autre, dont certaines ont parfois créé des scandales (à Orange par exemple, où les élus avaient fait pression sur les bibliothécaires pour privilégier la presse d'extrême droite), l'ensemble du territoire français est désormais assez bien couvert en matière d'offre de lecture. Il reste cependant de nombreux efforts à faire, notamment dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme, ou encore envers les exclus de la lecture.

III. 4). L'Etat et l'offre de lecture

Nous l'avons déjà vu, l'Etat exerce une grande influence dans le domaine de la lecture et mène une véritable politique afin de la préserver et de la promouvoir. Sa politique a pour but de préserver la diversité de l'offre de lecture en France, mais également de l'offre de lecture française à l'étranger, de soutenir la création, notamment pour les ouvrages difficiles, d'octroyer des subventions aux différents acteurs de la chaîne du livre, et enfin de mener des actions de promotion autour du livre. Il exerce cette

politique par le biais du ministère de la Culture, et, en particulier, grâce au centre national du livre (CNL). Les missions de cet établissement public consistent à :

[de] soutenir et encourager l'activité littéraire des écrivains français (...); [de] favoriser par des subventions (...) l'édition ou la réédition par les entreprises françaises d'œuvres littéraires dont il importe de favoriser la publication; [d'] encourager tous les modes d'expression littéraire et concourir à la diffusion, sous toutes ses formes, d'œuvres littéraires en langue française; [de] contribuer, par l'aide aux entreprises d'édition et de librairie, au développement économique du secteur du livre ainsi qu'au maintien et à la qualité des réseaux de diffusion du livre et de la lecture; [de] participer à la défense et à l'illustration de la langue et de la culture françaises; [de] favoriser la traduction d'œuvres étrangères en français et d'œuvres françaises en langue étrangère; [d'] accompagner les manifestations littéraires ouvertes au plus large public, permettant la rencontre d'auteurs, favorisant la lecture et la vente d'ouvrages; [d'] intensifier les échanges littéraires en France et à l'étranger, et concourir à toutes les actions de promotion du livre et de la lecture susceptibles de contribuer à la diffusion et au rayonnement du livre français; [de] soutenir les bibliothèques, les établissements culturels et les librairies, en France et à l'étranger, qui commandent des ouvrages en langue française présentant un intérêt culturel, scientifique, technique ou touchant à la francophonie⁸⁰.

Ainsi nous voyons que l'Etat est très impliqué en ce qui concerne le livre et la lecture et qu'il a bien conscience des dangers qui les menacent. Il se pose donc en défenseur face à une industrie qui ne peut se permettre de prendre trop de risques du fait de la libéralisation du marché et de la concurrence. Cependant, nous voyons que, de même que l'école, l'Etat, en se plaçant en mécène d'œuvres visant à être consacrées, à faire référence, contribue quelque peu à délégitimer les autres pratiques de lecture. Il entérine donc une forme de fracture entre une littérature qui serait légitime et mériterait d'être défendue, et une autre, qui n'en vaudrait pas la peine. Toutefois, il existe aujourd'hui de nombreuses critiques face à la politique de la lecture actuelle car le décret du 15 novembre 2009 a supprimé la Direction du livre et de la lecture, qui sera refondue en partie au sein de la Direction générale des médias et des industries culturelles. Nous pouvons alors nous interroger sur l'avenir du Cnl, qui ne semble pas très clair. Serait-ce la fin d'une véritable politique de la lecture avec toutes ses implications? Il est encore impossible de savoir quel sera le véritable impact de ces modifications, la question reste par conséquent ouverte...

Nous avons donc vu que l'offre de lecture en France est soumise aux lois qui régissent la société. Le statut différent, privilégié, du livre, par rapport aux biens de consommation, fait de lui un objet protégé, et protège par là-même les entreprises et institutions chargées de sa production et de sa diffusion. Cependant ces secteurs sont en passe de connaître de profondes mutations, ainsi que de

⁸⁰ Source : <http://www.centrenationaldulivre.fr/?-Presentation->

nouvelles difficultés avec la possibilité de numérisation des ouvrages et le livre électronique. L'avenir donnera-t-il encore tort à ceux qui prédisent une mort imminente du livre ? Nous l'espérons. En regardant les profondes mutations qu'à déjà connu le livre depuis son apparition et les facultés d'adaptation des entreprises et institutions qui le diffusent, ainsi que la place que la lecture a occupé et occupe actuellement dans la société, nous pouvons envisager que, même si les supports changent, cette dernière persistera malgré tout, et ce pour longtemps encore.

Conclusion du chapitre II

Les différentes études et enquêtes sur les lecteurs et les pratiques de lecture ont montré qu'il existe une très grande diversité au sein de ceux que l'on nomme « lecteurs », mais également une importante diversité des pratiques de la lecture, tant pour les différents lecteurs que pour un même individu. L'influence de la société sur les conditions de lecture, de réception ou de constitution de ce que l'on peut nommer avec Stanley Fish de « communautés interprétatives », met en évidence le circuit complexe qu'effectue l'œuvre, de son écriture par un auteur au but plus ou moins déterminé, puis de son cheminement à travers différents circuits avant de parvenir au lecteur et enfin dans la pensée même de ce lecteur. Tout cela nous révèle à quel point il est difficile d'évaluer véritablement l'impact des œuvres sur la société, tout en sachant implicitement que cet impact est bien réel. De là, la nécessité de savoir lire, dans une société où la lecture est partout, mais surtout car elle représente un moyen d'émancipation intellectuelle de l'homme et participe également à une certaine cohésion sociale, en permettant aux individus d'avoir des références et un patrimoine communs. Cependant, face à la concurrence des autres loisirs, l'école semble aujourd'hui peiner à transmettre à ses élèves ce fameux goût de la lecture, mais également à lutter contre l'illettrisme, malgré de nombreux dispositifs mis en place ces dernières années. Les lecteurs, parfois dépourvus de moyens de jugement qu'ils considèrent par eux-mêmes comme légitimes (et non en référence à la littérature consacrée), se retrouvent alors perplexes devant le foisonnement actuel des parutions et la rapidité de rotation des ouvrages. Le rôle des entreprises de production et de diffusion des œuvres de la pensée est donc de trouver des stratégies pour intéresser les lecteurs (réels et potentiels), et pour préserver la diversité de l'offre de lecture, tout en étant soumises aux lois du marché et du profit. C'est pourquoi est fortement défendue en France, du moins jusqu'à aujourd'hui, l'idée d'une offre de lecture publique, chargée entre autres de donner ou d'entériner le goût de la lecture, ainsi que d'une politique d'aide et de soutien à la création et à la diffusion. Cependant, les mutations profondes dans le domaine du livre, notamment en tant qu'objet, que support physique, posent question et inquiètent les acteurs principaux de la chaîne du livre. Peut-on toutefois avancer, en reprenant une formule bien connue de Victor Hugo, figure de l'auteur reconnu par excellence, que « ceci tuera cela »⁸¹ ? En la mettant au goût du jour, et en avançant que le

⁸¹ Formule bien connue tirée de *Notre-Dame de Paris*, qui évoque le fait que l'imprimerie tuera l'architecture.

numérique tuera l'objet-livre ? Il est bien évidemment encore impossible de répondre à cette question, mais nous pouvons, avec précaution toutefois, avancer la thèse selon laquelle la lecture, qu'elle soit en crise comme le disent certains ou non, persistera, et que nous sommes peut-être à l'aube d'un nouveau changement de structure de la pensée, en lien avec l'apparition de nouveaux supports, de nouvelles pratiques et surtout de nouvelles manières de s'approprier les connaissances.

CHAPITRE III : LECTEURS, LECTURE ET NOUVEAUX MEDIAS

I. NOUVEAUX MEDIAS, NOUVEAUX LECTEURS

I. 1). Nouvelles technologies et nouvelles pratiques

Une société où le livre n'est plus nécessaire pour lire

Nous l'avons dit précédemment, la lecture est présente partout dans notre société. Cependant, cette dernière tend à se séparer du support imprimé et, avec internet, à s'effectuer de plus en plus sur support électronique ou numérique. En effet, ce phénomène, bien avant de considérer le livre électronique en lui-même, est notamment remarquable en ce qui concerne la recherche d'informations et la communication. S'il existait déjà auparavant des outils visant à faciliter la recherche d'informations, tels que les tables des matières, index, bibliographies ou, à une autre échelle les encyclopédies et dictionnaires, celle-ci a été totalement bouleversée par l'apparition d'internet et notamment du web 2.0. Désormais, il est possible d'accéder à toute l'information en tapant un simple mot-clé sur un moteur de recherche, et, plus important encore, de faire le lien entre différentes informations grâce aux liens hypertexte. En faisant le parallèle avec les différentes évolutions qu'a connues le livre et l'impact qu'elles ont eu sur la société, nous nous demanderons en quoi cela modifie-t-il notre comportement face à l'information et, par-là même notre comportement et nos mentalités en général ? C'est ce que nous allons tenter de voir dans ce chapitre, bien que le manque de recul face à cette nouveauté ne nous permette parfois que d'émettre des hypothèses. L'accès direct et rapide à l'information, s'il a permis une diversification des usages et pratiques et entériné l'exigence de résultat immédiat dans une société où tout va de plus en plus vite, a mis plusieurs secteurs en danger, notamment celui des encyclopédies et dictionnaires, mais également de la presse, et peut-être bientôt ceux des maisons d'éditions et des librairies, qui devront rapidement trouver des solutions pour y faire face. En effet, aujourd'hui, grâce à la possibilité de numérisation des œuvres et l'expansion, lente mais réelle, du livre électronique, qui offre de nombreuses fonctionnalités potentielles, tout le secteur du livre a été bouleversé, et certains sont même allés jusqu'à prédire sa mort imminente. Sans aller aussi loin, nous essayerons de nous attacher aux questions qui y sont liées et de voir quelles sont les propositions formulées par divers acteurs pour tenter de mieux comprendre ces mutations. Outre

cela, les nouvelles technologies, et plus particulièrement internet, offrent une grande possibilité de communication à distance, que ce soit par le biais de réseaux sociaux, comme *facebook* ou *twitter*, ou tout simplement grâce à la possibilité offerte à chacun de créer sa propre page web et de s'exprimer à grande échelle dans la sphère publique. De là, une grande différence par rapport à la lecture envisagée comme moyen de s'ouvrir à d'autres points de vue en laissant le temps de la réflexion, étant donné que tout un chacun peut réagir immédiatement, commenter ce qu'il lit pratiquement au moment même où il le lit, et le montrer à tous. De plus, avec des outils communautaires sur le modèle des wikis, comme *Wikipédia* pour citer l'exemple le plus connu, il devient nécessaire de bénéficier d'un enseignement qui permette d'être capable de juger les sources d'informations, afin d'éviter ce qu'Olivier Postel-Vinay nomme « une sorte de médiocratisation du savoir »⁸², c'est-à-dire la transmission d'informations erronées ou incomplètes vers le plus grand nombre. Le modèle du livre, tel qu'il est conçu aujourd'hui, et ce depuis le XVIII^{ème} siècle, et notamment du livre scientifique, en tant que moyen d'accès privilégié au savoir, est en train de se modifier considérablement, du fait que les informations proposées sur la toile ne sont pas toujours vérifiées comme au sein du processus d'édition, et que l'on dispose de moins en moins de la connaissance des autorités fiables ou considérées comme telles. Ainsi, si les possibilités semblent aujourd'hui pouvoir être étendues à l'infini, l'accès direct à l'information ne va pas sans comporter quelques risques.

I. 2). Brève histoire des outils de lecture électronique

Les premiers prototypes de livres électroniques ont véritablement été imaginés dans les années 1970-1980. Cependant, ces objets, la plupart du temps multifonction, c'est-à-dire permettant également de jouer à des jeux, d'écouter de la musique ou de regarder des vidéos, ne bénéficient pas à l'époque des technologies que nous connaissons aujourd'hui et ont peu de succès. Dans les années 1990, Sony met en vente le Datadiscman, avec au contraire une volonté de simplicité (moins de fonctions), où les contenus des livres sont disponibles sur CD (toutefois peu de livres sont disponibles). Ce projet connaît un succès limité de cent mille exemplaires vendus au Japon en six mois⁸³. Malgré cette avancée, le manque d'harmonisation des standards des contenus ne permet pas la grande diffusion. Cela sera possible au cours des années 1990, avec l'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Selon Jean-Baptiste de Vathaire, trois facteurs ont permis l'évolution des *e-books* : « les progrès de l'électronique, la naissance d'internet, et le développement de normes et des standards industriels »⁸⁴. Le premier permet une meilleure lisibilité (alors qu'avant les lectures ne pouvaient être que de courte durée), le second une possibilité d'accéder

⁸² Postel-vinay, Olivier (dir.), *Books : l'actualité par les livres du monde* (revue), n°12 (mars-avril 2010), dossier « Internet contre la démocratie », Paris, SAS BOOKS, 2010, p.19.

⁸³ Bélisle, Claire (coordonné par), *La lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2004, p.31.

⁸⁴ Bélisle, Claire, *op. cit.*, p.32.

au contenus plus facilement et le troisième la mise en place de normes internationales facilitant les échanges (format Open eBook). Plusieurs outils de lecture électroniques ont vus le jour et ont été commercialisés au cours des années 1990, avec pour toile de fond la question de la présentation du contenu : en effet, le livre électronique doit-il imiter les caractéristiques du livre papier (typographie, mise en pages, accès) pour être facile d'accès, ou bien les modifier totalement afin d'en faire un support inédit ? Aujourd'hui il semble que le juste milieu soit la norme choisie pour les *e-books* : une organisation première du contenu identique à celle du livre papier, avec des fonctionnalités différenciant véritablement ce support et le rendant apte à générer de nouveaux usages et de nouvelles pratiques. Une autre question a été essentielle au développement des *e-books*, celle de la nécessité ou non d'en faire des outils uniquement en vue de la lecture, sachant qu'avec les micro-ordinateurs, et maintenant la diversité des applications sur mobiles, un outil permettant cette seule fonction risquerait de ne pas avoir de véritable succès. En effet, le prix de fabrication du support électronique est très élevé, ainsi que son prix de vente, et les éditeurs sont parfois réticents à participer à ces entreprises à cause du problème de la sécurisation des contenus, ce qui constitue un risque fort. Cependant, l'amélioration des fonctionnalités, et notamment la présence de bibliothèques et de librairies au sein du support, ou par le biais d'un site internet et d'une connexion à un ordinateur, permettant de louer ou d'acheter des contenus, a permis leur développement.

Le premier lecteur de *e-book* à avoir eu du succès, certes limité, auprès du grand public est le *Rocket e-book*, proposé en 1998. Le faible succès des *e-books* à leurs débuts est également intimement lié fait que chaque entreprise possède ses propres formats de contenus et donc que si elle décide d'arrêter ses activités, comme l'a fait Gemstar fin 2003, les personnes ayant acheté ces tablettes ne pourront plus avoir accès aux contenus, ce qui rendra ces dernières inutiles. Cela a pour effet de ne pas mettre le public potentiel en confiance et donc de rester au livre traditionnel. Le marché connaît enfin une expansion avec le lancement, en avril 2004, du *Sony Reader* (appelé alors *Librié*), au Japon. Les nouvelles techniques d'encre électronique et d'écrans haute résolution permettent un meilleur confort de lecture. De plus, le nombre de *e-books* a fortement augmenté, ce qui contribue énormément au succès des tablettes. C'est ensuite au tour d'Amazon de lancer sa propre tablette de lecture, le *Kindle*, en novembre 2007, sur laquelle il est possible de choisir entre les quatre-vingt mille livres présents sur sa plateforme de téléchargement. En 2009 est lancé le *Kindle 2*, proposant un choix de deux cent trente mille titres sur son catalogue. Face à ces tablettes uniquement destinées à la lecture de livres, on trouve des appareils multifonctions, tels les *smartphones* de Nokia, à la fois téléphones, lecteurs de musique et de livres. Toutefois, selon un article du *Point*, « le livre numérique représente moins de 1% du marché en France »⁸⁵. Mais l'auteur de cet article met l'accent sur ce phénomène en pleine expansion en se référant à un sondage effectué au salon du livre de Francfort selon lequel parmi huit cent

⁸⁵ Papillaud, Karine, « La grande terreur des éditeurs », in *Le Point Economie*, 15 octobre 2009.

quarante éditeurs nationaux, cinquante pour cent d'entre eux estiment que le marché du livre numérique surpassera celui du papier en 2018⁸⁶. En effet, le livre numérique représente un coût bien moindre en ce qui concerne la production mais également l'achat par les lecteurs.

I. 3). De nouvelles pratiques de lecture, le livre numérique, une révolution ?

En évoquant les différentes prises de position face au livre électronique et aux mutations de statut de la lecture, Alain van Cuyck et Claire Bélisle affirment que:

Ce rôle du livre dans la culture résulte en France d'une longue tradition de promotion du livre et de la lecture et permet de comprendre que c'est tout un système de représentations de ce qu'est la culture qui est ébranlé lorsque change le *statu quo* du livre et de la lecture⁸⁷.

Le livre numérique, tout à la fois porteur d'espoirs et de craintes, va-t-il, comme nous l'a montré auparavant le passage du *volumen* au *codex*, modifier profondément le regard sur la lecture ainsi que les pratiques qui en sont faites? Comme nous l'avons abordé avec internet, il paraît clair que les nouvelles possibilités offertes par ce support vont considérablement modifier les usages de lecture, en ce sens que le livre numérique, accompagné d'un lecteur adapté, est véritablement interactif. Si le lecteur, tout comme le lecteur du Moyen-âge, bénéficie de tout l'espace nécessaire pour introduire ses commentaires au sein même de l'ouvrage et qu'il peut de plus au cours de sa lecture consulter un dictionnaire intégré lorsqu'il ne connaît pas ou doute sur un mot, ou consulter d'autres ouvrages grâce aux liens hypertexte, sa conception de la lecture en est alors forcément changée, ainsi que les pratiques et usages qu'il en fait. Mauger, Poliak et Pudal disent à ce propos que:

La notion même de texte vient à éclater. Ce n'est plus le livre papier qui propose un texte, son propre texte, construit à travers plusieurs pages au lecteur, mais le lecteur lui-même qui compose un texte, son propre texte, à travers sa manière de parcourir l'espace que lui offre le numérique⁸⁸.

Nous voyons donc qu'avec le livre électronique le lecteur, selon les auteurs que nous venons de citer, devient en quelque sorte lui-même auteur du texte qu'il lit, modifiant ainsi le rapport pluriséculaire auteur (au sens d'autorité) / lecteur. Tout comme l'apparition du livre avait modifié la structure de la pensée de l'homme en lui permettant de ne plus tout conserver en mémoire ainsi que de développer sa capacité de recherche pour retrouver les passages qui l'intéressent au sein d'un ouvrage, le fait que la lecture sur support numérique ne soit non plus linéaire, dans le sens que lui avait donné l'auteur, mais dépende du chemin emprunté par le lecteur lui-même, nous pouvons penser que cela va

⁸⁶ *Ibidem*.

⁸⁷ Bélisle, Claire, *op. cit.*, p.77.

⁸⁸ Mauger, Poliak et Pudal, *Lectures ordinaires*, 1995. Cité dans Bélisle, Claire, *op. cit.*, p.91.

également modifier notre mode de pensée ou du moins son mode d'organisation. Nous rejoignons ainsi l'idée d'Alain van Cuyck et Claire Bélisle selon laquelle :

Les idées, les connaissances, le savoir et le langage ne naissent pas uniquement des potentialités humaines et biologiques de nos cerveaux. Ils émergent également des appareillages sociaux d'accès aux connaissances⁸⁹.

De même, Roger Chartier et Guglielmo Cavallo affirment que « Les formes produisent du sens et un texte est investi d'une signification et d'un statut inédit lorsque changent les supports qui le proposent à la lecture »⁹⁰. Nous pouvons donc imaginer que la pratique de la lecture, aidée et augmentée par les avancées technologiques que nous avons décrites plus haut, sera enrichie grâce au livre électronique. Toutefois, la lecture à l'écran, avec les liens hypertextes, de même que la navigation sur internet, en offrant de nombreuses possibilités de parcours, semble rendre le lecteur plus actif car il doit sans cesse faire des choix (choix de lecture continue, choix de suivre un lien, puis un autre, etc.) qui conditionneront son parcours au sein du texte. Ces possibilités rendent nécessaires l'appropriation de nouvelles capacités par le lecteur qui, ayant un accès moins limité à l'information qu'au sein d'un texte sur figé sur support papier, devra être capable de se repérer mais également de juger les informations qu'il a à sa disposition ainsi que de les contextualiser, tout cela sans les médiateurs habituels que sont l'aspect physique du livre lui-même (la couverture, la collection, l'éditeur) ou le bibliothécaire (en ce sens qu'il classe les documents, l'information, selon des critères bien précis et explicités au lecteur). Face à cela, Roger Chartier évoque :

Un *continuum* [...] qui ne différencie plus les différents genres ou répertoires textuels, devenus semblables dans leur apparence et équivalents dans leur autorité. De là, l'inquiétude de notre temps confronté à l'effacement des critères anciens qui permettaient de distinguer, classer et hiérarchiser les discours⁹¹.

Ainsi, le travail du lecteur est bien plus important devant un texte électronique, alors même qu'il dispose d'outils visant à faciliter la lecture. Selon Claire Bélisle, les caractéristiques de l'édition numérique sont les suivantes :

- structure globale des documents de type non plus arborescent mais en réseau ;
- présence de liens hypertextes associés à des zones sensibles dans les documents ;
- infinité de parcours du document désormais possible et quasi-impossibilité de prétendre à l'exhaustivité ;

⁸⁹ Bélisle, Claire, *op. cit.*, p.94.

⁹⁰ Chartier, Roger, Cavallo, Guglielmo, *op. Cit* (p?). Cité dans Bélisle, Claire, *op. cit.*, p.159.

⁹¹ Origgi, Gloria, Arikha, Noga, *Text-e : le texte à l'heure d'internet*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 2003, p.20.

- amplification et stabilisation en cours d'un système graphique de circulation dans l'information, permettant de gagner du temps et de la précision ;
- possibilité d'intégrer dans la pratique de lecture des modalités d'écriture personnelle⁹².

Nous voyons donc que ces nouvelles possibilités induisent des changements de comportement face au texte (ou plutôt aux textes, étant donné que différents textes sont liés), et, par conséquent, que l'usage qui en sera fait ainsi que les pratiques de lectures seront également modifiées. Cependant, il convient de rappeler, avec Roger Chartier, que ces changements dans les pratiques seront, à l'instar de ce qui s'est passé avec le *codex* ou l'imprimerie, probablement plus lents que les évolutions technologiques. De plus, face à ces utilisations des textes de plus en plus complexes, risque d'apparaître une nouvelle forme d'illettrisme, de nouvelles inégalités, tout d'abord du fait que le coût des objets permettant la lecture sera considérablement augmenté, et également du fait que l'appropriation de nouvelles capacités rende la lecture plus complexe. Peut-on alors réellement de révolution concernant la lecture numérique ? Nous ne le saurons probablement qu'avec le recul, lorsque nous pourrons analyser de véritables transformations au sein des œuvres et des pratiques. Pascal Lardellier et Michel Melot évoquent à ce propos une « *médiamorphose* »⁹³ pour parler du changement de support du texte, et pensent qu'il s'agit bien là d'une révolution, dans le sens où c'est ici le support qui change et qui implique également une importante mutation du contenu, et, par conséquent, des usages qui en sont faits.

Nous remarquons ainsi que la lecture numérique implique tout d'abord un changement de statut du lecteur et de l'auteur. En effet, le lecteur devient désormais en quelque sorte auteur de ce qu'il lit, dans ce sens où il doit lui-même choisir son parcours de lecture qui n'est plus dicté par l'auteur (ou les auteurs) à travers la forme du livre. Le statut d'auteur se modifie également et devient plus fragile, notamment du fait, qu'avec les liens hypertextes, les textes de plusieurs auteurs peuvent être reliés. Le lecteur a donc plus de difficulté à reconnaître l'auteur d'un texte, mais également, avec la profusion d'informations disponibles sur la toile, l'authenticité de ce dernier, étant donné que tout un chacun peut proposer et mettre en ligne des textes. De ce fait, la lecture se complexifie, tant au niveau de son contenu qui n'est plus linéaire mais fragmenté, que de sa reconnaissance en tant que source fiable. Si le livre numérique en tant que tel reste marginal en France, il tend à se développer et les professionnels du livre ont déjà engagé de nombreuses réflexions à son sujet. De plus, le risque qu'apparaisse une nouvelle forme d'illettrisme face à une lecture plus complexe ne va pas sans causer d'inquiétudes, lorsque l'on sait que les problèmes d'illettrisme et d'analphabétisme en ce qui concerne la lecture sur papier ne sont pas encore totalement résolus. Nous voyons donc que la lecture numérique est tout à la

⁹² Bélisle, Claire, *op. cit.*, p.163.

⁹³ Lardellier, Pascal, Melot, Michel, *Demain, le livre*, Paris, l'Harmattan, 2007, p.13-14.

fois porteuse de grands espoirs face aux nouvelles possibilités qu'elle offre, et d'inquiétudes, face aux nouvelles inégalités qu'elle pourrait générer.

II. A L'AUBE DU REVE DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ?

II. 1). La numérisation, une véritable démocratisation de l'accès au savoir ?

Depuis la création de la bibliothèque d'Alexandrie par Ptolémée Ier, le rêve d'un lieu où seraient rassemblées toutes les connaissances humaines n'a cessé de parcourir les siècles. Repris par les Lumières et leur esprit encyclopédique ou bien jugé impossible, il semblerait qu'aujourd'hui, grâce à internet, il puisse devenir réalité. L'un des aspects intéressants de cette nouvelle somme des savoirs est le fait que tout un chacun peut y apporter le fruit de son travail et que tout le monde, en principe, peut y accéder. Des projets philanthropiques de particuliers aux ambitions démesurées d'entreprises privées, en passant par les institutions publiques, nombreuses sont les personnes qui travaillent à la constitution d'une véritable bibliothèque universelle.

Les prémices, le *Projet Gutenberg*

En 1971, Michael Hart crée le *Projet Gutenberg* avec pour volonté de permettre à tous l'accès gratuit aux œuvres littéraires tombées dans le domaine public, c'est le premier véritable projet de bibliothèque numérique. Ce projet débute de façon artisanale, Hart retranscrivant lui-même les textes au clavier de son ordinateur et étant ensuite aidé par plusieurs volontaires. Le premier texte ainsi saisi est *The United States Declaration of Independence*. Cependant, le *Projet Gutenberg* n'atteindra une véritable envergure qu'avec la création d'internet puis celle du web en 1991, qui permettra une circulation des textes électronique bien plus étendue. Fin 1993, les œuvres numérisées sur ce réseau sont classées en trois grandes catégories : *Light literature* ou littérature de divertissement, *heavy literature* qui comprend les grands classiques et *reference literature*, où se trouvent les dictionnaires et encyclopédies. Ces catégories laisseront ensuite place à de véritables rubriques détaillées. En 1997, le millièmè texte est mis en ligne et, en 2003, le dix millièmè. C'est également au cours de cette année que les textes sont gravés sur CD puis sur DVD, distribués gratuitement sur demande, avec pour possibilité de les copier et de les diffuser. En effet, la mission de ce projet se situe en dehors de toute finalité économique, il est donc fait par des bénévoles avec pour but la diffusion des œuvres au plus grand nombre, sans contraintes. En 2006, vingt mille livres sont numérisés et cinquante langues sont représentées. Il est possible aujourd'hui de télécharger gratuitement cent mille *e-books* sur le site internet, grâce au *Projet Gutenberg* et à ses partenaires. Toutefois, les droits d'auteurs et *copyrights*

posent quelques problèmes, notamment du fait de leur extension. Aujourd'hui les livres sont numérisés en mode texte, ce qui permet de faire des recherches avancées. Les fichiers numérisés sont au format ASCII et donc compatibles avec quatre-vingt dix-neuf pour cent des machines existantes. On y trouve également des livres audio, des partitions et enregistrements musicaux, des images fixes et animées. On a donc là une véritable volonté de diffusion de masse des œuvres, à travers un réseau accessible à tous sans restriction, si ce n'est celle de pouvoir bénéficier d'un accès à un poste informatique (ou à un lecteur de DVD).

L'essor des bibliothèques numériques

Si le *Projet Gutenberg* est essentiellement voué à être présent en ligne sur internet, les bibliothèques, et particulièrement les bibliothèques nationales, commencent peu à peu, dans les années 1990, à s'exposer sur la toile. Cela leur permet de mettre en valeur des documents généralement difficiles d'accès pour les usagers, du fait des impératifs de conservation. Ainsi la bibliothèque peut concilier ses deux missions principales sans que l'une ne nuise à l'autre, à savoir la conservation et la communication des documents. En France, la Bibliothèque Nationale de France (BNF), inaugure en 1997 sa bibliothèque numérique Gallica. On y trouve au début des textes et images du XIX^{ème} siècle, ceux-ci ne posant pas le problème du droit d'auteur, qui reste un obstacle majeur à toute entreprise de numérisation. Elle propose aujourd'hui plus d'un million de livres et documents. Selon le site internet etudes-francaises.net :

une bibliothèque numérique est une entité utilisant les technologies numériques pour acquérir, stocker, préserver et diffuser des documents. Ces documents sont soit publiés directement sous forme numérique, soit numérisés à partir d'un document imprimé, audiovisuel ou autre. Une collection numérique devient une bibliothèque numérique lorsqu'elle répond aux quatre conditions suivantes: (a) elle peut être créée et produite dans un certain nombre d'endroits différents, mais elle doit être accessible en tant qu'entité unique; (b) elle doit être organisée et indexée pour un accès aussi facile que possible; (c) elle doit être stockée et gérée de manière à avoir une existence assez longue après sa création; (d) elle doit trouver un équilibre entre le respect du droit d'auteur et la diffusion libre du savoir⁹⁴.

Une bibliothèque numérique doit par conséquent répondre aux mêmes exigences qu'une bibliothèque physique et proposer une médiation efficace des documents, afin que les lecteurs puissent y avoir un accès facile. Ainsi, Gallica propose également des dossiers thématiques sur de nombreux sujets et un moteur de recherche permettant la recherche avancée des documents. La numérisation des documents en France répond à l'objectif de démocratisation culturelle. Le 12 janvier 2010 est remis au ministère de la Culture le *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*, qui a pour mission

⁹⁴ Source : <http://www.etudes-francaises.net/dico/final.htm#B>

« l'accessibilité pour tous au patrimoine écrit » selon son directeur, Marc Tessier⁹⁵. La volonté de parvenir à une véritable bibliothèque universelle est aujourd'hui bien présente et commence petit à petit à se concrétiser avec des projets internationaux tels Europeana, lancée en 2008 par la Commission européenne, qui a pour but de rassembler les ressources numériques des différentes bibliothèques nationales des états européens et de les diffuser sur internet et propose aujourd'hui environ deux millions de documents en ligne. Le 21 avril 2009, l'UNESCO inaugure la *World Digital Library* ou Bibliothèque numérique mondiale (BNM) qui compte de nombreux partenaires, notamment la bibliothèque d'Alexandrie. Ses principaux objectifs sont :

- Promouvoir l'entente internationale et interculturelle ;
- Développer le volume et la diversité des contenus culturels sur Internet ;
- Fournir des ressources pour les éducateurs, les chercheurs et le grand public ;
- Donner les moyens aux établissements partenaires de réduire les fractures numériques au sein des pays et entre pays⁹⁶.

Privilégiant la qualité du contenu à la quantité de documents, la BNM comprend un grand réseau de métadonnées, ainsi que de nombreuses informations sur les documents. Elle propose actuellement mille quatre cent vingt-cinq objets comprenant textes, cartes, photographies, documents sonores et vidéos, etc. répartis sur les différents continents. Peut-être avons-nous là un véritable embryon de ce qui deviendra une grande bibliothèque universelle, toutefois, de nombreux moyens financiers et techniques ainsi que du temps seront nécessaires pour y parvenir. Outre ces entreprises de mise en commun du patrimoine, de nombreuses bibliothèques françaises sont désormais présentes sur la toile et proposent des services très divers. Elles offrent tout d'abord l'accès en ligne à leur catalogue, permettant aux usagers de rechercher un ouvrage de chez eux, certaines mettent également en valeur des collections ou un patrimoine particulier afin de les rendre plus visibles, ou proposent encore des expositions virtuelles, comme la bibliothèque d'Aix-en-Provence⁹⁷. D'autres proposent également des services aux usagers, comme la bibliothèque municipale de Lyon avec son « Guichet du savoir »⁹⁸, où il est possible de poser des questions sur n'importe quel sujet et d'obtenir une réponse rapide, fournie par des professionnels. Certains bibliothécaires tiennent aussi des blogs où ils peuvent communiquer avec leurs usagers, donner des avis sur les ouvrages, informer sur les événements à venir, etc. L'informatique a de plus permis la constitution de catalogues collectifs de bibliothèques tels le Système Universitaire de Documentation (SUDOC), qui contient les notices bibliographiques de tous

⁹⁵ Source : <http://www.culture.gouv.fr/mcc/Actualites/A-la-une/Mission-sur-la-numerisation-du-patrimoine-ecrit>

⁹⁶ Source : <http://www.wdl.org/fr/about/>

⁹⁷ On peut trouver les expositions virtuelles sur le site : <http://www.citedulivre-aix.com/Typo3/index.php?id=89>

⁹⁸ <http://www.guichetdusavoir.org/>

les ouvrages et documents présent dans les bibliothèques françaises de l'enseignement supérieur et de la recherche⁹⁹.

Ainsi, nous voyons qu'il existe une véritable volonté de mise en commun des œuvres du monde entier, avec pour but de les diffuser en ligne gratuitement, par le biais d'interfaces simples d'utilisation, afin que le plus grand nombre puisse y avoir accès. La réalisation de ces bibliothèques numériques pousse les différents Etats à coopérer entre eux et permettra peut-être, à long terme, la constitution d'une véritable bibliothèque universelle, concrétisant ainsi les rêves des grands penseurs des Lumières. Les nouvelles technologies ont permis de réaliser cette ambition, mais également de proposer de nouveaux services aux lecteurs.

***Google Books*, entre admiration et méfiance**

L'entreprise *Google* a été créée en 1998 avec pour ambition, selon Randall Stross, d'« organiser toutes les informations du monde »¹⁰⁰, ambition qui inquiète certains, du fait du risque de monopole de l'information de la part d'une entreprise privée. Sa croissance phénoménale l'a vite placé en tête des moteurs de recherche. Après avoir abordé de nombreux secteurs, *Google* évoque en 2002 sa volonté d'entreprise de numérisation à grande échelle. Le même Randall Stross évoque dans son ouvrage les difficultés de cette entreprise :

Convertir des livres en bits numériques n'était pas tant affaire d'informatique que de mécanique (concevoir un équipement d'imagerie), de diplomatie (obtenir l'accord des plus vastes dépôts de livres, les bibliothèques universitaires), de logistique amener les livres au centre de scannage puis les rendre sans se tromper) et de droit (respecter la propriété intellectuelle). Il fallait aussi un engagement financier sans commune mesure avec ceux que l'entreprise avait pris jusque-là¹⁰¹.

Mais le véritable problème pour *Google* reste celui du droit d'auteur. Pour les œuvres sous *copyright*, *Google* a donc décidé de ne fournir que des index de contenu même s'il copiait l'œuvre entière dans ses ateliers. Cependant, en 2003, un nouvel obstacle se présente : celui de la concurrence d'Amazon, qui négocie avec les éditeurs. En réalité, cette négociation aura des effets bénéfiques pour l'entreprise car les éditeurs deviennent dès lors plus confiants en la numérisation des ouvrages. En 2004, *Google* lance son service de d'indexation de livres *Google Print*. Toutefois, les dirigeants de l'entreprise, dont Daniel Clancy, le chef du projet, trouvent les délais avec les éditeurs trop longs et décident de numériser les œuvres de grandes bibliothèques de recherche alors qu'elles sont toujours soumises aux droits d'auteur. Ils numérisent ainsi de nombreuses œuvres issues des bibliothèques de

⁹⁹ Disponible sur le site : http://www.sudoc.abes.fr/xslt/DB=2.1/LNG=FR/START_WELCOME

¹⁰⁰ Stross, Randall, *Planète Google, faut-il avoir peur du géant du web ?*, Paris, Pearson Education France, 2009, p.1.

¹⁰¹ *Ibid*, p.112.

Harvard ou encore de New York. Mais certaines œuvres sont encore présentes dans les catalogues des éditeurs, ce qui provoque leur colère. En 2005, *Google* passe à l'attaque et prévient qu'il va copier d'autres œuvres tant que les éditeurs ne lui auront pas envoyé de liste de ceux pour lesquels ces derniers refusent avant une date butoir. En septembre 2005, l'*Authors Guild*, association des écrivains américains, conduit *Google* en procès pour « violation massive du droit d'auteur » et c'est ensuite au tour des éditeurs de mener une action. Suite à ces procès, *Google Print* devient *Google Book Search* car le premier nom pouvait inviter les utilisateurs à imprimer des pages web de livres. Les bibliothèques deviennent alors plus prudentes envers les livres proposés à *Google* pour la numérisation. Le véritable problème est en réalité celui du monopole de l'entreprise privée. En effet, en 2005, est créée l'*Open Content Alliance*, consortium soutenu par les éditeurs, visant à la numérisation des œuvres autorisées afin de les mettre en ligne sur tous les moteurs de recherche. Mais ce dernier se trouve compromis par les accords qu'ont passés les grandes bibliothèques avec *Google*. En décembre 2007, *Google* est associé avec vingt-huit bibliothèques, dont une au Japon (l'université de Keio) et en Espagne (la bibliothèque nationale de Catalogne). L'entreprise est alors la meilleure et la plus rapide en ce qui concerne la numérisation, ce qui pousse les universités à collaborer avec elle plutôt qu'avec le consortium. En France, l'opposition est rude face à *Google*, les éditeurs, regroupés au sein du Syndicat national de l'édition (SNE), et les auteurs de la Société des gens de lettre ont décidé d'attaquer *Google* au niveau mondial. L'entreprise a ainsi été condamnée pour contrefaçon mais souhaite faire appel de cette décision. Elle a par ailleurs signé un accord avec le ministère de la Culture italien pour numériser les ouvrages des bibliothèques de Rome et de Florence tombés dans le domaine public, ce qui représente plus d'un million d'ouvrages. Ces ouvrages pourront également trouver leur place au sein d'*Europeana*. En ce qui concerne la France, si la BNF et le ministère de la Culture se montrent réticents, la bibliothèque municipale de Lyon est en partenariat avec *Google* depuis 2008, ce qui a suscité bien des critiques. Le premier mars 2010, le Sénat a publié son rapport intitulé « La politique du livre face au défi du numérique » dans lequel il préconise une collaboration avec *Google*, sous peine de voir les œuvres françaises marginalisées par rapport à la numérisation, sachant qu'avec le budget alloué par l'Etat trois cent soixante-quinze ans seraient nécessaires pour numériser tous les livres de la BNF, alors que *Google*, qui possède désormais une grande maîtrise dans ce domaine, pourrait réduire considérablement ce temps. Le rapport propose de se situer sur un plan d'égal à égal avec *Google*, c'est-à-dire d'échanger des ouvrages à numériser contre ceux déjà numérisés par l'entreprise. Car *Google* impose des conditions assez contraignantes d'exclusivité des droits sur les ouvrages numérisés afin d'asseoir sa situation de monopole. Dans une interview du *Monde*, le ministre de la Culture français, Frédéric Mitterrand, évoque même les accords signés entre les bibliothèques et *Google* comme étant « inacceptables. Ils reposent sur une confidentialité excessive, des exclusivités impossibles, des clauses désinvoltes voire léonines au regard du droit

d'auteur »¹⁰². Pour l'instant, le gouvernement français ne souhaite collaborer avec l'entreprise que si cette dernière accepte de réduire ses conditions.

Nous voyons ainsi que si l'ambition de *Google* et ses performances sont louables à première vue, car cela permet la pérennisation d'ouvrages fragiles ou encore la réédition d'ouvrages épuisés, ses méthodes controversées font polémique et le risque de monopole, qui pourrait mener à une tarification du service *Google Book Search* ou à une classification contraire à celle égalitaire appliquée en France. Les réactions face à cette entreprise, que ce soit de la part des acteurs de la chaîne du livre ou des politiques sont mitigées. En effet, la numérisation à grande échelle des œuvres semble inévitable tout en demandant des moyens considérables ainsi qu'une attention particulière à la justice en ce qui concerne les droits d'auteur. Cependant, dans un pays comme la France, où la lecture est une véritable affaire de politique publique, et où le livre est largement défendu, la mainmise d'une entreprise privée sur l'un des plus grands défis du livre ne va pas sans créer des inquiétudes.

Nous pouvons donc voir que la volonté de création d'une bibliothèque universelle est bien présente, avec pour ligne de fond la possibilité d'un accès au savoir, à la lecture, pour tous, même si les ambitions qui génèrent ces entreprises sont différentes selon les créateurs de ces projets. Internet et les nouvelles technologies y ont joué un grand rôle avec désormais de véritables moyens techniques de numérisation des œuvres et de mise en réseau. Cependant une telle entreprise requiert des moyens techniques et financiers considérables, ce qui la rend difficilement réalisable à court terme pour les seules institutions publiques. Toutefois, la peur de la domination d'une entreprise privée, seule à posséder les moyens conséquents pour y parvenir, sur le patrimoine commun freine la réalisation d'un tel projet en soulevant bien des questions. De plus, de nouveaux problèmes ont été soulevés tels que ceux des droits d'auteur, du choix des formats de numérisation ou encore des conditions de coopération. Il reste donc un long chemin à parcourir, mais nous pouvons, sans exagération, considérer que nous sommes sur la voie d'une nouvelle forme de démocratisation de l'accès au savoir, ainsi que de possibilité de diffusion de ce savoir.

II. 2). Ou créatrice de nouvelles inégalités ?

Si le rêve d'une bibliothèque universelle et d'un internet qui serait comme un réservoir de toutes les informations du monde est bien présent chez de nombreux acteurs de la chaîne du livre, il est aujourd'hui une utopie. Bien que l'accès à l'information et à la lecture se soit largement répandu,

¹⁰² Cité dans : <http://www.itespresso.fr/numerisation-d%e2%80%99ouvrages-une-plate-forme-commune-francaise-pour-contrer-google-books-33138.html>

notamment en France, il ne touche pas tout le monde et cela crée des inégalités très fortes. Une expression est née de ce constat, la notion de « fracture numérique ». Ce terme est ainsi défini par l'OCDE : « disparités entre individus, foyers, entreprises et aires géographiques aux différents niveaux sociaux-économiques en terme d'accès aux TIC et d'utilisation de l'Internet pour une large variété d'activités »¹⁰³. Nous avons vu qu'internet et les nouvelles technologies offrent de nombreuses nouvelles possibilités, cependant, ces dernières semblent accroître les inégalités d'accès à l'information déjà présentes auparavant. Selon Alain Rallet et Fabrice Rochelandet¹⁰⁴, il est possible d'envisager cette fracture numérique avec trois perspectives différentes : la première concerne l'accès aux nouvelles technologies (le fait d'avoir un ordinateur ou internet), la deuxième concerne leurs usages (savoir s'en servir correctement) et la troisième les contenus et les services accessibles grâce à ces dernières. Il est vrai que disposer d'un accès à internet représente un investissement important, il faut tout d'abord avoir les moyens d'acheter un ordinateur, puis souscrire un abonnement à un fournisseur d'accès. Cette fracture numérique devient d'autant plus importante qu'avec la généralisation de l'accès à internet, ce dernier apporte une aide bien précieuse que ce soit en matière de démarches administratives ou de recherche d'informations. Il faut toutefois faire attention aux solutions proposées pour réduire cette « fracture numérique », en effet, certains pensent qu'il suffit d'avoir l'équipement nécessaire, et soutiennent ainsi la théorie d'un déterminisme technique selon laquelle l'organisation de la société est déterminée par la technologie. Or, nous l'avons déjà remarqué, le support de l'information n'apporte pas l'information en elle-même, il est donc nécessaire d'avoir les compétences requises afin de pouvoir comprendre l'information et la juger. De même, nous pouvons considérer que le simple accès aux œuvres numériques, sans l'acquisition préalable de nouvelles compétences de lecture, n'aura pas réellement d'effet en termes de démocratisation de l'accès à la lecture. Eric Guichard, quant à lui, défend la thèse selon laquelle :

C'est peut-être là que la « fracture numérique » s'exprime, et de façon violente : avant de profiter des systèmes d'écriture contemporaine, il faut évidemment disposer d'un solide capital économique, pour acquérir un ordinateur et un rattachement aux réseaux ; mais aussi d'un capital social, pour se faire aider quand on ne comprend pas le (dys)fonctionnement d'un logiciel, d'un service en ligne ou de son ordinateur ; et enfin culturel, pour savoir trouver l'information que l'on recherche, et la traiter¹⁰⁵.

Cela nous amène à la notion de « littératie » (traduction de l'anglais *literacy*), définie ainsi par l'OCDE :

¹⁰³ Cité dans : Soupizet, Jean-François, *La fracture numérique : mesures et spécificités*, p.1, disponible à l'adresse suivante : <http://www.africanti.org/IMG/colloque/colloque2003/Communications/SOUIZET1.pdf>

¹⁰⁴ Rallet, Alain, Rochelandet, Fabrice « La fracture numérique : une faille sans fondement ? », *Réseaux* 5/2004 (n° 127-128), p. 19-54, disponible à cette adresse : http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=RES_127_0019

¹⁰⁵ Guichard, Eric, *La fracture numérique existe-t-elle ?*, 4 septembre 2003, disponible à l'adresse suivante : <http://barthes.ens.fr/atelier/geo/Tilburg.html>

Aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités¹⁰⁶

Nous voyons donc que, plus que le risque d'une fracture numérique qui se traduit en termes d'équipement, il y a un réel danger que se constitue une nouvelle forme d'illettrisme par rapport aux nouvelles technologies. En effet, si les œuvres littéraires, ou, plus globalement, l'information, est disponible immédiatement (compris à la fois dans le sens de rapidement et de sans médiation), et que les utilisateurs ne possèdent pas les compétences pour trouver cette information, les nouvelles technologies ne leur apporteront pas grand-chose par rapport aux autres supports de l'information. Et le risque est encore plus grand d'assister à une véritable « médiocratisation » du savoir, selon l'expression d'Olivier Postel-Vinay, qui résulterait de l'incapacité des individus à juger de la fiabilité des sources d'informations.

Le rêve d'une bibliothèque universelle, présent depuis l'apparition du livre, semble trouver le chemin pour pouvoir se concrétiser grâce aux nouvelles technologies. Les amateurs et les professionnels du livre travaillent de concert pour ce but, avec pour ambition une véritable démocratisation de l'accès à la lecture. Cependant, le fait que la réalisation de ce projet soit aujourd'hui dominée par l'entreprise privée qu'est *Google*, ne va pas sans causer d'inquiétudes aux professionnels de la lecture publique. En effet, comment savoir si cette dernière n'a pas des ambitions autres que la volonté d'un accès gratuit au savoir pour tous ? Face à cette considération, les professionnels se montrent plus prudents quant aux conditions de coopération avec la seule entreprise qui dispose de véritables moyens pour parvenir à la réalisation de ce rêve d'une bibliothèque universelle. Une autre question se pose quant aux effets que la réalisation d'une telle entreprise pourrait provoquer. Si la plupart des acteurs de ces projets de bibliothèques universelles ont pour ambition une véritable démocratisation de l'accès au savoir, la réalité est autre. En effet, la « fracture numérique » pourrait bien creuser les inégalités déjà existantes, que ce soit en termes d'équipement ou d'appropriation des contenus. Il est donc nécessaire aujourd'hui d'engager des réflexions sur ces sujets et d'œuvrer pour que ces projets réalisent leur but initial qu'est la démocratisation culturelle en évitant qu'ils ne produisent l'effet inverse en créant de plus grandes inégalités.

¹⁰⁶ Organisation de coopération et de développement économiques, Statistique Canada, *La littératie à l'ère de l'information, Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes*, OCDE, 2000, p.12, rapport disponible à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/dataoecd/24/62/39438013.pdf>

III. NOUVELLES TECHNOLOGIES, ELARGISSEMENT DES POSSIBILITES ET NECESSITE D'UNE REFLEXION

III. 1). Les nouvelles pratiques et nouveaux usages

Vers de nouvelles formes de sociabilité littéraire

Nous l'avons évoqué dans la première partie, la lecture, à ses débuts lorsqu'elle s'effectuait principalement à voix haute, permettait une sociabilité en rassemblant les gens, autour d'informations officielles, d'histoires religieuses ou romanesques. Avec l'essor de la lecture silencieuse, dès le XII^{ème} siècle, celle-ci devient individuelle, effectuée dans le domaine privé, même si la pratique de la lecture à voix haute reste de mise en ce qui concerne les lectures populaires. C'est au XVII^{ème} siècle, avec la naissance des salons, puis des sociétés de lecture et l'essor des bibliothèques publiques que la lecture, toujours silencieuse, grâce aux discours qu'elle suscite, redevient un facteur de sociabilité. Enfin, suite à l'alphabétisation de masse et des politiques en faveur de la lecture publique, se sont créés de nouveaux espaces de sociabilité entre lecteurs qui souhaitent échanger leurs avis, recevoir ou donner des conseils, que ce soit chez eux, entre amis, au sein d'un cercle ou d'un club de lecture, ou encore d'un comité de remise de prix littéraire. Mais qu'en est-il aujourd'hui, avec l'omniprésence d'internet ? Ce dernier a-t-il engendré de nouvelles formes de socialisation autour de la lecture ? La quatrième de couverture de l'ouvrage de Jean-Marc Laveratto et Mary Leontsini permet de répondre à ces questions, que nous approfondirons ensuite.

On lit seul. Mais parler de ses lectures, échanger avec des amis ou des inconnus sur ses émotions littéraires est une activité aussi ancienne que la lecture elle-même. Loin de lui porter ombrage, Internet ne fait qu'enrichir la sociabilité qui se développe spontanément autour du plaisir de lire et lui ouvre de nouveaux territoires¹⁰⁷.

On constate en effet que, pour l'instant, les principales formes de sociabilité autour du livre qui se développent sur internet semblent prolonger les habitudes, telles que la volonté de découvrir ou de faire découvrir de nouveaux auteurs, de discuter du ressenti après une lecture, ou de donner son avis sur des œuvres. Mais la particularité de la sociabilité littéraire avant l'arrivée d'internet est que celle-ci s'effectue en présence, mis à part ce qui concerne les « courriers des lecteurs » au sein des journaux, et

¹⁰⁷ Laveratto, Jean-Marc, Leontsini, Mary, *Internet et la sociabilité littéraire*, Paris, Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2008, quatrième de couverture.

se caractérise par un discours parlé sur la littérature. Avec internet, la discussion a ceci de différent qu'elle s'effectue par écrit, le lecteur devenant ainsi auteur du discours qu'il tient. Jean-Marc leveratto et Mary Leontsini évoquent cette nouvelle perspective lorsqu'ils écrivent, en parlant d'un groupe de lecture et de discussion sur le journal intime, *we read diaries* :

Moyen de partager son expérience intime d'un texte avec d'autres, l'écriture sur Internet est tout à la fois une façon de s'approprier un texte et de trouver sa voie. La position du lecteur devient alors celle d'un auteur, le cercle constitué par les autres usagers lui permettant de passer de la lecture de la vie des autres à l'écriture de sa propre vie¹⁰⁸.

De plus, internet confère un certain statut d'anonymat aux personnes qui souhaitent s'exprimer. En effet, bien que certaines personnes impliquent fortement leur vie privée sur internet, le fait de ne pas être en présence permet de donner son avis sans être jugé par rapport à sa condition, que se soit la condition sociale ou culturelle par exemple. Cela offre donc une liberté aux individus, liberté qui a plusieurs avantages, dont celui de s'ouvrir plus facilement aux autres et donc de s'exprimer, avec le temps de la réflexion, chose que ne feraient pas forcément certaines personnes si elles devaient se retrouver face à face. Les auteurs cités précédemment parlent ainsi de cette dimension qui offre de nouveaux horizons :

Le plaisir de la sociabilité littéraire sur Internet ne provient pas seulement des échanges que le réseau facilite entre des personnes attachées à la lecture. Pour les amateurs de littérature, Internet constitue une nouvelle extension de l'espace public, un outil d'information des citoyens par les citoyens. La diffusion d'un avis personnel n'y est pas conditionnée *a priori* par le statut social, politique ou culturel de celui qui l'exprime¹⁰⁹.

Ainsi internet serait un véritable espace public démocratique, dans ce sens où chacun peut s'exprimer librement, et que le jugement qui est fait de ce qu'il dit porte uniquement sur son discours, et non sur d'autres caractéristiques telles que l'appartenance à une ethnie, ou à un courant quelconque, qui pourrait influencer la réception de ce discours. En outre, internet élargit les possibilités, notamment grâce aux liens et au fait que plus de personnes peuvent être regroupées dans un forum par exemple, sans contraintes géographiques ni temporelles. Ainsi, plus d'idées peuvent être débattues, plus d'avis peuvent être donnés dans un même « lieu », ce qui permet une plus grande diversité d'opinions qu'au sein d'un club de lecture ou d'une bibliothèque, et une plus grande sérendipité.

Il existe plusieurs formes de sociabilité littéraire sur internet, du blog personnel d'un amateur de littérature au site plus institutionnel d'un journal reconnu. En étudiant quelque peu les sites qui parlent

¹⁰⁸ Leveratto, Jean-Marc, Leontsini, *op. cit.*, p.143.

¹⁰⁹ *Ibid*, p173.

de littérature sur internet, on s'aperçoit qu'il en existe une grande diversité. Si les journaux et les magazines, comme nous l'avons vu auparavant, laissent depuis leurs débuts une place à la critique littéraire, effectuée par des spécialistes auxquels les lecteurs peuvent parfois répondre (comme dans les rubriques « courriers des lecteurs » par exemple), on assiste à une prolifération de blogs plus personnels, construits par des amateurs qui se mettent en scène eux-mêmes, et dans ce sens, deviennent de véritables auteurs. C'est le cas du blog créé par Delphine Kilhoffer, *La littérature, les pandas et moi*, qu'elle décrit ainsi : « Le principe de ce blog est simple : le lundi, ça cause de littérature et de pandas ; le jeudi, ça cause de moi et de pandas »¹¹⁰. La personne qui écrit ce blog se met donc en scène et raconte avec humour les tracasseries de sa vie quotidienne, en y mêlant ses lectures personnelles, sur lesquelles elle donne son avis. D'autres, comme le site *voixauchapitre.com*¹¹¹, sont des prolongations de clubs de lectures existant hors d'internet, auxquels internet a permis d'élargir leurs fonctionnalités, notamment la communication à distance. Sur le même principe qu'un groupe de lecture en présence, les membres peuvent donner leur avis sur les œuvres lues, on y trouve également des liens vers d'autres sites parlant de littérature. Il existe également des sites tels que *A à Z Guide de la bonne lecture*, où chaque lecteur peut déposer une critique de livre et où l'on trouve un forum littéraire. Jean-Marc Levertat et Mary Leontsini décrivent ainsi ces phénomènes :

Internet, en offrant à cette parole [celle du public profane qui émet son avis sur les œuvres] un moyen d'étendre son audience, constitue donc une occasion d'élargir le cercle des amateurs, de contribuer à la promotion de la lecture de qualité et, inséparablement, de faire exister un jugement du public autonome par rapport aux formes institutionnelles ou professionnelles de la critique. Il s'agit d'un geste de déprofessionnalisation du jugement littéraire et de son expression, déprofessionnalisation à laquelle Internet prête son concours du fait de ses caractéristiques techniques¹¹².

Ainsi, en parallèle aux critiques littéraires et journalistiques, professionnelles, qui sont prolongées sur leurs sites internet, comme *Télérama*¹¹³ ou *Le Monde*¹¹⁴ ou encore *Le Magazine littéraire*¹¹⁵, se développent des sites ou des blogs amateurs sur lesquels les gens expriment librement leurs opinions sur leurs lectures. Ce phénomène est très intéressant, d'une part parce qu'il offre aux gens un véritable lieu d'expression où ils n'ont aucune contrainte (si ce n'est celle de s'inscrire gratuitement et de respecter les limites de la liberté d'expression), ce qui œuvre en faveur d'une réelle démocratisation du discours sur la lecture qui peut désormais être accessible à tous, d'autre part car il permet aux lecteurs, grâce aux titres proposés et aux commentaires, de s'ouvrir à de nouvelles lectures vers lesquelles ils ne seraient pas forcément allés d'eux-mêmes, ainsi que de discuter, d'échanger leurs impressions sur

¹¹⁰ On trouve le blog ainsi que cette description à l'adresse suivante : <http://lalitteraturelespandasetmoi.blogspot.com/>

¹¹¹ Disponible à cette adresse : <http://www.voixauchapitre.com/index.html>

¹¹² Levertat, Jean-Marc, Leontsini, *Op. Cit.*, p.193.

¹¹³ <http://www.telerama.fr/livre/>

¹¹⁴ <http://www.lemonde.fr/livres/>

¹¹⁵ <http://www.magazine-litteraire.com/>

leurs lectures. Il convient toutefois de nuancer ce constat, car cette nouvelle forme de sociabilité autour du livre reste ambivalente. En effet, si l'on peut désormais partager son goût de la lecture avec une personne se trouvant à l'autre bout du monde, force est de convenir du fait que cette sociabilité sur internet est bien différente de celle en présence, où s'effectue un véritable échange ainsi qu'un contact. Ainsi de nombreuses personnes font encore partie de véritables groupes de lecture car elles privilégient tout de même le contact direct avec les autres et le fait de sortir véritablement de leur espace privé. La sociabilité littéraire sur internet prend donc la forme, selon l'expression de Jean-Marc Laveratto et Mary Leontsini, d'une « proximité distante »¹¹⁶.

Nous voyons donc qu'internet a permis un accroissement des possibilités existantes en matière de sociabilité littéraire et également offert de nouvelles voies, notamment en ce qui concerne l'expression du jugement sur la littérature. Cependant, s'il a permis une certaine forme de liberté d'expression, il ne réduit pas les inégalités entre les individus et risque, au contraire, de les accentuer. En effet, nous avons constaté que l'investissement est relativement lourd pour s'équiper d'internet, et si de plus en plus de foyers y ont accès, les inégalités se creusent de plus en plus avec ceux qui n'y ont pas accès. De plus, les jeunes ou ceux qui ont accès aux nouvelles technologies dans le cadre de leur travail sont plus aptes à se servir correctement de la toile que les personnes âgées. De même, s'il a accru une nouvelle forme de sociabilité à travers le discours, il réduit ce que l'on pourrait nommer la sociabilité réelle, qui est faite de la véritable rencontre entre les individus, en donnant la possibilité de s'exprimer derrière son écran et de rester au sein de l'espace privé. Ainsi, les conséquences des nouvelles technologies et de cette nouvelle forme de sociabilité sont paradoxales. Certains, dont Christian Thorel, vont d'ailleurs même jusqu'à évoquer une « désocialisation du livre »¹¹⁷, notamment en ce qui concerne le domaine du commerce électronique du livre, car l'échange, la médiation autour du livre n'existe plus dans ce cas-là.

Du côté des auteurs, les nouvelles pratiques d'écriture

Si, comme nous l'avons vu, les pratiques de lecture se diversifient avec les nouvelles technologies, il en va de même en ce qui concerne les pratiques d'écriture. Outre le fait que chacun peut écrire et publier sur le web, à l'aide de sites communautaires comme les wikis, de blogs, de pages personnelles ou encore au sein des réseaux sociaux, il existe désormais de nouveaux livres. En effet, il est aujourd'hui possible, grâce à internet, de consulter et d'écrire au sein de ce que l'on pourrait nommer des « livres collaboratifs », c'est-à-dire des livres écrits en commun, à plusieurs, par des gens qui ne se

¹¹⁶ Laveratto, Jean-Marc, Leontsini, *op. cit.*, p.170

¹¹⁷ Thorel, Christian (directeur de publication), *Les Cahiers de la librairie*, n°5, « Le livre à l'ère du numérique », Paris, Syndicat de la librairie française, 2006, p.124.

connaissent pas forcément entre eux. Et cela s'effectue parfois par hasard. Leandro Vesco, écrivain argentin, en a fait l'expérience en 2004 par l'intermédiaire du réseau social *facebook*. Après avoir écrit un roman racontant la légende du village de Carhué, il décide d'en publier quelques chapitres sur une page *facebook*¹¹⁸. Suite à cela, plusieurs habitants du village se sont inscrits sur cette page et ont apporté de nombreuses idées au roman, de nouveaux personnages, et l'histoire s'est ainsi poursuivie, sans son auteur initial. Il existe aujourd'hui plusieurs livres et projets de livres communautaires sur internet tels les projets *3 espaces* où chacun peut participer à l'écriture du récit à des niveaux différents et que l'on peut trouver à l'adresse suivante : <http://www.3espaces.net/accueil.php>, ou encore *Lanval*, considéré par l'auteur du site comme « le premier livre communautaire en ligne », accessible à l'adresse suivante : <http://www.lanval.fr/>, décrit comme « un web-livre communautaire dont chaque internaute écrit un paragraphe du livre à la suite d'un autre, dans le but de parvenir à une œuvre commune ». Ces initiatives nous montrent qu'il existe désormais une nouvelle forme de sociabilité autour du livre lors de sa création même, avec pour volonté de créer des œuvres communautaires, où chacun peut apporter sa participation. Il existe également des journaux participatifs, où chacun peut faire parvenir des informations. C'est le cas du site internet *Agoravox* en France qui se présente comme « l'une des premières initiatives européennes de « journalisme citoyen » à grand échelle complètement gratuite »¹¹⁹. Il a pour ambition, en plus de diffuser l'information, d'œuvrer pour une véritable démocratisation de la production et de l'accès à l'information.

Ainsi, grâce à internet, de nouvelles formes de sociabilité littéraire se développent, tant au niveau du discours sur la lecture que de l'écriture elle-même. La possibilité de communiquer avec des gens éloignés physiquement a créé de nouveaux liens, plus spécifiques et centrés sur des intérêts, des goûts communs. Peut-on toutefois parler de resocialisation de la lecture ? Il semblerait que oui, avec cependant une réserve, car cette sociabilité se caractérise par la « proximité distante », selon l'expression de Jean-Marc Laveratto et Mary Leontsini et diffère ainsi des formes de sociabilité préexistantes. Outre cela, le discours sur la lecture, effectué par les amateurs et produit par écrit sur internet, modifie le statut de lecteur, car celui-ci devient par là même auteur et se met en scène lorsqu'il exprime son jugement. De même, le fait que tout un chacun puisse devenir auteur, comme dans le cas des livres ou des journaux collaboratifs permet une démocratisation ainsi qu'une déprofessionnalisation de la production qui pose question quant à la valeur des jugements exprimés et remet en cause le statut des professionnels dans ces domaines que sont les auteurs et les journalistes.

¹¹⁸ On trouve ce chapitre à cette adresse : <http://www.facebook.com/home.php?#!/novela.carhue>. Un article de *Courrier International* est paru sur ce sujet et est consultable à l'adresse suivante : <http://www.courrierinternational.com/article/2009/11/05/le-village-qui-s-invente-un-roman>.

¹¹⁹ Source : <http://www.agoravox.fr/qui-sommes-nous/article/presentation-du-projet-61>

III. 2). De la nécessité de nouvelles méthodes d'apprentissage ?

Comme nous l'avons vu plus haut, internet met à disposition de très nombreuses sources d'informations à partir d'une recherche effectuée avec un simple mot-clé. De plus, la prolifération de liens hypertextes modifie la façon de lire (qui n'est plus simplement d'aller du début à la fin d'un ouvrage, ou encore de choisir un chapitre en vertu de sa pertinence dans la table des matières), la rendant plus fragmentaire et, par là même, plus complexe. Il s'agit donc de se demander ici s'il n'est pas désormais nécessaire d'adapter les méthodes d'apprentissage, d'acquisition des connaissances et même de lecture à ces évolutions. Robert Caron affirme, dans la revue *Les Actes de lecture*, que « Le lecteur a donc deux tâches : trouver, trier, classer, éliminer mais aussi et surtout vérifier la véracité de ce qui lui est donné à lire »¹²⁰. L'école doit-elle donc enseigner de nouvelles méthodes permettant de se retrouver parmi le flot continu d'informations ? Par quels moyens ? C'est ce que nous allons maintenant tenter de voir.

Nous l'avons dit, les nouvelles technologies induisent de nouveaux modes, de nouvelles pratiques de lecture, en ce sens que le lecteur se retrouve face à de nombreuses informations, non plus présentées sous forme linéaire, mais au milieu desquelles il doit construire son propre parcours. Cela mobilise d'autres facultés que celles nécessaires pour une lecture normale, sur support papier, notamment la capacité de gestion des informations, c'est-à-dire celle de savoir reconnaître les informations utiles, provenant de sources fiables, mais également un effort de mémorisation et de contextualisation pour que le lecteur ne se perde pas au cours de son cheminement, ce que Thierry Baccino nomme la « désorientation cognitive »¹²¹. De ce fait, une méthode d'apprentissage d'un usage raisonné et productif des nouvelles technologies devrait être enseignée à l'école, afin que les élèves aient les capacités adéquates pour une bonne lecture avec les nouveaux outils disponibles. Cependant, cela suppose que les enseignants soient eux-mêmes formés, ce qui n'est pas toujours le cas. Le ministère de l'Éducation nationale, dans son Bulletin Officiel spécial concernant le *Programme d'enseignement de français pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège*, stipule que :

L'enseignement du français au collège prend sa part dans l'apprentissage des TIC : il se saisit de ces outils dans ce qu'ils ont de plus pertinent pour son propre contenu disciplinaire. [...] Une initiation aux ressources documentaires sur support informatiques, audiovisuels et multimédias est recommandée : l'élève apprend à se repérer dans cette immense bibliothèque mondiale, à trier et hiérarchiser des

¹²⁰ Caron, Robert, « Lecture et nouveaux supports » in *Les Actes de lecture*, n°63, septembre 1998, disponible sur le site : <http://www.centre-lecture.com/home/spip.php?article46>

¹²¹ Cité dans : <http://www.actualitte.com/dossiers/578-lecture-papier-ecran-comprehension-memoire.htm>

informations, à adopter une attitude critique et responsable vis-à-vis d'elles et à adapter sa lecture au support retenu¹²².

Ainsi, l'apprentissage d'une bonne utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication est censé être dispensé par le professeur de français au collège. Toutefois, les établissements manquent de moyens pour parvenir à ce but même si des efforts d'équipement informatique ont été mis en place. Il est alors difficile pour un enseignant qui n'a pas reçu de formation spécifique concernant les TIC et qui ne bénéficie pas de l'équipement nécessaire en classe d'initier convenablement ses élèves. Les professeurs-documentalistes peuvent tout de même apporter leur aide aux enseignants de français en formant les élèves à la recherche documentaire ainsi qu'à la reconnaissance de fiabilité des sources. Claire Bélisle remarque, dans l'ouvrage *La lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives* que :

Le lieu d'apprentissage de la lecture, l'école, est aussi bousculé par la textualité numérique. De nouvelles approches s'imposent. Avec le numérique, l'unité de base n'est plus le livre, mais la bibliothèque. Des questions deviennent centrales, devant le grand nombre d'informations et d'ouvrages accessibles simultanément : comment chercher et trouver les livres pertinents et les passages déjà repérés ? La lecture devient circulation dans des espaces documentaires. Une nouvelle discipline scolaire à part entière, la documentation, s'impose de plus en plus¹²³.

Il existe également des ressources électroniques proposant des idées et ateliers aux professeurs qu'ils peuvent notamment consulter sur le site internet *educnet*¹²⁴ mis en place par le ministère de l'Education nationale, ainsi que de nombreux ouvrages sur ce sujet. Il semble cependant que de nombreux efforts restent encore à faire sur ce sujet et, en particulier, sur une véritable formation des élèves en « hyperlecteurs », selon l'expression de Pascale Gossin¹²⁵, c'est-à-dire étant capables d'avoir un objectif de recherche, ainsi que de retrouver rapidement un endroit précis dans un texte long, ce qui implique une pratique déjà assidue et une bonne maîtrise de la lecture. En effet, selon Roger T. Pédaque, avec la lecture numérique :

Le lecteur non seulement reconfigure son acte de lecture, ses schèmes d'attention, d'exploration, de mémorisation, mais il développe progressivement un autre rapport au texte, intégrant lecture en diagonale et lecture focalisée, lecture de synthèse et lecture en profondeur de segments ciblés¹²⁶.

¹²² http://media.education.gouv.fr/file/special_6/21/8/programme_francais_general_33218.pdf

¹²³ Bélisle, Claire, *op. cit.*, p.15.

¹²⁴ A l'adresse : <http://www.educnet.education.fr/>

¹²⁵ Bélisle, Claire, *op. cit.*, p.250.

¹²⁶ T. Pédaque, Roger, *La redocumentarisation du monde*, Toulouse, Cépaduès éditions, 2007, p.53.

La lecture sur support numérique semble donc être une activité bien plus complexe que celle sur support papier. Il devient dès lors nécessaire de parvenir à donner une bonne maîtrise de la lecture aux élèves afin que ne se crée pas une nouvelle forme d'illettrisme face aux nouveaux supports de lecture. Pascale Gossin, quant à elle, évoque d'ailleurs la notion d'« *hyperlecture* »¹²⁷ pour qualifier ce nouveau mode de lecture lié aux nouvelles technologies, ce qui nous en montre bien les nouvelles dimensions.

Toutefois, il existe dans ce domaine des innovations intéressantes, visant à favoriser l'alphabétisation grâce aux nouvelles technologies. En effet, en 2006, l'UNESCO a créé le programme Asie-Pacifique d'éducation pour tous qui a pour but d'apprendre à lire aux populations de tous âges grâce aux TIC¹²⁸. L'appropriation d'internet étant aujourd'hui quasi-indispensable, plusieurs associations et centres d'apprentissage ont fait de ce dernier un des piliers de l'apprentissage de la langue¹²⁹.

III. 3). Un monde peu connu et peu légiféré

Comme nous l'avons vu, le livre, en France, est bien protégé, ne serait-ce que par la loi Lang sur le prix unique du livre. Mais qu'en est-il aujourd'hui avec le numérique ? Le nouveau monde de l'information s'étend si vite et traverse le monde entier, ce qui rend complexe toute entreprise de législation. Cette forme de liberté promue par le web semble délégitimer toute volonté de restriction, et la tâche des politiques et de législateurs est par conséquent ardue. En parallèle aux nouvelles possibilités offertes pointent de nouveaux problèmes. En effet, que ce soit sur le plan juridique avec le respect de la propriété intellectuelle, sur le plan culturel avec le risque de perte de données ou sur le plan individuel en ce qui concerne la protection des données personnelles, la législation a un grand temps de retard face aux évolutions incessantes de la technologie. Nous allons donc tenter de faire ici un état des lieux de ces problèmes et des solutions qui y sont apportées en France.

Dans son *Rapport sur le livre numérique* remis le 30 juin 2008 à la ministre de la Culture, Bruno Patino soulève deux éléments qu'il considère comme essentiels et sur lesquels il convient de fixer des mesures précises : la propriété intellectuelle et la détermination des prix. Cependant, il convient de remarquer qu'il n'existe aucune harmonisation mondiale, ni même européenne à ce niveau. La difficulté à faire appliquer des lois sur internet réside avant tout dans le fait que l'offre proposée, par exemple le téléchargement de livres numériques, peut être accessible de n'importe quelle partie du monde, avec une grande difficulté à trouver ceux qui enfreignent la loi, comme nous l'ont montré les

¹²⁷ Gossin, Pascale, « Lire ou hyperlire qu'est-ce que ça change ? », in Lardellier, Pascal, Melot, Michel, *Demain, le livre*, Paris, l'Harmattan, 2007, p.87.

¹²⁸ Source : http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=22436&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

¹²⁹ Voir sur ce sujet le site à l'adresse suivante : http://nord-internet-solidaire.org/article.php3?id_article=1083

réactions face à la loi HADOPI contre le partage d'œuvres culturelles sur internet. Bruno Patino évoque à ce propos qu' :

Il existe en revanche une concurrence possible entre ceux qui détiennent les droits et qui ont intérêt à en maximiser leur valorisation, et les acteurs industriels qui, détenant l'accès sans détenir les droits, ont intérêt à leur dévalorisation¹³⁰ .

Il propose par conséquent quatre actions à mener pour protéger la diversité de la création et de l'offre :

1. Aider et promouvoir une offre légale attractive ;
2. Faire du droit d'auteur la clé de voûte de l'édition numérique ;
3. Etablir des mécanismes permettant aux détenteurs de droit d'avoir un rôle central dans la détermination des prix ;
4. Conduire une politique active auprès des instances communautaires¹³¹ .

Ces points mettent en avant la nécessité d'une coopération entre les différents acteurs de la chaîne du livre et les politiques ainsi qu'un effort d'harmonisation, au moins au niveau européen. La question du droit d'auteur est également centrale car ce dernier est la condition *sine qua none* de la diversité de la production des œuvres en en garantissant la propriété intellectuelle. Hervé Gaymard, dans son rapport sur la *Situation du livre*¹³² , remis en mars 2009 au ministère de la Culture et de la Communication, soulève une autre difficulté quant à la législation du livre numérique, celle de sa définition même. En effet, ce dernier peut présenter des caractéristiques différentes, du simple fac-similé de l'édition papier au support multimédia (intégrant sons et images ainsi que liens internet) en passant par le livre écrit en collaboration entre auteur et lecteurs, il est dès lors difficile de faire appliquer une loi unique. Il est donc important de mener une réflexion avec tous les différents partenaires afin de proposer une définition satisfaisante et de trouver un moyen de légiférer sans pousser les lecteurs à se tourner vers le piratage. Car cela constitue également un des risques sur lesquels les responsables politiques doivent se pencher avec attention. Nous voyons donc qu'il ne s'agit pour l'instant que de propositions et qu'il n'y a pas encore vraiment de lois précises sur le sujet. Enfin, un autre problème, concernant non plus le seul livre numérique mais également toutes les informations et données présentes sur le net ou archivées sur Cd-rom ou disque dur, est celui de la

¹³⁰ Patino, Bruno, *Rapport sur le livre numérique*, Ministère de la Culture et de la Communication, 30 juin 2008, p.36, disponible sur le site : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/conferen/albanel/rapportpatino.pdf>

¹³¹ *Ibid*, p.37.

¹³² Gaymard, Hervé, *Situation du livre, Evaluation de la loi relative au prix du livre et Questions prospectives*, rapport au ministère de la Culture et de la Communication, mars 2009, disponible sur le site : http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/rapport_gaymard.pdf, p.105.

pérennité. En effet, il est actuellement impossible de savoir ce qu'il adviendra des œuvres numérisées ou des données personnelles que nous créons aujourd'hui. Dans son rapport, Hervé Gaymard dit :

N'oublions pas de préciser, à ce stade, que le numérique ne permet pas de garantir l'intégrité de l'œuvre, car tous les logiciels de protection peuvent être contournés, non plus que sa pérennité, car une grande incertitude règne sur la durabilité de la qualité des fichiers¹³³.

Personne ne semble donc apte à savoir si les données que nous enregistrons ou archivons aujourd'hui ne seront pas dégradées avec le temps. De plus, les formats de fichiers, dont nous avons vu que certains ne répondent pas à des normes universelles et sont donc voués à disparaître en même temps que leurs supports, et même ceux que l'on peut lire sur presque tous les supports, seront-ils adaptables aux technologies de demain ? C'est une question de grande importance qui concerne aussi bien les bases de données que les bibliothèques numériques et qui ne va pas sans inquiéter de nombreuses personnes, que ce soit des professionnels, tels les éditeurs, ou des particuliers.

Nous voyons donc que les nouvelles technologies, et notamment internet, accroissent les possibilités, que ce soit en matière de communication, de lecture ou d'écriture. La possibilité de créer des réseaux autour de la lecture permet aux amateurs de littérature de se retrouver sur la toile, de partager leur plaisir de lire, de tenir des discours sur la lecture et d'émettre des jugements sur les œuvres et les artistes. Les lecteurs deviennent ainsi à leur tour auteurs et critiques littéraires, ce qui engendre une déprofessionnalisation du discours sur la lecture mais ne va tout de même pas sans poser quelques questions sur les statuts respectifs de chacun. Ces nouvelles technologies posent également la question de l'apprentissage de la lecture, qui devient plus complexe et plus diversifiée. Les chercheurs et professionnels se mobilisent donc pour éviter que ne surgissent de nouvelles inégalités, dues à la fracture numérique et aux capacités nécessaires pour bien lire sur écran. Cependant, le manque de moyens de la grande majorité des établissements scolaires nous pousse à penser que la mise en place de ces enseignements souhaités semble pour le moment être utopique. Le gouvernement réagit également face à l'extension extraordinaire d'internet et des possibilités offertes par ce nouvel environnement. Nous avons toutefois remarqué la difficulté rencontrée par ce dernier pour légiférer les nouveaux outils et modes de fonctionnement liés à internet. Cela est dû à la fois à la complexité de ce vaste réseau, et au manque d'harmonisation au niveau mondial, notamment en ce qui concerne le prix du livre et la question du droit d'auteur.

¹³³ *Ibid*, p.19.

Conclusion du chapitre III

Nous avons donc pu voir ici que la lecture est en train de subir d'importantes mutations. En effet, elle tend tout d'abord à se dématérialiser, n'étant plus ainsi intimement liée au support papier, autrefois principal vecteur de l'information. Elle tend également à s'éclater, se fragmenter, grâce aux multiples sources d'informations et aux liens hypertextes. Si le livre numérique en tant que tel reste assez marginal en France, cela peut se constater grâce à internet, outil auquel de plus en plus de gens ont aujourd'hui accès. En quoi cela modifie-t-il donc les pratiques et les usages de lecture ? Nous avons vu que la lecture requiert désormais l'acquisition de nouvelles capacités, dont la gestion de l'information et la capacité à savoir reconnaître la valeur des textes, ainsi qu'une plus grande concentration pour ne pas être perdu dans le flot d'informations disponibles au sein d'un même texte. L'essor d'internet et des techniques de numérisation ont permis l'accès à une offre de lecture encore bien plus importante et, grâce à l'ambition des chercheurs et des acteurs de la chaîne du livre, ouvrent la voie à la possibilité de réalisation d'une véritable bibliothèque universelle. Cependant cette entreprise représente des investissements techniques et financiers colossaux qui ne sont pas forcément à la portée des bibliothèques. L'entreprise privée *Google* partage également cette ambition mais le manque de clarté concernant ses objectifs véritables inquiète les professionnels du livre et les rend réticents à une collaboration plus étroite, malgré l'opportunité offerte par les moyens que possède cette dernière. Va-t-on pour autant vers une véritable démocratisation de l'accès à la lecture et au savoir ? Le problème des nouvelles technologies est avant tout le fait que s'équiper en la matière reste encore assez coûteux, ce qui ne permet pas à tous d'y avoir accès et crée donc de nouvelles inégalités. De plus, le risque est grand de voir se développer une nouvelle forme d'illettrisme car l'utilisation de ces nouvelles technologies requiert un apprentissage qui est encore peu développé aujourd'hui en France, malgré les nombreuses réflexions menées à ce sujet. Cependant, les nouvelles possibilités qu'offrent ces dernières, notamment par le biais d'internet et des réseaux, créent de nouvelles potentialités en matière de sociabilité littéraire. Nous voyons grâce à cela que le statut de lecteur se modifie également car ce dernier tend à devenir lui-même auteur. Ainsi, les frontières entre professionnels, que sont les auteurs, les critiques ou les journalistes, et amateurs deviennent de plus en plus floues. Face à tout cela, les politiques tentent de proposer des solutions et une législation spécifique. Il convient en effet de protéger les auteurs et leur propriété intellectuelle face aux risques de piratage dus à la numérisation des œuvres et à la facilité de publier des textes sur internet, mais également d'éviter que ne se créent les inégalités que nous avons citées plus haut. La lecture numérique constitue-elle donc une nouvelle révolution de la lecture ? Nous avons ici quelques éléments nous permettant de répondre par la négative, que ce soit d'un point de vue historique, où l'on s'aperçoit que les véritables évolutions se produisent bien plus lentement que les révolutions techniques, ou d'un point de vue pragmatique, où l'on constate que sans l'instruction, l'acquisition du savoir nécessaire, les nouveautés technologiques, si prometteuses soient-elles, ne produisent pas en elles-mêmes de révolutions. Cependant, cette

considération tend à être relativisée, du fait que le gouvernement¹³⁴, ainsi que les professionnels du livre et de la lecture prennent conscience de cette dimension et œuvrent à proposer des solutions et des enseignements pour y remédier.

¹³⁴ Sur ce sujet, le gouvernement, en la personne d'Eric Besson, a publié un *Plan de développement de l'économie numérique*, disponible à cette adresse : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000664/0000.pdf>

Conclusion

L'histoire du livre et de ses évolutions nous montre donc que ce dernier a joué un rôle fondamental dans notre société. En effet, l'écrit a été durant plusieurs siècles le principal moyen de communication, et le livre le principal support de la mémoire et de l'information. Il a, depuis son apparition, été lié avec le pouvoir, politique ou religieux, et les autorités se sont tôt méfiées de ce support, qui risquait d'aller à l'encontre de leurs ambitions. Avec l'imprimerie, qui a permis sa diffusion à plus grande échelle, le livre est devenu plus accessible et plus seulement réservé aux universitaires et aux théologiens. L'essor de ses lieux de diffusion y a également contribué. C'est entre autres grâce à lui qu'est apparue, au XVIII^{ème} siècle, l'opinion publique, résultat de l'émancipation intellectuelle de la bourgeoisie par le livre.

Après la Révolution, le pouvoir en place a pris conscience du pouvoir de l'écrit pour la construction de soi et la formation de la pensée critique et a commencé à œuvrer en faveur de la démocratisation culturelle et scolaire, avec pour volonté d'instaurer une démocratie dans laquelle le peuple serait capable de penser par lui-même et de décider de son sort. Le XIX^{ème} siècle a poursuivi cette action, et l'industrialisation a permis une véritable diffusion en masse du livre, désormais accessible à tous. Au XX^{ème} siècle, s'est engagée une véritable politique de la lecture instaurée par le gouvernement, avec pour ligne de fond le fait que la maîtrise de la lecture est une condition nécessaire à l'acquisition de tous les autres savoirs. C'est également au cours de ce siècle que le livre a perdu sa suprématie en matière de diffusion de l'information et de loisir, étant concurrencé par d'autres médias, et a commencé à perdre de son aura sacrée qui faisaient de lui le pilier de notre culture, devenant un média parmi d'autres. Ainsi, la « crise de la lecture » a fait son apparition, suscitant de grandes inquiétudes chez les professionnels. Toutefois, comme nous le montrent les différentes enquêtes sociologiques, le livre exerce toujours ses fonctions diverses au sein de la société et la lecture n'a jamais été aussi présente qu'aujourd'hui, peu importe son support.

Si le livre, en tant que support, tend désormais à se dématérialiser avec l'apparition d'internet et du numérique, la lecture joue toujours un rôle fondamental. C'est bien ce que nous démontrent les volontés de création de bibliothèques numériques universelles et l'élargissement considérable des possibilités autour de la lecture. S'il est aujourd'hui trop tôt pour se prononcer en ce qui concerne une possible nouvelle révolution de la lecture liée au numérique et notamment aux hypertextes, nous remarquons tout de même que certaines mutations sont en train de se produire, particulièrement au

niveau des statuts respectifs d'auteur et de lecteurs, qui tendent de plus en plus à se rapprocher. Nous l'avons vu, la lecture est également en train de devenir de plus en plus complexe, il s'agit donc aujourd'hui de réfléchir aux nouveaux apprentissages de cette dernière, afin de lutter contre l'apparition d'un nouvel illettrisme qui risquerait de créer de grandes inégalités. Lecture, lecteurs et société ont donc évolué ensemble, grâce aux innovations techniques et technologiques et nous pouvons penser qu'il en sera encore ainsi, au vu de ce qui se passe aujourd'hui, durant une longue période. Nous terminerons donc par une affirmation de Michel Melot à propos du livre et des nouvelles technologies :

De même que l'imprimerie eut des répercussions essentielles sur notre manière de penser, qu'elle figea dans des formes qu'on juge aujourd'hui indéformables, qu'elle normalisa et mondialisa, de même, il faut s'attendre à de grandes modifications logiques et intellectuelles¹³⁵.

¹³⁵ Melot, Michel, « Et comment va « la mort du livre » ? », in Lardellier, Pascal, Melot, Michel, *Demain, le livre*, Paris, l'Harmattan, 2007, p.179.

Annexe 1

Entretien avec M. C., professeur de Français au Lycée de la Plaine de l'Ain (retranscription de l'entretien oral)

Pouvez-vous me décrire votre formation et votre parcours professionnel ? Quelles sont les motivations qui vous y ont poussé ? Ont-elles changé au cours de votre parcours ?

J'ai obtenu mon bac, et suivi les préparations Cagne et Hypocagne, puis obtenu une licence et un capes de Lettres classiques. Au début je ne voulais pas être professeur mais, ayant obtenu le concours du premier coup je le suis devenue. J'ai enseigné un peu partout en France, d'abord dans les collèges, puis, depuis 2003, dans les lycées.

Depuis les années 1980, de nombreux discours évoquent une « crise de la lecture », quelle est votre opinion à ce sujet ? Pensez-vous que le problème vienne de l'institution scolaire en elle-même ? Quelles sont les solutions que vous proposeriez pour y remédier ?

Oui, les élèves lisent moins, je pense surtout que c'est parce qu'ils en ont moins l'habitude car ils ont de nombreuses offres de distraction. Mais je remarque qu'ils n'ont pas vraiment de réticences face à la lecture.

Avez-vous été confrontée à des élèves en difficulté par rapport à la lecture ? Dans quelles proportions ?

Oui, au collège et au lycée. Ils ont surtout des difficultés de compréhension, ce qui est sûrement dû au manque d'habitude. Au lycée, les élèves ont des *a priori* contre les livres longs, et les lectures qu'ils en font sont souvent fragmentaires, à cause des autres devoirs qu'ils ont à faire et de leurs loisirs, ce qui rend la lecture difficile.

Vous enseignez à des 1ères S., parvenez-vous à leur faire comprendre l'utilité du cours de français ? De quelle manière ? Au contraire, êtes-vous confrontée à de plus grandes difficultés qu'avec les autres classes ?

Les élèves qui viennent en S sont généralement de bons élèves, même en français, d'ailleurs certains reviennent ensuite en L ou suivent des parcours plutôt littéraires. Cela est aussi dû au fait que la section L est dévalorisée donc même les bons élèves en français viennent en S. J'enseigne aussi à des élèves en BTS, pour eux, une fois passés les *a priori*, ça va.

Pensez-vous que vous arrivez à transmettre le « goût de lire » à vos élèves ?

Ce n'est pas facile. Mais, souvent, après la lecture, le livre ne leur a pas déplu. Souvent aussi les gens viennent plus tard à la lecture (même si certains jamais). Je pense que le but ne s'atteint pas sur le court terme. Je pense que l'école a tué toute une génération de lecteurs en leur donnant à lire des textes trop difficiles trop vite. Les professeurs doivent avoir des ambitions modestes face aux nouveaux élèves qui font partie d'une génération de l'à peu près, c'est-à-dire que même lorsqu'ils ne comprennent pas le sens des mots ils continuent leur lecture sans poser de questions, ce qui pose de gros problèmes de compréhension. L'un des gros problèmes des professeurs est de se rendre compte que les mots ne sont pas compris. Aujourd'hui, face à une génération *zapping* il faut utiliser plusieurs moyens, se renouveler, s'adapter. L'aspect ludique est très important, les élèves sont très intéressés lors des rencontres avec des auteurs par exemple et il leur arrive même parfois de lire tous les livres de cet auteur si l'échange s'est très bien passé!

Selon vous, les buts visés par l'Education nationale sont-ils réalisables avec les moyens actuels ?

Transmettre le goût de la lecture est difficile avec la baisse des effectifs et de heures. Les objectifs sont bons mais les moyens réduits, les classes sont nombreuses et il est difficile de voir les problèmes de chaque élève. Certains élèves se contentent juste d'aller voir les résumés sur internet, c'est pourquoi je ne leur fais plus faire de fiches de lecture. Internet pose problème car il représente pour eux une solution de facilité, mais il est plus difficile pour eux d'avoir une vraie réflexion personnelle. J'essaie de leur expliquer au mieux que tout ce qui est sur internet n'est pas fiable, et que n'importe qui peut y mettre des corrections ou des articles. Cela pose aussi des problèmes de plagiat.

Quelles sont les œuvres intégrales que vous avez étudiées avec vos élèves cette année ? Comment avez-vous fait votre choix ?

On a des objets d'étude imposés et on choisit nous-mêmes nos œuvres par rapport à ça, il y a aussi de groupements de textes. Parmi les objets imposés il y a l'argumentation, là on choisit souvent des textes des Lumières. J'aime bien leur faire étudier *Candide* en premier, parce que c'est un texte facile et plaisant. Je leur ai aussi fait étudier *Les Liaisons dangereuses*, *La Ferme des animaux*, *Don Juan* et

Paroles de Prévert. Ce qui est bien c'est de pouvoir varier les œuvres au fur et à mesure que l'on connaît la classe et ses goûts, malheureusement, on ne peut pas toujours se renouveler.

Faites-vous étudier à vos élèves d'autres textes que des œuvres littéraires ? Lesquels ?

En seconde oui, et aux BTS aussi, mais en première c'est plus difficile avec les impératifs du bac. Je leur fait étudier des textes journalistiques, des images et des films, mais le but est quand même de les familiariser avec la culture écrite, pour l'essentiel avec des textes littéraires.

Collaborez-vous avec les documentalistes en ce qui concerne la recherche d'informations, la recherche bibliographique, la reconnaissance / le jugement de la fiabilité des sources ?

Oui, lorsque nous sommes en modules (en groupe), pour faire des recherches au CDI, par exemple sur des courants littéraires, et on leur propose ensuite un questionnaire fait en collaboration avec les documentalistes. Nous y allons aussi lors d'organisations d'expositions, ou pour la semaine de la presse et après on travaille dessus. C'est surtout avec les secondes car il n'y a pas de modules en première et en terminale et ça devient très dur avec une classe entière. Il y a aussi des concours de lecture organisés avec le CDI, sur la base du volontariat.

Quelles sont, selon vous, les différences entre une œuvre imprimée et une œuvre disponible sur internet ?

Je défends le livre écrit car je pense qu'il est important pour les jeunes de posséder des livres. Je n'ai rien contre le livre numérisé mais je n'ai pas assez d'expérience pour savoir si ça va accroître les pratiques. Les jeunes voient plutôt les textes numérisés comme des images et ils risquent de rester plus passifs.

Pensez-vous qu'il est nécessaire pour les élèves d'acquérir de nouvelles compétences de lecture par rapport aux nouvelles technologies ? Lesquelles ? Pourquoi ?

Oui, il ne faut pas avoir la même attitude, il est nécessaire de chercher le sens, mais l'Education nationale manque de moyens pour dispenser des enseignements de ce type. J'avais pratiqué un cours de lecture sur écran avec des troisièmes d'insertion (en grande difficulté scolaire), mais ils étaient surtout intéressés par la nouveauté et se lassaient vite.

Y-a-t-il, au sein de votre établissement, des réflexions menées à ce sujet ? Par qui ? Sur quoi portent-elles ?

Il y a un groupe sur les TIC qui nous communiquent des informations et proposent des stages, mais comme on n'a pas le matériel nécessaire ce n'est pas très intéressant.

Pensez-vous que ce soit au professeur de français (comme cela est préconisé par le ministère de l'Education nationale pour le collège) de dispenser un tel enseignement ?

S'il a une formation adéquate et surtout des moyens pour le faire... Actuellement ce serait plutôt les professeurs de technologie qui pourraient le faire.

Bénéficiez-vous de l'équipement nécessaire pour former les élèves à la lecture numérique ?

Ici, pour les professeurs de français on a juste des vidéo projecteurs, trois télévisions avec des lecteurs DVD, et elles ne marchent pas toujours! On n'a qu'une salle multimédia pour tout l'établissement. Les secteurs technologiques et scientifiques sont en revanche bien équipés. On a tenté au début de l'année de mettre en place un cahier de textes électronique, pour que les élèves puissent se tenir au courant, mais ça ne marche pas vraiment. Ma génération de professeurs a fait beaucoup d'efforts dans ce sens, mais la tâche n'est pas facilitée par le manque de moyens. On a également mis en place un atelier d'écriture sur ordinateur avec quelques élèves volontaires, ça marche bien car ils ne sont pas nombreux.

Pensez-vous que le fait de maîtriser ou non les nouvelles technologies soit un important facteur d'inégalités, puisse créer une nouvelle forme d'illettrisme ?

Ce qui compte c'est ce qu'ils [les élèves] font sur internet. En fait, ils s'en servent plutôt pour le loisir, comme les chats et les jeux. Le rôle des parents dans ce domaine est important. Les nouvelles technologies ont à la fois de bons côtés et des côtés pervers. La plupart des élèves ont des difficultés pour faire des recherches, ils ont du mal à trouver des mots-clés. Ils doivent apprendre à s'en servir correctement, il y a un grand travail à faire sur les usages et les utilisations d'internet. L'évolution dans ce domaine a été très rapide et internet est aujourd'hui banalisé, les parents ne mettent pas vraiment de frein. Les jeunes manient internet sans véritable connaissance de cause et ont de grosses difficultés face à un travail de rigueur. En fait ils ont les mêmes difficultés qu'avant, sauf qu'ils ont l'impression de savoir mieux faire. Un apprentissage me semble vraiment nécessaire.

Quelle est votre opinion concernant l'entreprise de numérisation des œuvres par *Google* ?

Tant qu'il y a respect des droits d'auteur, je dis pourquoi pas? Mais il est nécessaire de bien conserver les œuvres physiques car on ne sait pas ce que vont devenir ces supports. Cela pose aussi des problèmes aux éditeurs. Mais je crois en l'importance du livre en tant qu'objet matériel. Je pense aussi qu'il est important que cela soit tempéré.

Pensez-vous que les différentes entreprises de numérisation œuvrent en faveur de la démocratisation culturelle ?

Oui, sans doute. Et aussi pour le multiculturalisme. Mais je pense que les librairies et les bibliothèques sont très importantes, car elles permettent l'échange et une vraie médiation.

Pensez-vous qu'internet œuvre en faveur de la sociabilité littéraire ? Pourquoi ?

Pas pour l'instant, mais il y a quelques sites intéressants, il faut faire le tri, ce qui nécessite une certaine culture. Ça devient positif quand on a déjà des connaissances.

Depuis quand possédez-vous internet ? Cela a-t-il changé votre manière d'effectuer des recherches ?

Depuis quelques années. Je m'en sers essentiellement pour mon travail, pour chercher des documents et des textes traduits (pour comparer les différentes versions), des travaux critiques ou encore des idées de sujets, sur le site de l'Education nationale par exemple. Ça a surtout facilité mes recherches plutôt que changé ma manière de les faire.

Faites-vous partie d'un groupe de lecture ? Lequel ? Participez-vous à des forums littéraires sur internet ?

Non, je préfère les simples échanges avec les gens qui lisent. Je ne participe pas à des forums, mais j'ai participé à des travaux sur des auteurs pour des revues.

Pensez-vous que nous sommes à l'aube d'une véritable révolution de la lecture?

Il faut aussi d'autres facteurs, comme le goût de l'écrit et une certaine rigueur. Je pense que le livre numérique peut tenter les jeunes car il est plus moderne, par opposition au livre qui représente le passé, mais le risque est que cela ne dure pas longtemps.

Annexe 2

Entretien avec F.L., responsable du point de vente de la librairie Montbarbon à Bourg-en-Bresse

Pouvez-vous me décrire brièvement votre librairie (librairie généraliste ou spécialisée, indépendante, faisant partie d'une chaîne de librairie ou d'un groupement), ainsi que votre statut au sein de celle-ci?

Montbarbon est une librairie généraliste, "*leader* mondial du livre de l'Ain" et membre institutionnel (créateur) du groupement "Libraires ensembles", réseau national d'enseignes indépendantes en très bonne place sur leurs zones de chalandises respectives. Je suis le responsable du point de vente (cadre).

Vous sentez-vous menacés par la concurrence des grandes chaînes et des espaces culturels au sein des hypermarchés?

Oui avec Cultura et bientôt (à l'automne) un centre culturel Leclerc (Viriat). Notre position de leader historique est compromise; mais nous sommes les garants d'une offre de fonds (le moins que l'on puisse proposer pour conserver une légitimité auprès de nos partenaires institutionnels ainsi qu'à notre clientèle fidèle et renouvelée).

Si oui, avez-vous développé de nouveaux services qui vous différencient de ces établissements? Lesquels?

Seulement les livres lus (pour l'instant), il s'agit de textes (fiction ou autre) lus par des personnes du théâtre ; romans contemporains ou classiques et des livraisons aux collectivités de l'offre publique et privée.

Etudiez-vous les résultats des enquêtes sociologiques afin d'adapter votre offre au comportement des lecteurs?

Une consultante du groupement se charge de capitaliser les infos et nous en débattons à l'occasion de séminaires de façon formelle (mais pour l'essentiel, c'est auprès des directeurs des ventes des fournisseurs/diffuseurs et des confrères solides que nous nous forgeons nos points de vues)

Pensez-vous que la loi sur le prix unique du livre vous a été bénéfique? Selon vous, doit-elle changer face à l'augmentation de l'offre numérique?

La loi Lang continue à profiter à tous et ses effets pervers reconnus aussi! Il n'empêche, que la protection de l'écrit sous toutes ses formes est un débat qui peut la dépasser...mais l'évolution juridique de ses applications me rend perplexe.

Collaborez-vous avec les bibliothèques de votre ville?

Nous avons la chance de détenir 5 " marchés" sur 6; celui qui nous échappe étant le documentaire jeunesse. Nos contacts probants avec la plupart des bibliothèques municipales des alentours laissent nos concurrents régionaux à distance.

Face au développement des plateformes numériques comme Amazon par exemple, vous sentez-vous menacés? Développez-vous (ou allez-vous développer) vous-même une offre numérique? Si oui, sur quoi portera-t-elle en particulier? Si non, votre librairie propose-t-elle des services sur internet (billets d'information, possibilité de commandes...)?

La menace reste timide...pour l'instant, mais dans une ville/préfecture pleine de services du tertiaire et administrations il nous faudra résister sans connaître exactement nos armes; par ailleurs tu découvriras sur notre site tout un panel d'offres commerciales et animations! Son allure est austère, en ce moment, car nous bénéficions d'un canevas de l'interprofession peu convivial mais attractif en matière de coût et de mise à jour.

Quelle est votre opinion concernant les entreprises de numérisation des bibliothèques? Cela représente-t-il un danger pour les librairies?

Difficile de répondre, il s'agit d'un domaine si loin de l'impératif mercantile que le peu de contacts que nous entretenons avec " la lecture publique" ne nous permet pas de nous prononcer...on parle ici d'habitudes de lectures qui s'éloignent de l'acquisition... ...néfastes ou nées fastes ... je ne sais pas!

Quelle position adoptez-vous par rapport à l'entreprise de numérisation de *Google*?

Dos rond et conseils sont les mamelles du commerce de détail devant les mutations subies; mais on conserve le loisir de gagner en " raccourcis" de délai pour les commandes personnelles (grain à moudre, en province) et **secourir** nos clients bibliophiles.

Pensez-vous que ces entreprises de numérisation jouent en faveur de la démocratisation de l'accès à la lecture?

Oui, sans aucun doute! Dans le monde occidental équipé à faible cout de KW heure ...pour l'instant.

Pensez-vous que le commerce du livre électronique est un véritable enjeu aujourd'hui? Proposez-vous une offre de tablettes de lecture électronique?

Contrairement à ses "défenseurs", nous trouvons un inconfort de lecture rédhibitoire à l'acquisition; et le marché national ne semble pas s'orienter vers un produit incertain pour cette raison...mais la tentation de la nouveauté, associée à la faculté de mises à jour, aux diverses potentialités, à l'attractivité d'un cout moindre, au stockage des œuvres ...etc. ne nous convainc pas encore suffisamment pour qu'on le propose à nos visiteurs.

Au contraire, pensez-vous que le livre papier a encore un long avenir?

Justement: on croit encore au papier!(la retraite sera encore plus dure)

Etes-vous d'accord avec cette citation de Pascal Fouché: « l'avenir de la librairie est probablement en grande partie en dehors du livre, même si les autres produits ne sont conçus que comme complémentaires » ?

Tout à fait...d'ailleurs 2010 sera une année charnière pour la librairie Montbarbon...mais top secret!

Avez-vous, au sein de votre librairie ou avec d'autres libraires, un groupe de réflexion face aux nouveaux enjeux que représentent les nouvelles technologies?

Oui mais, finalement nous adoptons la "ligne conservatrice" de la direction générale du livre véhiculée entre autre par Livre Hebdo.

Quelle est votre opinion sur l'engagement de l'Etat en ce qui concerne le livre et la lecture? Bénéficiez-vous d'aides de l'Etat?

Une reconnaissance nous a été attribuée, par un label national; sans que cela nous garantisse une rentabilité meilleure. Elle reconforte certains clients. La DRAC (direction régionale des affaires culturelles) par l'intermédiaire de la région ainsi que la loi Lang avec ses prérogatives de soutien de marge à l'endroit des ventes aux collectivités sont des appuis pérennes.

Dans votre librairie, les employés sont-ils engagés par rapport à leur parcours dans la vente ou parce qu'ils possèdent de véritables connaissances en littérature?

Nous sommes d'abord "marchands"; c'est une attitude de conseiller/vendeur. Une tendance se dessine en direction d'embauches de personnes " formées"; auprès des filières universitaires ou autres. La littérature reste un domaine particulier de la librairie générale et pour ce profil, nous orientons nos recherches différemment.

Que pensez-vous de l'accroissement continu des parutions? Privilégiez-vous les ouvrages nouveaux (type *Best-sellers*, essais sur des sujets d'actualités) à rotation rapide, ou au contraire un fonds important d'ouvrages de référence?

C'est le nœud du problème et l'équilibre est précaire! On évolue de sorte de garantir l'offre la plus pertinente à notre clientèle sans maîtriser exactement l'assortiment idéal. Mais l'on s'enorgueillit de conserver les "décideuses" de la lecture publique, révélatrices éclairées de la qualité et quantité des titres présentés.

Organisez-vous des animations dans votre librairie (rencontre avec des auteurs, mise en avant d'un thème, conférences...)?

Voir site (<http://www.montbarbon.com/>)

Selon vous, sommes-nous à l'aube d'une nouvelle révolution de la lecture comparable à celle du passage du volume au codex?

Peut-être...comment le mesurer?

Pensez-vous que la lecture numérique, notamment avec les liens hypertextes, va créer une nouvelle forme d'illettrisme?

Oui, mais cette forme est-elle si dommageable à l'épanouissement des générations futures?

De quel droit pouvons-nous la juger et pourquoi l'anticiper avec effroi?

Personnellement, êtes-vous un fervent défenseur du livre papier ou êtes-vous favorable aux évolutions portées par les nouvelles technologies?

Je suis partisan de ce qui facilite la vie...sachant que vivre ensemble sera de plus en plus délicat; donc ni l'un ni l'autre, le législatif (s'il s'imposait) ne suppléerait pas les mœurs partagées désormais à l'échelle planétaire. Il n'y a pas lieu de s'alarmer et laisser tomber des recettes anciennes, avérées et finalement confortables.

Selon vous, l'accroissement des prix littéraires, des salons et foires du livre, des émissions littéraires, jouent-elles un rôle plutôt bénéfique ou néfaste pour le livre?

Abondance de biens...donc tant mieux.

Vous servez-vous d'outils tels *wikipédia* dans vos recherches personnelles?

Oui avec précaution!

Quel est, selon vous, l'état des lieux de la librairie française aujourd'hui?

Deux paramètres très distincts m'ennuient: le transport et les prescriptions des enseignants. Les libraires de province souffrent d'un handicap trop pénalisant pour leurs délais d'approvisionnement. Nos gamins se détournent du livre lentement (même si l'on nous dit le contraire et que des irréductibles gaulois résistent) aussi par la faute de choix discutables. Enfin, créer sa librairie, en reprendre une, n'assure pas un train de vie mobilisateur; tant que la marge nette sera aussi faible !

Annexe 3

Entretien avec Silvère Mercier, bibliothécaire chargé de médiation numérique à la Bibliothèque publique d'information

Pouvez-vous me présenter brièvement votre formation et votre parcours professionnel ? Quelles étaient les motivations qui vous ont poussé à suivre ce parcours ?

Je suis bibliothécaire. Après avoir exercé des fonctions de coordination d'un réseau de bibliothèques au niveau départemental, je me suis spécialisé dans la médiation numérique au sein du réseau des médiathèques du Val d'Europe, composé de cinq médiathèques. Je suis désormais chargé de médiation numérique à la Bibliothèque Publique d'Information depuis janvier 2010. Auteur du blog Bibliobsession depuis 2005, j'y recense des expériences innovantes et les enjeux du numérique au sein de la communauté de l'information et de la documentation.

Mes motivations : faciliter la rencontre entre des informations et des gens à partir des bibliothèques, in situ ou sur le web !

Vous semblez maîtriser les nouvelles technologies, avez-vous bénéficié d'une formation professionnelle dans ce domaine ? Était-ce une ambition personnelle ou dans le cadre de votre emploi ?

Je ne suis pas informaticien, mais j'essaie d'être un internaute éclairé, attentif aux usages et aux outils. J'ai reçu une formation aux métiers du livre et c'est un intérêt personnel pour les TIC qui m'a amené à m'y intéresser, et ça m'a toujours tellement semblé en cohérence avec mon engagement au service des bibliothèques sous l'angle de la médiation plus que celui de la constitution des collections.

Vous semble-t-il nécessaire que les nouveaux bibliothécaires viennent d'horizons divers, et notamment de formations en informatique ?

Ce qui me semble nécessaire, c'est de développer une culture du web chez les bibliothécaires, plus que des formations en informatique. Il nous faut des bibliothécaires non pas capables d'écrire du code informatique, mais bien de mettre en oeuvre des dispositifs de médiation numérique.

Quand avez-vous décidé de créer votre blog ? Quelle était votre ambition ?

J'ai créé mon blog en 2005, au début il s'agissait d'un projet personnel dans lequel je souhaitais partager des "trouvailles" et écrire quelques réflexions personnelles sur le métier de bibliothécaire où je débute. Petit à petit j'ai réalisé combien ce blog m'était précieux pour formaliser mes réflexions, les partager avec d'autres, acquérir une visibilité. Ce blog est aussi pour moi une sorte de laboratoire pour tester des dispositifs de médiation, développer mon identité numérique et mieux comprendre le fonctionnement du web social. Comme je dis souvent d'un projet personnel, c'est devenu un projet professionnel. (privé et professionnel).

Vous apportez de nombreuses informations aux bibliothécaires, pensez-vous que ce soit votre rôle ?

De fait, aujourd'hui j'ai le réflexe de partager mes trouvailles pour une communauté d'intérêt. Par extension, n'est-ce pas le rôle de n'importe quel bibliothécaire ? Je le crois profondément.

Pensez-vous que le numérique soit l'avenir du livre et des bibliothèques ?

La question est mal posée, il ne s'agit pas de dire que "ceci tuera cela". L'avenir sera hybride et il s'agira d'articuler le local au global, de trouver des dispositifs de médiation et de présence sur le web efficace au service de ce que les bibliothécaires ont toujours pratiqué : la recommandation !

Quel est, selon vous, le rôle du bibliothécaire aujourd'hui ?

Etre un médiateur, un recommandeur, un propulseur de trouvailles capable de les diffuser auprès d'une communauté d'intérêt ainsi que d'engager une conversation avec des internautes et/ou des publics locaux.

Quelle est votre opinion sur les sites collaboratifs comme *Wikipédia* ?

Très bonne, ce sont des projets fascinants qui prouvent que le phénomène d'intelligence collective peut se traduire concrètement. De plus, Wikipédia est un appel constant à la vigilance sur la qualité de l'information mise en ligne. C'est très formateur à mon sens, y compris pour des jeunes publics, à condition que les usages soient décomplexés et accompagnés.

Quelle est votre opinion sur l'entreprise de numérisation des œuvres par *Google* ? Seriez-vous prêt à collaborer avec eux ?

Personnellement il ne m'a rien été proposé... Plus largement, il me semble que le pragmatisme des partenariats avec google doit s'accompagner d'une extrême vigilance sur les contreparties en terme de diffusion et d'exclusivités. Sur ces questions je me range aux positions prises par l'Interassociation IADB (archives, bibliothèques, documentation).

De nombreux discours évoquent une « crise de la lecture » depuis les années 1980, selon vous, est-ce une réalité ? En voyez-vous les effets dans le cadre de votre travail ?

La crise de la lecture a débuté bien avant internet, tout comme celle de la presse. C'est surtout une crise de la manière dont on mesure la lecture, qui est celle du nombre de livres lu sur une période donnée. Aujourd'hui, les gens passent de plus en plus de temps sur les écrans... à lire ! Il me semble pour autant que certains domaines ne pourront pas faire l'objet d'une dématérialisation : le livre pour les tous-petits (0 à 3 ans) en particulier.

Pensez-vous que le livre numérique pourra amener les non-lecteurs ou les faibles lecteurs à lire (plus) ? Vous-même, lisez-vous des livres numériques ?

Pour l'heure aucun dispositif technologique n'est capable de rivaliser avec l'expérience de la lecture sur papier. Je ne lis pas de livre numérique pour cette raison, si tenté que l'on puisse définir le livre numérique de manière homothétique à un livre imprimé (c'est-à-dire sur un modèle similaire) ce que je ne crois pas. Je lis beaucoup d'informations sur le web et il m'arrive de lire des essais et des romans imprimés oui !

Votre bibliothèque propose-t-elle des services en ligne ? Lesquels ?

Oui la Bpi propose de nombreux services en ligne qu'il serait trop long de détailler ici, je me permets de vous renvoyer vers : <http://www.bpi.fr>

Votre bibliothèque propose-t-elle une offre de contenus numériques ? De quel genre ?

Oui la Bpi propose de nombreux contenus numériques qu'il serait trop long de détailler ici, je me permets de vous renvoyer vers : <http://www.bpi.fr>

Pensez-vous que les nouveaux modes de lecture sur écran, notamment avec les liens hypertextes, nécessitent un nouvel apprentissage de la lecture ?

Non, mais je pense qu'ils nécessitent une discipline de concentration et de gestion de l'information permettant d'éviter l'infobésité, ce qui n'a rien d'évident.

Selon vous, la maîtrise ou la non maîtrise des nouvelles technologies sont-elles des facteurs d'inégalités ?

Assurément, il s'agit de nouveaux apprentissages et de nouvelles compétences qui ne sont pas également distribuées dans la population des internautes.

Pensez-vous qu'internet œuvre en faveur de la sociabilité littéraire ?

A voir le nombre de sites ou blogs ou réseaux sociaux sur des sujets littéraires assurément, sans même parler de la manière dont Internet transforme les formes de la création et de la diffusion littéraire...

Pensez-vous que la numérisation des œuvres joue en faveur de la démocratisation culturelle ?

Oui puisqu'elle en facilite la diffusion, reste encore à en faciliter la propulsion et la médiation auprès d'un large public.

Pensez-vous que nous sommes à l'aube d'une véritable révolution de la lecture ?

De la lecture non, mais des modes d'accès à l'information oui et cette évolution (plus que révolution) a déjà commencée!

Bibliographie

- Balle, Francis, *Médias et sociétés, Edition – Presse – Cinéma – Radio – Télévision – Internet CD, DVD*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, EJA, 2007 (13^{ème} édition).
- Barbier, Frédéric, *Histoire du livre*, Armand Colin, 2006 (2^{ème} édition).
- Baudelot, Christian, Cartier, Marie, Detrez, Christine, *Et pourtant, ils lisent...*, Paris, Editions du Seuil, 1999.
- Bélisle, Claire (coordonné par), *La lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2004.
- Burgos, Martine, Evans, Christophe, Buch, Esteban, *Sociabilités du livre et communautés de lecteurs, Trois études sur la sociabilité du livre*, Paris, BPI-Centre Georges Pompidou, 1996.
- Cavallo, Guglielmo, Chartier, Roger, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Editions du Seuil, 2001.
- Chartier, Roger, *Pratiques de lecture*, Paris, Payot & Rivages, 2003.
- Chartier, Roger, *Le livre en révolutions*, Paris, Textuel, 1997.
- Coulangéon, Philippe, *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris, La Découverte, [2005].
- Darras, Bernard (dir.), *Médiation et information, Revue internationale de communication*, n°12-13, « Médias 1900-2000 », Paris, L'Harmattan, 2000.
- Dendani, Mohamed, *Les pratiques de lecture du collège à la fac*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Donnat, Olivier, *Les Français face à la culture, de l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, La Découverte, 1994.
- Donnat, Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique, Enquête 2008*, [Paris], La Découverte, 2009.
- Dreyer, Emmanuel, Le Floch, Patrick (dir.), *Le lecteur, Approche sociologique, économique et juridique*, Paris, l'Harmattan, 2004.
- Dupoirier, Gérard (coord.), *Les bibliothèques numériques*, Paris, Hermes science publications, 1999.
- Eisenstein, Elizabeth L., *La révolution de l'imprimé, A l'aube de l'Europe moderne*, Paris, La Découverte, 1991.
- Ermakoff, Thierry, « Le rapport Pingaud-Barreau », dossier « Les bibliothèques au rapport », *Bulletin des bibliothèques de France* 2009 – Paris, t.54, n°3, disponible à l'adresse suivante : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-03-0033-006>.
- Fish, Stanley, *Quand lire c'est faire, l'autorité des communautés interprétatives*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 2007.

Gaymard, Hervé, *Situation du livre, Evaluation de la loi relative au prix du livre et Questions prospectives*, rapport au ministère de la Culture et de la Communication, mars 2009, disponible sur le site :

http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/rapport_gaymard.pdf

Ghitalla, Franck, *et all.*, *L'outre-lecture : Manipuler, (s')appropriier, interpréter le web*, Paris, Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2003.

Guichard, Eric, *La fracture numérique existe-t-elle ?*, 4 septembre 2003, disponible à l'adresse suivante : <http://barthes.ens.fr/atelier/geo/Tilburg.html>

Habermas, Jürgen, *L'espace public*, Paris, Payot, 1993.

Horellou-Lafarge, Chantal, Segré, Monique, *Sociologie de la lecture*, Paris, La Découverte, 2003.

Jauss, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978.

Kalifa, Dominique, *La culture de masse en France, 1. 1860-1930*, Paris, La Découverte, 2001.

Lane, Philippe, *La périphérie du texte*, Paris, Nathan, 1992.

Lardellier, Pascal, Melot, Michel, *Demain, le livre*, Paris, l'Harmattan, 2007.

Leenhardt, Jacques, Jozsa, Pierre, *Lire la lecture, Essai de sociologie de la lecture*, Paris, l'Harmattan, 1999.

Leveratto, Jean-Marc, Leontsini, Mary, *Internet et la sociabilité littéraire*, Paris, Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2008.

Lormier, Dominique, *Histoire de la presse en France*, Paris, Editions De Vecchi S.A, 2004.

Manesse, Danièle, Grellet, Isabelle, *La littérature du collège*, Paris, Editions Nathan et INRP, 1994.

Marcoïn, Francis, *A l'école de la littérature*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1992.

Martin, Henri-Jean, *Le Livre français sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis Editions du Cercle de la Librairie, 1987.

Ménascé, Sami (dir.), *Réseaux* (revue), volume 18, n°100, « Communiquer à l'ère des réseaux », Flichy, Patrice, Quéré, Louis (dossier coordonné par), Paris, HERMES Science Publications, 2000.

Mollier, Jean-Yves, *Histoires de lecture XIXe-XXe siècles*, Bernay Société d'histoire de la lecture, 2005.

Mollier, Jean-Yves et collectif, *Où va le livre ?*, Paris, La Dispute (Etat des lieux), 2007.

Mouren, Raphaële, Peignet, Dominique (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2007.

Organisation de coopération et de développement économiques, Statistique Canada, *La littératie à l'ère de l'information, Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes*, OCDE, 2000, rapport disponible à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/dataoecd/24/62/39438013.pdf>

- Origgi, Gloria, Arikha, Noga, *Text-e : le texte à l'heure d'internet*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 2003.
- Papillaud, Karine, « La grande terreur des éditeurs », in *Le Point* (Economie), 15 octobre 2009.
- Papy, Fabrice, *Usages et pratiques dans les bibliothèques numériques*, Paris, Lavoisier, 2007.
- Patino, Bruno, *Rapport sur le livre numérique*, Ministère de la Culture et de la Communication, 30 juin 2008, disponible sur le site : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/conferen/albanel/rapportpatino.pdf>
- Payen, Emmanuel, *Les bibliothèques dans la chaîne du livre*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2004.
- Polastron, Lucien X., *La grande numérisation, y a-t-il une pensée après le papier ?*, [Paris], Denoël, 2006.
- Postel-vinay, Olivier (dir.), *Books : l'actualité par les livres du monde* (revue), n°12 (mars-avril 2010), dossier « Internet contre la démocratie », Paris, SAS BOOKS, 2010.
- Poulain, Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises, Les Bibliothèques au XXème siècle, 1914-1990*, Paris, Promodis-Editions du Cercle de la Librairie, 1992.
- Poulain, Martine (dir.), *Lire en France aujourd'hui*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1993.
- Privat, Jean-Marie, Reuter, Yves, *Lectures et médiations culturelles*, Actes du colloque Villeurbanne Mars 1990, Presses Universitaires de Lyon, 1991.
- Pronovost, Gilles, *Médias et pratiques culturelles*, Presses universitaires de Grenoble, 1996.
- Rallet, Alain, Rochelandet, Fabrice « La fracture numérique : une faille sans fondement ? », *Réseaux* 5/2004 (n° 127-128), Paris, HERMES Science Publications, 2004, disponible à cette adresse : http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=RES_127_0019
- Rouet, François, *Le livre, Mutations d'une industrie culturelle*, Paris, La documentation Française, 2000.
- Roux, Jean-Louis, *Critiquer la critique ? Culture et médias, l'impossible mariage de raison*, Grenoble, ELLUG, 1994.
- Seibel, Bernadette (dir.), *Lire, faire lire, Des usages de l'écrit aux politiques de lecture*, Paris, Le Monde-Editions, 1995.
- Soupizet, Jean-François, *La fracture numérique : mesures et spécificités*, disponible à l'adresse suivante : <http://www.africanti.org/IMG/colloque/colloque2003/Communications/SOUIZET1.pdf>
- Stross, Randall, *Planète Google, faut-il avoir peur du géant du web ?*, Paris, Pearson Education France, 2009.
- Surya, Michel (dir.), *Lignes* (revue), n°20, « Situation de l'édition et de la librairie », Paris, Editions Lignes et Manifestes, 2006.
- T. Pédaque, Roger, *La redocumentarisation du monde*, Toulouse, Cepaduès éditions, 2007.

Thorel, Christian (directeur de publication), *Les Cahiers de la librairie*, n°5, « Le livre à l'ère du numérique », Paris, Syndicat de la librairie française, 2006.

Vanderdorpe, Christian, *Du papyrus à l'hypertexte, Essai sur les mutations du texte et de la lecture*, [Paris], La Découverte, 1999.

Vernus, Michel, *Histoire du livre et de la lecture de l'invention de l'imprimé à nos jours*, Bibliest (Université de Bourgogne), 1995.

Vettraino-Soulard, Marie-Claude, *Les enjeux culturels d'internet*, Paris, Hachette, 1998.

Sitographie

<http://www.savoirscdi.cndp.fr/index.php?id=527> (biographie de Nicolas Roubakine réalisée par Marie-France Blanquet en octobre 2007)

<http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/08synthese.pdf> (Donnat, Olivier, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique, Éléments de synthèse 1997-2008*)

<http://www.lekti-ecriture.com/contrefeux/Groupes-financiers-marques.html> (Autexier, Samuel, « Menace sur la biodiversité », in *Groupes financiers et marques éditoriales en France*, mars 2007)

http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/barluet/livre_2010.pdf (Barluet, Sophie, *Rapport Livre 2010, Pour que vive la politique du livre*, juin 2007)

http://www.gutenberg.org/wiki/Main_Page (site officiel du *Projet Gutenberg*),

<http://pge.rastko.net/> (site européen du projet)

<http://www.etudes-francaises.net/dico/final.htm#B> (Lebert, Marie, *Dictionnaire du NEF*, définition d'une « bibliothèque numérique », octobre 2007)

<http://www.culture.gouv.fr/mcc/Actualites/A-la-une/Mission-sur-la-numerisation-du-patrimoine-ecrit> (Compte-rendu du *Rapport Tessier sur la numérisation du patrimoine écrit*, janvier 2010)

<http://www.wdl.org/fr/about/> (Site de la Bibliothèque numérique mondiale)

<http://www.citedulivre-aix.com/Typo3/index.php?id=89> (exemple d'exposition virtuelle)

<http://www.guichetdusavoir.org/> (site de questions/réponses de la bibliothèque municipale de Lyon)

http://www.sudoc.abes.fr/xslt/DB=2.1/LNG=FR/START_WELCOME (site du SUDOC)

<http://www.itespresso.fr/numerisation-d%e2%80%99ouvrages-une-plate-forme-commune-francaise-pour-contrer-google-books-33138.html> (Confolant, Anne, *Numérisation d'ouvrages : une plateforme commune française pour contrer Google Books*, ITespresso.fr, source de la citation des propos de Frédéric Mitterrand sur *Google Books*)

<http://www.centre-lecture.com/home/spip.php?article46> (Caron, Robert, « Lecture et nouveaux supports », in *Les Actes de lecture*, n°63, septembre 1998)

<http://lalitteraturelespandasetmoi.blogspot.com/> (blog de D.K., amatrice de littérature)

<http://www.telerama.fr/livre/>

<http://www.lemonde.fr/livres/>

<http://www.magazine-litteraire.com/>

<http://www.facebook.com/home.php?#!/novela.carhue> (page publique où ont été publiés quelques chapitres du roman de Leandro Vesco)

<http://www.courrierinternational.com/article/2009/11/05/le-village-qui-s-invente-un-roman>

(Bórdon, Juan Manuel, « Le village qui s'invente un roman », in *Courrier International.com*, n°992, 05.11.2009, article sur le roman de Leandro Vesco)

<http://www.3espaces.net/accueil.php> (site d'écriture communautaire)

<http://www.lanval.fr/> (*idem*)

<http://www.agoravox.fr/> (journal participatif)

<http://www.actualitte.com/dossiers/578-lecture-papier-ecran-comprehension-memoire.htm>

(dossier *La lecture sur papier est plus efficace que la lecture sur écran*, rédigé par Mario, septembre 2009, sur le site *actualité.com*)

http://media.education.gouv.fr/file/special_6/21/8/programme_francais_general_33218.pdf

(Bulletin Officiel spécial n°6, 28 août 2008, ministère de l'Éducation nationale, concernant le *Programme d'enseignement de français pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège*)

<http://www.educnet.education.fr/> (ressources électroniques pour les professeurs)

<http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php->

[URL_ID=22436&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=22436&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

(articles sur

l'apprentissage de la lecture grâce aux nouvelles technologies)

http://nord-internet-solidaire.org/article.php3?id_article=1083 (*idem*)

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000664/0000.pdf> (Besson, Eric, *France numérique 2012, Plan de développement de l'économie numérique*, octobre 2008)

<http://www.bibliobsession.net/> (blog de Silvère Mercier sur l'actualité des bibliothèques)

